

Éditorial

Vers les 40 ans
de l'APPO

Dossier

Le nouveau visage du Secrétariat
de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains

Histoire

La révolution
du pétrole de schiste

APPO Magazine

OCTOBRE 2026



**L'APPO CONSOLIDE SON
POSITIONNEMENT DANS LE
PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE MONDIAL**

ACCORD STRATÉGIQUE APPO-GECF





**African
Energy
Week**

**MAKING
ENERGY
POVERTY
HISTORY
BY 2030**

CTICC 1,

Cape Town, South Africa

12 - 16 October 2026

Invest in African Energies:

Affordable & Abundant Energy Additions

Speak | Sponsor | Exhibit: sales@aecweek.com

**Scan
to Register**



REGISTER NOW



Vers nos 40 ans...



◀ S.E. Farid Ghezali
SG de l'APPO

Éditorial

2027, année des 40 ans de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains

producteurs de pétrole. Pour célébrer cet événement comme il se doit, en vue de rendre justice à la vision des pères fondateurs, nous avons pensé le projet APPO 40 comme une rampe de visibilité des efforts de nos Pays Membres pour le renforcement de la souveraineté énergétique en Afrique, autant que comme une occasion de consolider le vivre ensemble dans notre communauté panafricaine.

APPO 40 se propose donc d'aller au-delà de la simple célébration ponctuelle, pour transformer 2027 en année de commémoration du 40^{ème} anniversaire de l'APPO, et ceci, à diverses occasions, dans le cadre d'un planning cohérent et structuré, et en présence de ses leaders et parties prenantes, mais aussi de ses partenaires et des capitaines de l'industrie. Plusieurs activités et temps forts sont prévus, qui permettront de marquer d'un sceau remarquable cet anniversaire, tout en projetant l'APPO des quarante prochaines années.

Ce programme ambitieux sera officiellement lancé à Brazzaville le 27 janvier 2027 lors du gala des 40 ans de l'APPO couplé à la traditionnelle réunion du Forum des

Rendre hommage aux pionniers, mais aussi, intéresser les jeunes aux différentes célébrations, pour, au bout de l'ancienne corde, tisser la nouvelle, tel est l'objectif du Secrétariat, alors que nous nous apprêtons à marquer d'une touche spéciale, la célébration du 40^{ème} anniversaire de l'APPO. Dans quelques semaines en effet, l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains, mise en place le 27 janvier 1987, bouclera officiellement (le 27 janvier 2027) quatre décennies au service de la coopération et de l'harmonisation des efforts de collaboration, de partage des connaissances et de l'expertise entre les pays africains

Ambassadeurs et Chefs de mission de l'APPO. À cette occasion, les membres du Conseil des Ministres, du Conseil Exécutif ainsi que les Ambassadeurs et Chefs de délégation des Pays Membres de l'APPO se retrouveront pour dresser le bilan de quatre décennies d'action de l'APPO et ébaucher quelques perspectives. Au-delà de la coupure symbolique du gâteau d'anniversaire, cette célébration marquera le début d'une batterie d'activités, pensées en cohérence avec la vision et les objectifs de l'APPO.

A cet effet, l'APPO se dotera d'une nouvelle identité visuelle, qui sera déclinée sur plusieurs supports, notamment dans le cadre d'une campagne d'affichage dans les Pays Membres en vue de mieux promouvoir l'Organisation, et surtout ses actions et objectifs. Depuis sa création, l'APPO est passée de huit à dix-huit Pays Membres, avec un Pays Membre d'honneur, le Vénézuéla. La campagne d'affichage est prévue pour renforcer l'image de marque de l'Organisation dans la totalité de ces pays.

Le volet intellectuel de la célébration intègre la mise en place de concours spéciaux, de sides events, d'interviews exclusives et de journées portes ouvertes. Ces événements seront consacrés à la réflexion autour de l'APPO que nous voulons pour les 40 prochaines années. Ils mettront en présence, des jeunes et des plus expérimentés afin d'assurer la transmission de l'idéal de l'APPO et le renouvellement de la pensée et de l'action de notre Organisation. Toutes ces occasions seront aussi saisies pour mettre en lumière les jalons posés depuis la naissance de l'APPO, les défis relevés, les projets structurants sur lesquels travaillent les équipes de l'Organisation, ainsi que les leviers à activer pour aller encore plus loin afin de mieux impacter positivement le secteur énergétique africain.

Par ailleurs, il est également prévu des activités de team building, ainsi que des actions de RSE, notamment des ac-

tions sociales et solidaires ainsi que des sorties écologiques. En effet, l'APPO est soucieuse de l'importance d'ancrer son action dans un cadre social, valorisant l'inclusivité, le soutien aux composantes les plus vulnérables de nos sociétés et la préservation de l'environnement pour un développement durable. Ces activités seront donc le lieu pour célébrer le capital humain de l'Organisation et associer les communautés locales des Pays Membres aux festivités du quarantième anniversaire.

Enfin, il faut noter, pour finir, que si 2027 sera l'année de l'APPO, elle sera également sans doute celle de la Banque Africaine de l'Énergie (AEB) pensée

en partenariat avec Afreximbank comme la solution aux enjeux de financement des projets énergétiques africains. Car si l'histoire retiendra 2026 comme son année de lancement, 2027 sera celle de la consolidation de sa structure de gouvernance et de l'opérationnalisation de ses actions concrètes. L'APPO continuera, à travers ses Pays Membres contributeurs au capital social et promoteurs actifs de la AEB, d'apporter son soutien concret, en vue d'en faire la solution bancaire de référence pour les projets énergétiques africains.

**LE VOLET INTELLECTUEL DE
LA CÉLÉBRATION INTÈGRE LA
MISE EN PLACE DE CONCOURS
SPÉCIAUX, DE SIDES EVENTS,
D'INTERVIEWS EXCLUSIVES ET
DE JOURNÉES PORTES
OUVERTES. CES ÉVÉNEMENTS
SERONT CONSACRÉS À LA
RÉFLEXION AUTOUR DE L'APPO
QUE NOUS VOULONS POUR LES
40 PROCHAINES ANNÉES.**

La philosophie de APPO 40, c'est célébrer ce qui est accompli tout en accueillant avec enthousiasme ce qu'il reste à accomplir. 40 années dans la vie d'une Organisation, c'est 40 années de défis, de succès, de doute parfois, de jalons, qui méritent d'être célébrés. Je vous invite tous à vous joindre à nous, pour réellement faire de 2027, l'année de l'APPO. Car ces 40 ans symbolisent le bel âge, la maturité, la stabilité et la confiance accrue. Ensemble, transformons ces perspectives en réalité tangible, pour le bonheur des millions d'africains qui vivent actuellement sans accès à l'électricité, dans le respect de la philosophie de APPO 40, et sans crise de la quarantaine, bien entendu !

Conférences

- 8 NADOGCE 2026** Le pétrole et le gaz africains dans une nouvelle dimension
- 10 27^{ème} Conseil Exécutif de l'APPO** Des jalons significatifs posés
- 18 Émissions de méthane** Vers la mise en place par l'AFREC d'un document de politique générale
- 20 LEICA 2026** Le plaidoyer de l'APPO pour l'harmonisation du cadre législatif du secteur pétrole et du gaz en Afrique
- 22 AOG 2026** Investir dans l'avenir de l'Angola
- 24 Signature de Protocole d'Accord entre Organisations** L'APPO et le GECF d'une même voix autour des problématiques du Gaz

Dossier

Le nouveau visage du Secrétariat de l'APPO

- 32 Projet de restructuration** Faire du Secrétariat une plateforme africaine d'Intelligence Énergétique



34

Plateforme du Contenu Local
L'APPO vise la mise en place d'un bulletin d'appels d'offre africains

- 36 Projet de certification du Secrétariat** Interview de Mme Zerfa Belkassam, Assistante Exécutive du SG

- 39 Modèle de raffinage africain** Passer des raffineries nationales aux hubs régionaux

- 41 Prix APPO R&D** Récompenser l'innovation africaine

- 42 Stratégie à long terme de l'APPO** Passer de coordinateur à architecte de la souveraineté énergétique africaine



44

Audience accordée à la Présidente du CABEF par le SG de l'APPO
Un souffle nouveau pour le projet CAPS

Dans l'actualité

- 48 La SANPC accueille la Réunion du Forum APPO des PDG des SNH**

Editeur

Organisation des Producteurs de Pétrole Africains, APPO

Adresse : Centre-Ville 76, Av. Amilcar Cabral, Brazzaville, Congo-Brazzaville

Téléphone : +242 06 563 5927

Contact : info@apposecretariat.org

Site internet : www.apposecretariat.org

Visitez le site web de l'APPO pour les dernières nouvelles et informations sur l'Organisation.

Nous sommes également disponibles sur Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.



Composition et objectifs de l'APPO

L'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) est une organisation intergouvernementale, créée le 27 janvier 1987 par huit pays africains à Lagos, en République Fédérale du Nigéria pour servir de plateforme de coopération et d'harmonisation des efforts, de collaboration, de partage de connaissances et d'expertise entre les pays africains producteurs de pétrole. Sa mission est de promouvoir la coopération dans le domaine des hydrocarbures de ses Pays Membres et d'autres institutions mondiales afin de favoriser une collaboration et des partenariats fructueux tout en utilisant le pétrole comme catalyseur pour la sécurité énergétique, le développement durable et la diversification économique en Afrique. L'APPO aspire à être la référence mondiale et l'institution leader sur les questions liées aux hydrocarbures en Afrique. L'Organisation est composée aujourd'hui de 18 Pays Membres : L'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Ghana, la Libye, la Namibie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Tchad. La République Bolivarienne du Venezuela est un Membre Honoraire de l'APPO.

50 Portrait de famille des Sociétés Nationales d'Hydrocarbures de l'APPO

52 De Luanda au Cap Le Forum des PDG des SNH change d'échelle

54 African Energy Week Bilan de 5 années de participation de l'APPO

56 Le message de l'APPO à AEW 2026 Interview du Secrétaire Général de l'APPO

59 Le stand de l'APPO à la Semaine Africaine de l'Énergie 2026

Tribune

60 Jeunesse africaine et métiers de l'énergie

Événement à venir

62 Conseil des Ministres 2026 de l'APPO Abidjan la métropole ivoirienne accueille l'événement

64 SIREXE 2026 Le carrefour de l'avenir extractif et énergétique de l'Afrique

L'APPO s'engage

66 10 km de Brazza L'APPO a soutenu et participé



68

Histoire

La révolution pétrolière du schiste dans les années 2010

Information pratique

70 Soigner son empreinte numérique Un capital à protéger



En milieu de magazine, notre supplément culturel en Français, Espagnol et anglais
"L'Oléoduc Culturel"

Cabinet du Secrétaire Général de l'APPO

Secrétaire Général : S.E. Farid Ghezali

Chef de Cabinet : Eng. Bakary Traoré

Conseiller Juridique : M. Bakamba Loguelko

Rédactrice en Chef : Dr Carmen Fifamè Toudonou

Division Recherche

Directeur : M. Tchananti Sahgui Tiatti

Chef de l'Unité de la Coopération Technique : M. Tchananti Sahgui Tiatti

Division des Services d'Appui

Directrice : Mme Philomena A. Ikoko

Chef de l'Unité Administration, Informatique et ressources de l'Organisation :

Mme Chimdimma Okpara

Ont collaboré à ce numéro :

M. Viven Walter Kessi

M. Serge Désiré Kohemun

M. Amadou Boubacar

Dr Adamou Arzika Aouta

M. Djibril Gueye

Couverture

La couverture de ce numéro montre le SG du GECF, le Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo et le SG de l'APPO se donnant la main à Brazzaville le 20 juillet 2026 lors de la cérémonie de signature du MoU entre l'APPO et le GECF (Voir article complet en page 24).





NADOGCE 2026

Le Pétrole et le Gaz africains dans une nouvelle dimension

La deuxième édition de la Conférence et Exposition Internationale : la Nouvelle Dimension Africaine du Pétrole et du Gaz 2026 (NADOGCE26) s'est tenue à Zanzibar en Tanzanie les 25 et 26 juillet 2026. Le SG de l'APPO S.E. Farid Ghezali qui y a pris part, a délivré un discours sur le thème sur le pont nécessaire à faire entre les secteurs du pétrole, du gaz et des énergies propres pour un avenir harmonieux de l'Afrique.

Le SG de l'APPO S.E. M. Farid Ghezali
à l'ouverture du NADOGCE 2026 à Zanzibar
(Tanzanie) le 25 juillet 2026

Mise en place depuis 2025, la 2^{ème} édition de la NADOGCE 2026 a réuni les décideurs politiques, les experts en énergie, les innovateurs et les dirigeants communautaires autour des défis liés au pétrole, au gaz et aux énergies renouvelables en Afrique. Le thème retenu cette année est : Unir les secteurs du pétrole, du gaz et des énergies propres pour l'avenir de l'Afrique. Autour de cette thématique, la conférence s'est déclinée en tables rondes, présentations et discours divers. Répondant à l'invitation des organisateurs, le SG de l'APPO, SE Farid Ghezali a justement présenté un allocution portant sur le thème : « Faire le pont entre les secteurs du pétrole, du gaz et des énergies propres pour l'avenir de l'Afrique. », indiquant la voie à suivre et la méthodologie de l'APPO pour un futur énergétique reuisant en Afrique.

Tracer l'avenir énergétique de l'Afrique

Les points clés des discussions ont tourné pendant deux jours autour des défis et opportunités du paysage énergétique en Afrique, incluant notamment les ambitions en matière d'énergies traditionnelles et d'énergies renouvelables, les modèles contractuels pour les ressources énergétiques africaines ainsi que le financement de la transition énergétique. Sur ce point précis et prenant part à l'un des panels de discussion, le SG a mis en exergue les solutions de l'APPO pour transformer les ressources pétrolières et gazières de l'Afrique en moteur de développement économique durable. Il a ainsi indiqué les priorités stratégiques de l'APPO pour les cinq prochaines années, citant notamment le décollage imminent de la Banque Africaine de l'Énergie (AEB) ainsi que les différentes plateformes et les partenariats de l'APPO pour accélérer le développement des infrastructures gazières en Afrique. Beaucoup d'autres thématiques, telles que la Numérisation, intelligence artificielle et innovation dans les systèmes énergétiques, les technologies de décarbonation,

LE SG A INDIQUÉ LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'APPO POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES, CITANT NOTAMMENT LE DÉCOLLAGE IMMINENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE (AEB) AINSI QUE LES DIFFÉRENTES PLATEFORMES ET LES PARTENARIATS DE L'APPO POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES GAZIÈRES EN AFRIQUE.

les cadres réglementaires et feuilles de route politiques pour les secteurs énergétiques intégrés, les partenariats public-privé : tirer parti de la collaboration pour la croissance énergétique ainsi que la mobilisation des partenaires internationaux étaient au cœur des discussions.

Élargir l'APPO à l'EAC

Le NADOGCE est une initiative de l'Association des Jeunes Africains du Pétrole (YAPA), en collaboration avec le gouvernement et les leaders tanzaniens de l'industrie énergétique. Situé en Afrique de l'Est, en bordure de l'océan indien, la République Unie de Tanzanie présidée par Son Excellence Mme Samia Suluhu, est membre de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Le SG de l'APPO a donc saisi l'occasion pour faire un plaidoyer en faveur de l'intégration de l'APPO par les Pays Membres de l'EAC, et particulièrement, la Tanzanie, pays essentiellement producteur de gaz. L'EAC regroupe huit pays dont, outre la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Somalie et la République Démocratique du Congo, déjà pour sa part, membre de l'APPO.

27^{ème} Réunion Ordinaire du Conseil Exécutif de l'APPO

*Des jalons significatifs posés pour la réforme du
Secrétariat et le lancement de la Banque Africaine
de l'Énergie*



Photo de famille suite à l'ouverture de la 27^{ème}
Réunion du Conseil Exécutif à Yamoussoukro
(Côte d'Ivoire)



Du 1er au 3 juillet 2026, les experts de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) se sont retrouvés à Yamoussoukro, la capitale de la Côte d'Ivoire pour les réunions statutaires de mi-année de l'Organisation.

Le 1er juillet, ce sont les comités de l'Organisation, dédiés à l'audit, aux finances et budget, ainsi qu'à la stratégie à long terme qui se sont réunis. L'objectif de ces assises préalables étaient d'examiner les différents rapports et mémos du secrétariat, afin d'en faire l'examen et d'en tirer des propositions pour la plénière. Cette première journée a été clôturée par une sortie touristique qui a permis aux délégations de visiter les principaux points d'attraction de la ville de Yamoussoukro. Les participants se sont entre autres rendus au domicile privé de feu Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire et fondateur de la ville. Ils ont aussi visité la Basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro, plus grand édifice religieux chrétien au monde, avec son dôme culminant à plus de 158 m de hauteur. La visite s'est terminée par un tour de ville passant par les grandes écoles de la ville de Yamoussoukro.

Une cérémonie d'ouverture sous le signe de l'efficacité

Le lendemain, 2 juillet, la cérémonie d'ouverture solennelle de la 27^{ème} Réunion a été présidée par S.E. Mamadou Sangafowa-Coulibaly, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie de la Côte d'Ivoire et Président de l'APPO, représenté par son Directeur de Cabinet M. Aka Kadjo Jean-Baptiste. Dans la série des allocutions, c'est d'abord le représentant

du maire de la ville de Yamoussoukro qui a adressé une allocution de bienvenue dans la capitale politique de la République de Côte d'Ivoire à toutes les délégations. Il a été suivi par le Secrétaire Général de l'APPO, S.E. Farid Ghezali, qui a exprimé sa gratitude au Président de l'APPO, S.E. Mamadou Sangafowa-Coulibaly ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la République de Côte d'Ivoire, pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et les conditions favorables mises en place pour les réunions. Il a assuré les membres du Conseil Exécutif de l'engagement du Secrétariat à impulser une nouvelle ère d'efficacité et de transparence à l'APPO

**LA CÉRÉMONIE
D'OUVERTURE SOLENNELLE
DE LA 27^{ÈME} RÉUNION A ÉTÉ
PRÉSIDÉE PAR S.E. MAMADOU
SANGAFOWA-COULIBALY,
MINISTRE DES MINES, DU
PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE
DE LA CÔTE D'IVOIRE ET
PRÉSIDENT DE L'APPO,
REPRÉSENTÉ PAR SON
DIRECTEUR DE CABINET M.
AKA KADJO JEAN-BAPTISTE.**



De nouveaux membres au Conseil Exécutif

Dans son discours, le Membre du Conseil Exécutif pour la République Démocratique du Congo et Président du Conseil Exécutif, M. Karrol Kadiata Leta, a exprimé sa gratitude au Président de l'APPO, pour son soutien continu et ses orientations au Conseil Exécutif et au Secrétariat. Il a ensuite souhaité la bienvenue à ses collègues, particulièrement aux trois nouveaux membres du Conseil Exécutif que sont M. Mourad Beldjehem de l'Algérie, M. Fernand Epigat du Gabon et M. Ishaq Saad de l'Égypte. Le Président du Conseil Exécutif a ensuite indiqué les objectifs de la réunion, à savoir, examiner les rapports de mi-année du Secrétaire Général, qui incluent le projet de Programme de Travail et le Budget du Secrétariat pour l'année 2027, dans le but de donner des orientations au Secrétariat pour sa finalisation et sa soumission à la Réunion Ordinaire de fin d'année pour recommandation au Conseil des Ministres. Il a également noté que le Conseil Exécutif suivra des présentations sur le statut juridique de AEICorp et les rapports des différents Comités du Conseil Exécutif ainsi que du Comité de Stratégie à Long Terme de l'APPO.

Le message du Président de l'APPO

Dans son discours d'ouverture au nom du Président de l'APPO, le Ministre Sangafowa-Coulibaly, M. Aka Kadjo a souhaité la bienvenue à tous les Membres du Conseil Exécutif à Yamoussoukro.



**LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL EXÉCUTIF, M.
KARROL KADIATA LETA,
A SOUHAITÉ LA BIENVENUE À TROIS NOUVEAUX
MEMBRES DU CONSEIL
EXÉCUTIF QUE SONT M.
MOURAD BELDJEHEM
DE L'ALGÉRIE, M. FERNAND
EPIGAT DU GABON
ET M. ISHAQ SAAD DE
L'ÉGYPTE.**

Vue partielle des participants à la 27^{ème} Réunion du Conseil Exécutif à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

Il a exprimé la reconnaissance du Conseil des Ministres au Conseil Exécutif et au Secrétariat de l'APPO pour l'excellent travail accompli, en particulier pour les progrès significatifs réalisés pour le lancement de la Banque Africaine de l'Énergie (AEB). Il a ensuite remercié le Conseil Exécutif pour son soutien à la réalisation des initiatives que le Président de l'APPO a identifiées comme essentielles pour sa présidence, à savoir le lancement

**LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE A
INVITÉ LES PAYS MEMBRES À PARTICIPER
AU SALON INTERNATIONAL DES RESSOURCES
EXTRACTIVES ET DE L'ÉNERGIE (SIREXE)
2026, DONT L'OUVERTURE AURA LIEU
LE 18 NOVEMBRE 2026.**

de la AEB, la restructuration du Secrétariat pour renforcer son professionnalisme, la campagne d'adhésion à l'APPO et la promotion du Contenu Local dans les activités pétrolières et gazières en Afrique. Suite à ce discours de

lancement, les travaux effectifs de la 27^{ème} Réunion Ordinaire du Conseil Exécutif de l'APPO se sont déroulés selon les directives du Président de l'APPO et sous la présidence de M. Karrol Kadiata Leta. D'importantes

recommandations ont été formulées, qui seront soumises, en plus de celles de la deuxième réunion ordinaire de l'année du Conseil Exécutif, à la prochaine Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'APPO. Il faut noter que celle-ci est prévue pour se tenir le 17 novembre 2026 à Abidjan. Le représentant du Ministre a d'ailleurs invité les Pays Membres à participer au Salon International des Ressources Extractives et de l'Énergie (SIREXE) 2026, dont l'ouverture aura lieu le 18 novembre 2026.

Au terme des travaux, les participants ont exprimé leur satisfaction quant au déroulement de la réunion.



Vue partielle des participants à la 27^{ème} Réunion du Conseil Exécutif à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

M. Karrol Kadiata Leta

Membre du Conseil Exécutif pour la République Démocratique du Congo et Président du Conseil Exécutif



Le bilan de cette 27^{ème} Réunion du Conseil Exécutif est très positif. Nous avons travaillé dans les meilleures conditions et nous avons abordé tous les points inscrits à l'ordre du jour notamment le point relatif au lancement de la Banque Africaine de l'Énergie ainsi que la restructuration du Secrétariat de l'APPO. Nous sortons très satisfaits de cette Réunion, et nous remercions la République de Côte d'Ivoire pour l'accueil légendaire. Pour la suite les recommandations qui ont été prises, seront transmises au Président du Conseil des Ministres et la 28^{ème} Réunion du Conseil Exécutif se tiendra au mois de novembre 2026.

S.E. Farid Ghezali

SG de l'APPO

Cette réunion a été ma première Réunion Ordinaire du Conseil Exécutif en tant que Secrétaire Général de l'APPO. Ce qu'il y a d'abord à retenir, c'est l'excellente organisation réalisée par le pays hôte, à savoir la République de Côte d'Ivoire et je voudrais remercier tous les respon-

sables et en premier lieu le Président de la République S.E. Alassane Ouattara, également le Ministre des Mines du Pétrole et de l'Énergie qui a mis tous les moyens pour que cet événement soit une réussite.



Ce qu'il faut retenir, c'est que tous les points importants à l'ordre du jour ont été discutés dans une entente cordiale, inclusive et professionnelle qui nous a permis de mettre en exergue toutes les actions réalisées durant les six premiers mois de l'année par l'Organisation. Et nous avons pu donc convaincre de manière inclusive de la nécessité de restructurer notre Organisation, ce qui a été approuvé et qui sera donc recommandé en Conseil des Ministres, mais également nous avons fait un point sur la Banque Africaine de l'Énergie, nous avons pu communiquer sur le minimum qui a été atteint pour pouvoir démarrer notre Banque mais également d'autres points à savoir la mise en place de plateformes interactives pour le bien des Pays Membres de l'APPO, ce qui démontre que la coopération ne fait que se renforcer à travers ce genre d'événements. Pour moi c'est une totale réussite, non seulement du point de vue de l'organisation mais aussi du point de vue du climat des discussions qui ont été vraiment très professionnelles.

M. Célestin Enanto

*Membre du Conseil Exécutif pour le Bénin et
Président du Comité EBFBC*



La réunion d'aujourd'hui est une réunion thématique et statutaire de notre Organisation panafricaine. En prélude aux réunions statutaires, nous avons tenu deux réunions : la réunion du comité Budget et Finances et celle du Comité de Stratégie à Long Terme. Toutes les décisions, toutes les recommandations prises au cours de ces deux réunions sont reversées à la Réunion statutaire du Conseil Exécutif qui a pris des recommandations à entériner en Conseil des Ministres. Ce qu'il faut retenir, ce sont fondamentalement les recommandations liées à l'organisation de la Conférence des Chefs d'États des 18 Pays Membres de l'Organisation. C'est à mon avis une décision très forte. Aussi, il y a une recommandation qui touche à la restructuration de notre Organisation parce que les Ministres des différents pays attendent beaucoup de nous pour cette restructuration qui a démarré et prendra fin en 2027. Nous avons également formulé des recommandations allant dans le sens du renforcement de la coopération bilatérale entre les Pays Membres. L'ensemble des réunions a été un succès pour l'Organisation et pour chacun de nos pays parce que nous avons eu des échanges fructueux qui vont consolider les activités des

uns et des autres. Concernant la nouvelle vision de S.E. le SG, je pense que cette personnalité a une vision qui va consolider notre Organisation. Il a prévu beaucoup de chartes pour le Secrétariat, qui vont réorganiser les services et là, au lieu de deux directeurs qui menaient les activités, on ira jusqu'à quatre. Je crois que c'est une vision qui va faire décoller notre Organisation.

M. Zacharia Dosso

MD AEICorp



La Côte d'Ivoire assure la présidence de l'APPO cette année et c'est à ce titre que la Côte d'Ivoire a bien voulu recevoir cette première réunion de l'année. Cette réunion a pour but de faire le point à mi-mandat de l'Organisation et surtout faire le point sur l'avancement de la Banque Africaine de l'Énergie que le Ministre suit de près afin que le lancement puisse se faire avant la fin de son mandat. Nous sommes bien partis. Il a été annoncé que le minimum requis pour lancer la Banque a été largement dépassé, donc c'est certainement avec une grande fierté que le Ministre peut lancer la Banque au mois d'Octobre. Également, nous avons présenté les activités de AEICorp et sa nouvelle stratégie. Grosso modo, l'Organisation va bien et elle est en train d'atteindre ses objectifs sous la présidence du S.E. M. le Ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly.

Présentation des Comités du Conseil Exécutif de l'APPO

Composé d'un représentant par Pays Membre de l'APPO, le Conseil Exécutif est doté de trois Comités spécialisés. Il s'agit du Comité de Stratégie à Long Terme (LTS) de l'APPO, du Comité d'Audit du Conseil Exécutif ainsi que du Comité Finances et Budget du Conseil Exécutif. Chacun de ces Comités délibèrent sur des questions spécifiques relevant de leurs attributions, et font rapport au Conseil Exécutif. Actuellement présidé par le Membre du Conseil Exécutif pour l'Algérie, le Comité LTS est composé de tous les membres du

Conseil Exécutif. Il n'en est pas de même pour le Comité d'Audit du Conseil Exécutif, actuellement présidé par le Membre du Conseil Exécutif pour l'Afrique du Sud, avec, pour membres, le Membre du Conseil Exécutif pour l'Algérie et le Membre du Conseil Exécutif pour le Nigéria. Aussi, le Comité Finances et Budget du Conseil Exécutif est tout pareillement constitué de trois membres : le Membre du Conseil Exécutif pour le Bénin (Président), le Membre du Conseil Exécutif pour l'Angola et le Membre du Conseil Exécutif pour le Sénégal.

Travaux du Comité Finances et Budget du
Conseil Exécutif le 1^{er} juillet 2026 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)



Portrait de M. Karrol Kadiata Leta, Membre du Conseil Exécutif pour la République Démocratique du Congo et Président du Conseil Exécutif



Assumant les fonctions de Président du Conseil Exécutif pour l'année 2026, M. Karrol Kadiata Leta est un professionnel du secteur des hydrocarbures, titulaire d'un Diplôme de Gradué en Sciences, Groupe Géologie et d'une licence en sciences géologique option Géologie Appliquée et option géologie fondamentale de l'Université de Kinshasa en République Démocratique du Congo. En service au Ministère des Hydrocarbures de son pays, il assume les fonctions de Chef de Division à la Protection de l'Environnement hydrocarbures, Direction Gaz Non Associés, Biocarburants, Hydrogène Naturel au Secrétariat Général aux Hydrocarbures. Il est, à ce titre, membre du groupe de travail mixte pour la mise en œuvre du Mémoire d'Entente entre la République Démocratique du Congo et l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures, Membre de la Commission ad hoc Interministérielle Anti-pollution relative aux activités d'extraction minière, pétrolière et industrielles,

et leur impact sur les populations riveraines, Membre du Secrétariat technique de la Commission d'Experts chargée de mener les travaux préparatifs à la révision de la Loi n°15/012 du 1er Août 2015 portant Régime Général des Hydrocarbures et Membre de la Commission d'Experts chargée de mener les travaux préparatifs à la préparation du projet de loi sur le Gaz de Pétrole Liquéfié « GPL ».

M. Karrol Kadiata Leta a assuré les fonctions de chargé de la Coopération Internationale, Marketing et Communication à la Représentation Nationale de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains « APPO-RDC » et Chef de Bureau Equipements Spécifiques à la Division Géophysique, Direction Exploration, Production et Raffinage du Secrétariat Général aux Hydrocarbures. Il a été aussi Représentant National Adjoint de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO), Expert chargé de la promotion du concept « Local Content » dans le secteur des hydrocarbures de la RD Congo, Expert à la Commission chargée des Appels d'Offres sur l'attribution des droits d'hydrocarbures en République démocratique du Congo sur les trois blocs pétroliers gaziers du Lac Kivu et 27 blocs pétroliers et Attaché de Bureau de 2ème Classe au Bureau Programmation, Division Exploration Géologique et Géochimique, Direction Exploration, Production et Raffinage, Secrétariat Général aux Hydrocarbures, ministère des Hydrocarbures.

M. Karrol Kadiata Leta a eu à participer à plusieurs travaux notamment en tant que Vice-Président de la Commission Secrétariat chargé de l'organisation du Quatrième Congrès Africain du Pétrole et Exposition (CAPE IV). Auteur de plusieurs travaux scientifiques et publications dans son domaine, il est le Président du Club Géosciences, Club des Etudiants du Département des Sciences de la Terre, Faculté des Sciences, Université de Kinshasa et Membre de l'Ordre des Géologues de la République Démocratique du Congo (OGRDC).

M. Karrol Kadiata Leta est marié, père de cinq enfants.



Réglementations des émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier africain

*Vers la mise en place par l'AFREC
d'un document de politique générale*

La Commission de l'énergie de l'Union Africaine (AFREC) a organisé du 29 au 30 juillet 2026 à Alger (Algérie) un atelier de validation de son analyse comparative des réglementations sur les émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier africain. L'APPO était représentée à cette importante rencontre par le Dr Adamou Arzika Aouta, Analyste de l'Industrie en Amont au Secrétariat.

◀ Le Dr Adamou Arzika Aouta, Analyste de l'Industrie en Amont au Secrétariat de l'APPO à l'atelier de l'AFREC le 29 juillet 2026

La Commission de l'énergie de l'Union Africaine (AFREC) entend mettre en place un document de politique et de régulation sur les émissions de méthane pour l'Afrique. En amont de l'élaboration de ce document, elle a mené une analyse comparative des réglementations sur les émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier africain. Cette étude a mis en lumière les efforts déployés par les Sociétés Nationales d'Hydrocarbures notamment la plupart des plus grands producteurs (Sonatrach et NNPC) pour réduire considérablement les émissions principalement issues du torchage du gaz. L'analyse comparative a également établi que le torchage zéro de gaz de routine peut être quasiment atteint avec la mise en place d'importantes infrastructures gazières telles que les gazoducs en Afrique. Pour la validation du projet de document politique, l'APPO, la principale voix de l'Afrique pour toute question concernant le pétrole et le gaz, ainsi que des organisations et agences telles que le GECEF, l'ARH d'Algérie, le PAU d'Ouganda, l'ACEP du Ghana, l'EPRA du Kenya, la Sonatrach et le ministère des hydrocarbures d'Algérie, ont été invités à examiner et valider le document de politique. Outre ces parties prenantes continentales, des agences indépendantes telles que Oxford Institute for Energy Studies et Africa Practice ont également pris part aux travaux.

Garantir une Transition Énergétique Juste

La politique et le document de règlement proposés sur le méthane de l'UA ont été largement discutés et modifiés afin de garantir des émissions appropriées et adaptées tout en assurant un développement énergétique progressif à l'échelle du continent. L'Indice de préparation réglementaire du méthane africain (AMRRI), utilisé pour évaluer la conscience au méthane des pays producteurs africains, a également été évalué et mis à jour avec les données les plus récentes des principaux producteurs. Le document de politique modifié a établi un paysage garantissant une transition énergétique juste et équitable ainsi

qu'un accès continu de la population croissante de l'Afrique à l'électricité et à une énergie de cuisson plus propre. Les actions prioritaires retenues sont : la promotion et la transformation du gaz naturel ; le développement des infrastructures gazières ; la décarbonation des opérations pétrolières en réduisant les évacuations, les éruptions et l'induction régulière d'énergies renouvelables. Bien que des productions supplémentaires soient attendues en provenance de pays comme le Sénégal, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie, une réduction des émissions de méthane bien structurée et adaptée ne constituera pas une contrainte au développement du continent. Il faut noter que cet atelier a réaffirmé que le carburant de transition de l'Afrique reste le gaz naturel, rejoignant à ce titre l'APPO qui, à travers son LTS, mène plusieurs initiatives visant à développer la production et la consommation de gaz naturel à travers le continent.

Relever le défi des GES

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) restent un défi mondial pour l'ensemble de l'humanité. Selon l'AFREC, les émissions totales de méthane libérées par l'industrie africaine du pétrole et du gaz sont estimées à environ 2,4 millions de tonnes de méthane par an. Bien que l'Afrique ne contribue que de 2 à 4 % aux émissions mondiales de GES, les Pays Membres de l'APPO sont pleinement engagés dans la promotion d'initiatives à faibles émissions. Ainsi, la Stratégie à Long Terme (LTS) de l'Organisation a prévu de nombreuses d'initiatives dédiées à réduire significativement les émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur. C'est dire donc que les principaux pays producteurs de pétrole d'Afrique sous l'égide de l'APPO restent pleinement engagés à bâtir un continent écologiquement propre, grâce à la production d'une énergie durable et abordable pour éradiquer la pauvreté énergétique à travers l'Afrique. Un jalon important a été franchi, à ce titre, avec la mise en place par l'APPO d'un centre d'excellence pour la décarbonation et les solutions de protection de l'environnement basé au Nigeria et dirigé par RTI-NNPC, toutes choses qui témoignent de la convergence de vues entre l'APPO et l'AFREC.



LEICA 2026

Le plaidoyer de l'APPO pour l'harmonisation du cadre législatif et réglementaire du secteur pétrolier et du gazier en Afrique

L'APPO a activement pris part aux travaux de la « Lawyers in Energy International Conference and Awards » (LEICA) 2026, tenue du 13 au 15 juillet dernier à Lagos (République Fédérale du Nigéria). L'Organisation était physiquement représentée par une délégation conduite par le Chef du Cabinet du Secrétaire Général de l'APPO, alors que ce dernier, empêché, est intervenu virtuellement lors de la cérémonie d'ouverture.

« Zéro émission nette, droit de l'énergie et réforme réglementaire : gérer les risques et saisir les opportunités sur un marché de l'énergie carboné », tel est le thème de la LEICA 2026 qui a rassemblé avocats de premier plan, décideurs politiques, régulateurs et divers acteurs réunis pendant trois jours pour débattre des questions cruciales liées à la régulation du secteur énergétique en Afrique. Organisée par le Lawyers in Energy Network en partenariat avec le Ministère fédéral nigérian des ressources pétro-

lières, la conférence a porté sur des questions stratégiques affectant l'industrie pétrolière nigériane et africaine, notamment les réformes sectorielles, la mise en œuvre réglementaire, la sécurité énergétique, le climat d'investissement et la transition vers un avenir énergétique durable. La délégation de l'APPO qui s'est rendue sur place était composée, outre l'Ing. Bakary Traoré, Chef de Cabinet du Secrétaire Général de l'APPO, de M. Bakamba Loguelko, Conseiller Juridique au Secrétariat.

* L'Ingénieur Bakary Traoré, Chef de Cabinet du SG au LEICA à Lagos (République Fédérale du Nigéria) le 13 juillet 2026

De la fragmentation à la force collective

Retenu par des obligations statutaires de l'Organisation, le Secrétaire Général de l'APPO s'est néanmoins exprimé par visioconférence, dans une intervention portant sur le besoin de l'harmonisation des lois et règlements applicables au secteur pétrolier et gazier africains dans la nouvelle ère énergétique mondiale. Indiquant que l'harmonisation des codes pétroliers et la convergence des cadres réglementaires africains représentent l'un des plus importants chevaux de bataille de l'APPO, S.E. Farid Ghezali est d'abord revenu sur la conjoncture énergétique mondiale actuelle, avec les chocs et tensions géopolitiques qui réorganisent les flux d'investissement et la problématique du zéro carbone. Il a ensuite mis en exergue la fragmentation du cadre législatif et réglementaire africain, ce qui a un coût négatif, non seulement pour les investisseurs, mais aussi pour la coopération et le pouvoir de négociation africains.

Harmoniser et non uniformiser

Répondant aux craintes de ceux qui estiment qu'harmoniser reviendrait à effacer les spécificités nationales, le Secrétaire Général a noté que si une telle peur peut être compréhensible, elle ne saurait être justifiée, la souveraineté restant non négociable. « L'harmonisation ne supprime pas la souveraineté ; elle la multiplie, elle transforme les efforts individuels en force continentale. » a indiqué le Secrétaire Général. S.E. Farid Ghezali a souligné ensuite que les effets positifs que l'on peut escompter d'un cadre africain harmonisé, notamment la reconnaissance du gaz naturel comme

combustible de transition, la fixation des attentes en matière de surveillance des émissions, de réduction du torchage et de gestion du méthane à l'échelle continentale, favorisent la mise en œuvre de projets intégrés d'envergure. Selon lui, la convergence doit se faire autour des principes de transparence et de divulgation, des normes de sécurité et d'environnement comparables, des approches sur le contenu local et les bénéfices pour la communauté, des systèmes pour l'attribution des licences et les appels d'offres compétitifs et des mécanismes prévisibles de résolution des différends et de protection des investisseurs.

« L'Afrique ne demande pas la permission de se développer. Elle demande que les partenariats se développent mieux. Une réglementation harmonisée, moderne et inclusive est le langage de ces partenariats. » a-t-il conclu.

« L'AFRIQUE NE DEMANDE PAS LA PERMISSION DE SE DÉVELOPPER. ELLE DEMANDE QUE LES PARTENARIATS SE DÉVELOPPENT MIEUX. UNE RÉGLEMENTATION HARMONISÉE, MODERNE ET INCLUSIVE EST LE LANGAGE DE CES PARTENARIATS. »

S.E. FARID GHEZALI
SG DE L'APPO

La LEICA, le porte-étendard de la régulation en Afrique

La LEICA est un rassemblement de premier plan, une conférence annuelle phare qui, au fil des années, a servi de plateforme crédible pour un dialogue constructif en faveur des réformes gouvernementales et de la croissance sectorielle. Cette conférence de 2026 a offert une plateforme essentielle pour interroger comment la neutralité carbone transforme les licences, la réglementation et la réforme du secteur de l'énergie, l'évolution du rôle des régulateurs sur les marchés soumis à des contraintes carbone, les risques juridiques liés à la transition, au désinvestissement et aux litiges climatiques, les opportunités d'innovation juridique dans les marchés du carbone, la transition gazière et le financement des énergies propres ainsi que le lien entre le droit, les politiques, la réglementation et la réalité commerciale.





En haut, S.E. Diamantino Pedro Azevedo, Ministre des Ressources minérales et du Pétrole de l'Angola et en bas, une vue partielle de l'assistance à l'ouverture de AOG 2026 le 09 septembre 2026 à Luanda (Angola)

Angola Oil and Gas 2026

Investir dans l'avenir de l'Angola

Le SG de l'APPO, SE Farid Ghezali a conduit une délégation de l'APPO à l'Angola Oil and Gas 2026. La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée le 09 septembre 2026 à Luanda par S.E. João Lourenço, Président de la République d'Angola, en présence de S.E. Diamantino Pedro Azevedo, Ministre des Ressources Minérales et du Pétrole de l'Angola.

Investir dans l'avenir de l'Angola, tel est le thème officiel de l'Angola Oil and Gas (AOG) 2026. À la tête d'une délégation du Secrétariat, le SG de l'APPO a participé à la manifestation, prononçant une allocution d'ouverture. Dans ce discours axé sur la nécessité du renforcement de la coopération entre les pays africains à travers des projets concrets, il a insisté sur la nécessité de la valorisation locale des ressources énergétiques et de développement des capacités locales pour la sécurité énergétique et le développement durable. Le SG a également indiqué que la Banque Africaine de l'Énergie (AEB) est prête et que bientôt, elle viendra jouer un rôle majeur dans le financement des projets énergétiques sur le continent. « Comment transformer nos ressources en sécurité énergétique, capacité industrielle et développement durable pour nos populations ? » a-t-il questionné, indiquant en réponse que le financement est au cœur d'un tel défi. « Le succès de notre secteur énergétique ne peut pas se mesurer uniquement au nombre de barils produits ou exportés. Il doit aussi être mesuré par l'électricité produite, les emplois créés et la valeur conservée dans nos économies. Luanda est un lieu approprié pour cette conversation. » a-t-il indiqué.

Audience chez le Ministre Azevedo

En marge de la manifestation, le Secrétaire Général de l'APPO et sa délégation ont été reçus en audience le 10 septembre 2026, à Luanda par S.E. Diamantino Pedro Azevedo, Ministre des Ressources minérales et du Pétrole de l'Angola. Les discussions ont porté sur

les préparatifs du lancement de la AEB, les réunions statutaires de fin d'année 2026 de l'APPO à Abidjan (du 14 au 17 novembre 2026) et la 8^{ème} réunion du Forum des PDG des Sociétés Nationales d'hydrocarbures (SNH) de l'APPO, prévue le 12 octobre 2026 au Cap et organisée par la SANPC. Le Secrétaire Général a profité de cette occasion pour informer le ministre des plateformes numériques lancées par le Secrétariat, notamment celle consacrée au Contenu Local, inaugurée en août dernier.

Une plateforme d'échange et dialogue

La Conférence & Exposition Angola Oil & Gas (AOG) est la principale plateforme d'investissement dans le secteur pétrolier et gazier de l'Angola, réunissant des dirigeants gouvernementaux, des investisseurs, des opérateurs, des entreprises de services et des acteurs du secteur pour explorer des opportunités, construire des partenariats et stimuler les investissements dans le secteur énergétique du pays. AOG offre une plateforme de dialogue de haut niveau et d'engagement commercial autour de l'industrie pétrolière et gazière angolaise, couvrant les développements en amont, l'exploration, l'investissement, le gaz, les infrastructures, la technologie, le contenu local et l'évolution du paysage énergétique du pays. L'événement met en relation les parties prenantes internationales et locales avec les opportunités qui façonnent la position de l'Angola en tant que pôle énergétique africain de premier plan, tout en créant un espace propice à la négociation, au réseautage stratégique et au dialogue industriel significatif.



De gauche à droite : S.E. Dr. Philip Mshelbila, SG GECF, S.E. M. Farid Ghezali, SG APPO & S.E. Stev Simplicie Onanga, Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo lors de la signature du MoU le 20 juillet 2026 à Brazzaville (République du Congo).

Signature de Protocole d'Accord entre Organisations *L'APPO et le GECF d'une même voix autour des problématiques du Gaz*

Le SG de l'APPO et celui du GECF ont procédé le 20 juillet 2026 à la signature d'un protocole d'accord entre leurs Organisations. Le but est de renforcer le cadre de coopération du dialogue énergétique GECF-APPO. Le Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo était l'invité d'honneur de la cérémonie.

En janvier dernier, les deux SG de l'APPO et du GECF prenaient leurs services à la tête du Secrétariat de leurs Organisations respectives. Toutefois, bien avant cette connivence de destinées, les deux hommes se connaissaient, et échangeaient au sujet de l'avenir énergétique de l'Afrique. La signature d'un Protocole d'Accord entre l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains et le Forum des Pays Exportateurs de Gaz n'est donc que le couronnement de nombreux mois d'échanges de vue. Tenue le 20 juillet dernier au siège du Secrétariat de l'APPO à Brazzaville (République du Congo), cette cérémonie solennelle marque donc une nouvelle étape, plus concrète et plus officielle, dans la coopération entre les deux Organisations. En apposant leurs signatures au bas de l'Accord, Leurs Excellences Farid Ghezali, Secrétaire Général de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains et Dr. Philip Mshelbila, Secrétaire Général du Forum des Pays Exportateurs de Gaz instaurent formellement un dialogue durable pour le bénéfice

des Pays Membres. La cérémonie de signature a bénéficié de l'onction de S.E. Stev Simplicie Onanga, Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo.

Un accord ambitieux mais réaliste

Le Protocole d'Accord APPO-GECF, conclu pour une durée de cinq ans renouvelables, vise à exécuter des activités et à partager des expériences, convergences de vue, informations, données et meilleures pratiques dans des domaines d'intérêt commun par divers moyens. Au cours de la cérémonie, le Secrétaire Général de l'APPO a salué le rôle de premier plan joué par le GECF en tant que plateforme d'échange d'expériences et d'informations entre les principaux pays producteurs de gaz dans le monde, soulignant l'aspect concret de ce protocole qui permettra d'aller au-delà des discours pour viser un impact réel au profit du continent africain. Dans la même veine, le Secrétaire Général du GECF a, pour sa part, reconnu le grand rôle joué par l'APPO dans la





promotion des hydrocarbures en Afrique. Il n'a pas manqué d'assurer l'entier engagement de l'Organisation qu'il dirige, en vue de transformer ce protocole d'accord en études et publications croisées, en réunions bilatérales et conférences conjointes, en vue d'une bonne atteinte du cap fixé. Invité d'honneur à la cérémonie, le Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, S.E. Stev Simplicie Onanga s'est réjoui de la mise en commun des efforts de l'APPO et du GECF par cette signature historique. Il n'a pas manqué d'inviter les uns et les autres à persévérer dans cette logique de coordination et de coopération qui, selon lui, est la solution idoine pour avancer sur les différents chantiers liés à l'autonomisation énergétique de l'Afrique.

Deux Organisations aux visions similaires

Basé à Doha au Qatar, le Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF) représente les principales nations exportatrices de gaz au monde, et son action vise à favoriser un dialogue constructif entre producteurs et consommateurs afin d'améliorer la stabilité et la sécurité de

LE MINISTRE DES HYDROCARBURES DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO A INVITÉ LES UNS ET LES AUTRES À PERSÉVÉRER DANS CETTE LOGIQUE DE COORDINATION ET DE COOPÉRATION POUR L'AUTONOMISATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE.

l'offre et de la demande mondiales de gaz. Il est composé de 20 Pays Membres, parmi lesquels cinq appartiennent également à l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO). Si les sociétaires du GECF concentrent 70% des réserves prouvées de gaz et 42% des exporta-

tions dans le monde, les 18 Pays Membres de l'APPO pour leur part, regroupent la quasi-totalité des réserves de pétrole et de gaz de l'Afrique (7,5% des réserves mondiales). Les deux organisations tiennent en haute estime le rôle du gaz comme ressource charnière pour le développement durable, en Afrique et dans le monde, dans le cadre d'une Transition Énergétique juste. Le Protocole d'Accord sera le cadre de concrétisation de cette vision commune, axée sur la promotion de la sécurité énergétique sur le continent et au delà, avec pour objectif, à terme, de transformer les riches ressources gazières africaines en opportunités de création de valeurs, dans le cadre d'une conjoncture internationale difficile, mais qui peut constituer une opportunité pour le gaz africain. Pour atteindre ces objectifs, le Protocole d'Accord sera décliné en plan d'actions, avec des objectifs mesurables et une feuille de route retenue d'accord partie.

*Portrait du Secrétaire Général du Forum des Pays
Exportateurs de gaz (GECF)*
Son Excellence Dr Philip Mshelbila



Son Excellence le Dr Philip Mshelbila a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2026 en tant que cinquième Secrétaire Général du Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF).

Le Dr Mshelbila est un cadre supérieur dans l'énergie avec plus de 30 ans d'expérience, dont la majeure partie couvrait les secteurs mondiaux du gaz naturel / gaz naturel liquéfié (GNL) et de l'énergie.

Sa carrière couvre la direction exécutive, la gouvernance au niveau des conseils d'administration, la communication stratégique et la gestion des parties prenantes, la santé, la durabilité et le développement de projets à grande échelle.

Avant de rejoindre le GECF, il a passé plus de vingt ans chez Shell, occupant récemment les postes de directeur général et directeur général de Nigeria LNG, puis précédemment directeur général d'Atlantic LNG à Trinité-et-Tobago.

Il a vécu et travaillé à travers l'Afrique, l'Amérique, l'Europe et les Caraïbes, et est désormais basé au Moyen-Orient.

Il est titulaire d'un MB et d'une licence de l'Université Ahmadu Bello, d'une qualification de troisième cycle de l'Université d'Aberdeen, et d'un Executive MBA de l'IESE Business School, Espagne.



Siège du GECF à Doha (Qatar).

Présentation du GECF

Le Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF) est une organisation intergouvernementale internationale qui offre une plateforme d'échange d'expériences et d'informations entre ses Pays Membres. Représentant les principales nations exportatrices de gaz au monde, le GECF vise à favoriser un dialogue constructif entre producteurs et consommateurs afin d'améliorer la stabilité et la sécurité de l'offre et de la demande mondiales de gaz.

Membres

Algérie¹, Bolivie, **Égypte**, **Guinée Équatoriale**, Iran, **Libye**, **Nigeria**, Qatar, Russie, Trinité-et-Tobago, Émirats arabes unis et **Venezuela**.

Membres observateurs

Angola, Azerbaïdjan, Irak, Malaisie, Mauritanie, Mozambique, Pérou et **Sénégal**.

Collectivement, les Pays Membres du GECF détiennent 70 % des réserves mondiales de gaz naturel prouvé, représentent 38 % de la production commercialisée, contribuent à 42 % des exportations mon-

diales de gaz et représentent 47 % des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL).

Le GECF reste ouvert à accueillir de nouveaux membres partageant ses principes et objectifs, tels que définis dans l'Accord et le Statut du GECF.

Stratégie à long terme

La Stratégie à long terme (LTS) du GECF constitue un plan directeur global pour un plan d'action unifié entre les Pays Membres du GECF. Elle reflète leurs intérêts communs, définit la vision et la mission, et définit les objectifs stratégiques et prioritaires du GECF.

Ce LTS reconnaît le rôle vital du gaz naturel dans l'économie mondiale, aborde les changements dynamiques affectant le marché mondial du gaz et identifie à la fois les défis et les opportunités liés à la demande croissante de gaz naturel.

La deuxième édition du LTS a été approuvée lors de la 24e réunion ministérielle du GECF tenue au Caire, en Égypte, le 25 octobre 2022. La première édition a été approuvée lors de la 19e réunion ministérielle du GECF à Moscou, en Russie, le 4 octobre 2017.

Vision

Faire du gaz naturel la ressource essentielle pour un développement inclusif et durable.

Mission

Façonner l'avenir énergétique en tant que défenseur mondial du gaz naturel et plateforme de coopération et de dialogue, dans le but de soutenir les droits souverains des Pays Membres sur leurs ressources en gaz naturel et de contribuer au développement durable mondial et à la sécurité énergétique.

Objectifs stratégiques

- Promouvoir le rôle du gaz naturel dans la réalisation du développement durable dans les dimensions économique, sociale et environnementale.
- Assurer une évaluation juste et équitable du gaz naturel.
- Encourager l'adoption et l'avancement des technologies modernes dans l'industrie du gaz naturel.
- Renforcer la position internationale du GECF en tant que plateforme mondiale de dialogue énergétique.

I En gras les Pays Membres du GECF également Membres de l'APPO



LE NOUVEAU VISAGE DU SECRÉTARIAT DE L'APPO



8 mois après la prise de fonction de S.E. Farid Ghezali à sa tête, le Secrétariat de l'APPO change de dimension, sous la bonne gouverne des augustes membres du Conseil des Ministres. Entre restructuration, projet de certification et nouvelles plateformes numériques, l'APPO n'a jamais aussi bien porté sa mission de promotion de la coopération dans les domaines des hydrocarbures en Afrique.



Projet de restructuration

Faire du Secrétariat une plateforme africaine d'Intelligence Énergétique

Le Secrétariat de l'APPO a entamé un processus de restructuration, entériné lors des Réunions de mi-année du Conseil Exécutif. Cette réorganisation qui poursuit plusieurs objectifs institutionnels, a déjà commencé à être déployée, suivant le planning retenu, qui se décline sur une année.

✶ M. Richard Sahgui, actuel Directeur de la Recherche et du Développement au Secrétariat de l'APPO

Bâtir une architecture institutionnelle resserrée, cohérente et orientée vers la performance, tel est l'objectif de la restructuration en cours au Secrétariat de l'APPO. Ce processus inclut la création et la refonte de directions, avec, pour chacune d'elles, un périmètre, une justification et un message institutionnel bien précis. Cette reconfiguration repose donc sur une logique par missions stratégique, combinant d'une part, des fonctions de pilotage, de contrôle et de sécurisation placées au plus près du Secrétaire Général et, d'autre part, des Directions métiers clairement identifiées autour de la production de l'intelligence énergétique, de la coopération institutionnelle, de la transformation digitale, et des services support. La logique adoptée permet d'éviter l'inflation des directions en regroupant les activités selon des chaînes de valeur cohérente, tout en renforçant la lisibilité du Secrétariat auprès des Pays Membres.

5 piliers institutionnels stratégiques

Outre le renforcement donc de la lisibilité de l'action du Secrétariat, la restructuration vise à clarifier les chaînes de responsabilité et les interfaces entre Fonctions Stratégiques, Métiers et Support, mieux articuler les partenariats, les programmes, les forums et le renfor-

cement des capacités, mettre en valeur la place de la donnée, des plateformes, de la gouvernance de l'information et de la transformation digitale et enfin, consolider les fonctions administratives, financières et logistiques autour d'un socle corporatif fiable et performant. Concrètement, une direction comme celle de la recherche et du développement, qui couvre actuellement un périmètre large, verra une clarification de ses vocations institutionnelles ainsi qu'une reconfiguration de son architecture en deux directions distinctes. Tout ceci permettra de mieux répartir les responsabilités, réduire la dé-

pendance à une structure unique, fluidifier la prise de décision et renforcer la redevabilité sur les résultats.

Une montée en charge progressive

La création d'une direction dédiée aux Systèmes d'information répond à une logique d'utilisation du numérique comme un levier d'intégration institutionnelle et de gouvernance, afin de parachever la modernisation numérique du Secrétariat. Par ailleurs, une

refonte organisationnelle devrait conduire à la création d'une direction des services communs pour constituer le socle de soutien administratif, budgétaire, humain et logistique du Secrétariat. Enfin, afin de préserver la cohérence d'ensemble et de sécuriser la gouvernance interne, certaines fonctions demeurent rattachées directement au Secrétaire Général. Ces fonctions ont vocation à piloter, arbitrer, contrôler, encadrer juridiquement et mesurer la performance globale du Secrétariat. Il s'agit notamment du Cabinet, de l'Audit Interne, des affaires juridiques ainsi que de la planification et de la performance. À travers cette restructuration, l'APPO réaffirme sa vocation à servir de plateforme africaine de coordination, d'intelligence énergétique, de coopération stratégique et de déploiement opérationnel au bénéfice de ses Pays Membres. Elle entend renforcer sa

capacité à produire une connaissance énergétique souveraine, à porter des initiatives continentales structurantes, à accompagner la valorisation des ressources africaines, à moderniser son fonctionnement interne et à consolider sa contribution à la sécurité énergétique, à l'intégration et au développement durable du continent. La nouvelle architecture du Secrétariat de l'APPO s'inscrit dans une montée en charge progressive, calibrée selon les ressources disponibles et les priorités de transformation du secrétariat.

Lancement de la plateforme panafricaine du Contenu Local

*L'APPO vise la mise en place d'un bulletin
d'appels d'offre africains*

Le 26 août 2026, le Secrétariat de l'APPO a procédé, à son siège à Brazzaville (République du Congo), au lancement de la première plateforme panafricaine dédiée au Contenu Local. La séance s'est déroulée en mode hybride, (en présentiel et en ligne), devant un parterre d'invités de prestige.



Mme Georgia Andely, procédant, au nom du Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo S.E. Stev Simplicie Onanga, au lancement de la plateforme du Contenu Local de l'APPO le 26 août 2026 à Brazzaville (République du Congo)

Le sens concret de la création par l'APPO d'une plateforme panafricaine dédiée au Contenu Local, c'est bien la mise en place, à terme, d'un bulletin africain d'appels d'offre. Cet objectif, le SG de l'APPO, S.E. Farid Ghezali a tenu à le préciser dès l'entame de la cérémonie de lancement de cet outil de coopération. Organisée dans les locaux du Secrétariat à Brazzaville (République du Congo), la séance a enregistré la présence des principaux cadres des Pays Membres de l'APPO spécialisés dans le Contenu Local, dont certains étaient en visio conférence. Se félicitant de cet heureux aboutissement, le SG a insisté sur la nécessité pour chacun des Pays Membres de s'emparer de la plateforme pour l'alimenter régulièrement, afin qu'elle puisse permettre à tous d'atteindre les différents objectifs assignés. « Cet outil n'est pas mis en place pour juste faire de la figuration, mais pour permettre aux uns et aux autres de travailler ensemble car notre objectif est de décroïsonner », a-t-il stipulé, ajoutant que le but à long terme pour l'APPO, est de mettre en place un bulletin d'appels d'offre africains.

Stimuler les partenariats public-privé

La Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Brazzaville est une Organisation dédiée à la Promotion du commerce et des exportations, à la promotion d'un environnement favorable aux affaires ainsi qu'au développement sectoriel. C'est dire donc que cette chambre a pour cœur de métier la promotion du Contenu Local, ce qui explique la présence de son Directeur Général M. Paul Obambi à la cérémonie. Très satisfait de la plateforme, il s'est félicité de ce qu'elle permettra aux entreprises d'avoir plus d'opportunité et une meilleure ouverture sur le marché africain, rejoignant ainsi la vision des Chefs d'États africains concrétisée par la mise en place d'une zone d'échange économique. Aussi, les avantages de la plateforme, tels que relevés par M. Obambi s'étendent également à la réduction, grâce au partenariat public-privé, de l'un des handicaps importants des économies africaines, à savoir, la dette.

Non pas un achèvement mais le début du chemin

Empêché, le Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo S.E. Stev Simplicie Onanga s'est fait représenter par Mme Georgia Andely qui a, en son nom,

procédé au lancement officiel de la plateforme. Dans son discours de lancement, Mme Andely a salué le travail accompli par les équipes du Secrétariat pour donner corps à la première plateforme panafricaine dédiée au Contenu Local. Soulignant que, sous l'impulsion de S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, le Contenu Local constitue une priorité nationale en République du Congo, elle a noté que la valeur de la plateforme dépendra de l'usage qui en sera fait par les Pays Membres. « Cela suppose des informations fiables et régulièrement actualisées, mais également une appropriation effective de la plateforme par les États et l'ensemble des acteurs du secteur. Son succès ne se mesurera donc pas seulement au nombre d'acteurs qui y seront enregistrés, mais aux opportunités concrètes qu'elle aura permis de créer et aux capacités nationales qu'elle aura contribué à renforcer. C'est à cette condition que la plateforme pourra devenir un véritable outil au service des politiques de Contenu Local de nos États. »

Démonstration et cas pratiques

Le Directeur de la Recherche au Secrétariat, M. Richard Sagui a présenté la plateforme ainsi que ses fonctionnalités. Il a ainsi indiqué que l'objectif principal de la plateforme du Contenu Local est de maximiser la participation des entreprises locales, l'offre des biens et services ainsi que la priorisation des experts africains dans la chaîne de valeur pétrolière et gazière. Cette plateforme numérique permettra donc, en substance, de publier des appels d'offres des entreprises nationales du secteur des industries extractives, de partager de bonnes pratiques et de développer des connaissances en matière de Contenu Local, ainsi que de développer et de concrétiser des partenariats stratégiques fructueux entre les sociétés nationales d'hydrocarbures des Pays Membres, a-t-il ajouté. À sa suite, M. Walter Kessi, spécialiste IT a déroulé le guide d'utilisation de la plateforme, ainsi que ses principales fonctionnalités. La présentation de la politique de sécurité et de confidentialité de la plateforme a suivi. Elle a été assurée par M. Djibril Gueye, spécialiste IT. M. Amadou Boubacar, Analyste de l'Économie et spécialiste du Contenu Local, revenant sur les rôles et désignations des utilisateurs a indiqué qu'il revenait principalement aux Pays Membres de l'APPO, à travers leurs différents points focaux, d'assurer l'alimentation en données de la plateforme. La séance s'est achevée par une séance de cas pratiques et questions/réponses des participants, lesquels n'ont pas manqué de féliciter toute l'équipe du Secrétariat pour cette prouesse.

Projet de certification du Secrétariat

*Interview de Mme Zerfa Belkassem,
Assistante Exécutive du SG*

« Sur le plan opérationnel, le plan de travail est bouclé : la feuille de route sur huit mois est arrêtée, avec les étapes, les responsables et les livrables attendus à chaque jalon, du diagnostic jusqu'à l'audit de certification. »



Le Secrétariat de l'APPO est engagé dans un processus de certification. Pouvez-vous nous donner la genèse de ce projet ? D'où est partie l'idée de certifier le Secrétariat ?

La genèse de ce projet est directement liée à la restructuration institutionnelle du Secrétariat engagée à travers la Résolution 361. En redéfinissant l'architecture cible du Secrétariat nous avons fait un constat

simple : le Secrétariat fonctionnait sans procédures formalisées, sans processus décrits, sans règles harmonisées entre les Directions. Chaque entité travaillait un peu à sa manière, ce qui rendait le fonctionnement peu lisible et difficile à fiabiliser.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de la certification ISO 9001:2015. Il ne suffisait pas de redessiner l'organigramme ; il fallait aussi structurer la façon dont le Secrétariat produit ses livrables, documente ses dé-

cisions et harmonise ses pratiques entre Directions. La certification a été choisie comme le référentiel le plus adapté pour mener ce travail, parce qu'elle impose une méthode : décrire chaque activité comme un processus, avec des entrées, des sorties, un responsable et des indicateurs.

Et ce projet s'inscrit dans la continuité directe de la restructuration : il s'appuie sur l'architecture cible du Secrétariat sans créer de gouvernance parallèle. C'est le Bureau Exécutif Stratégie & Performance, déjà prévu dans la nouvelle architecture, qui porte le pilotage du Système de Management de la Qualité. Donc pour résumer : l'idée est partie d'un besoin très concret combler l'absence de procédures et de processus formalisés au sein du Secrétariat et la certification a été retenue comme le levier qui permet de structurer cela durablement, plutôt que par des correctifs ponctuels.

Quels sont les avantages, pour une structure comme le Secrétariat de l'APPO, d'être certifiée ?

Pour une structure comme le Secrétariat de l'APPO, la certification apporte plusieurs avantages concrets.

Le premier, c'est une preuve tangible de modernisation institutionnelle.

La certification n'est pas juste un label : elle atteste, selon un référentiel international reconnu, que le Secrétariat s'est doté de processus structurés et documentés, dans la continuité de la trajectoire de transformation engagée par la restructuration.

Le deuxième avantage, c'est une gouvernance plus lisible. Avec la certification, chaque processus, chaque responsabilité et chaque décision devient tracé et démontrable ce qui réduit la dépendance aux individus.

Le troisième, c'est une crédibilité renforcée. Vis-à-vis de nos Pays Membres, de nos organes statutaires (Conseil des Ministres, Conseil Exécutif) et de nos partenaires, la certification objective notre sérieux institutionnel. Elle montre que le Secrétariat ne se contente pas d'annoncer une réforme, mais qu'il se soumet à un contrôle externe et indépendant qui la valide.

Enfin, le quatrième avantage, c'est qu'elle installe une culture de performance durable. La logique

ISO 9001 repose sur l'amélioration continue ; on ne cherche pas une conformité ponctuelle pour l'audit, mais un socle qui s'améliore dans le temps, avec des indicateurs suivis mensuellement et une revue de direction régulière.

Ce projet s'articule autour des axes de notre feuille de route, sur une trajectoire de huit mois à compter d'août 2026.

Présentez-nous les axes essentiels de ce projet de certification

Le premier axe, c'est la décision institutionnelle, le cadrage et le diagnostic. Il

s'agit du lancement formel du projet : note de cadrage et arbitrage du Secrétaire Général sur le périmètre, nomination du Responsable Management Qualité et des Pilotes/Co-Pilotes dans chaque Direction, et un diagnostic ISO initial avec l'appui du consultant.

Le deuxième axe, c'est la cartographie des processus, des risques et la politique qualité. Nous menons des ateliers de cartographie par Direction, nous identifions les risques et opportunités, et nous rédigeons la politique et les objectifs qualité du Secrétariat.

Le troisième axe, c'est la documentation qualité et la maîtrise documentaire. C'est un axe central pour nous, parce que le Secrétariat fonctionnait jusqu'à sans procédures formalisées. Nous rédigeons les procédures prioritaires et les fiches processus pour chaque Direction, et nous mettons en place une règle unique de validation, diffusion et archivage des documents.

Le quatrième axe, c'est la formation, le déploiement et le pilotage. Nous formons et sensibilisons l'ensemble du personnel, nous appliquons les procédures dans l'activité courante, et nous mettons en place un tableau de bord qualité pour suivre l'avancement.

Le cinquième axe, c'est l'audit interne et les actions correctives. Nous réalisons les audits internes selon un plan défini, nous identifions les non-conformités, et nous élaborons des plans d'actions correctives.

Enfin, le sixième axe, c'est la revue de direction, l'audit à blanc et l'audit de certification. Le Secrétaire Général préside une revue de direction sur la performance globale du SMQ, un audit à blanc est mené par le consultant pour sécuriser la conformité, puis l'audit de certification ISO 9001:2015 est réalisé par l'organisme certificateur sélectionné.

Quelles sont les initiatives déjà entreprises dans le sens de la mise en œuvre de la feuille de route établie ?

institutionnelle.

D'abord, le périmètre du projet a été défini. Nous avons arrêté les sept entités de l'architecture cible du Secrétariat qui entrent dans la Phase 1 du Système de Management de la Qualité, en cohérence directe avec la restructuration issue de la Résolution 361.

Ensuite, la décision institutionnelle a été prise et actée. Le Secrétaire Général a signé la décision de lancement du projet, ce qui traduit son engagement personnel et donne au projet toute sa légitimité vis-à-vis des Directions.

Nous avons également procédé à la nomination du Responsable Management Qualité et de l'équipe projet.

Sur le plan opérationnel, le plan de travail est bouclé : la feuille de route sur huit mois est arrêtée, avec les étapes, les responsables et les livrables attendus à chaque jalon, du diagnostic jusqu'à l'audit de certification.

Enfin, le projet de cahier des charges est actuellement en révision, en vue notamment de la sélection de l'appui externe (Le consultant ISO) et, plus tard, de l'organisme certificateur.

Nous sommes donc au tout début de la trajectoire, mais avec des fondations institutionnelles solides : une décision portée au plus haut niveau, une équipe identifiée, et un plan de travail prêt à être déployé.

Plusieurs initiatives concrètes ont déjà été engagées, correspondant au premier jalon de notre feuille de route celui du cadrage et de la décision

Quelles sont les prochaines étapes attendues de ce processus ? À quelle date peut-on raisonnablement s'attendre à ce que le Secrétariat de l'APPO soit effectivement certifié ?

objectifs qualité signés par le Secrétaire Général. Viendront ensuite les procédures et fiches processus validées

Les prochaines étapes suivent directement notre feuille de route, sur les huit mois à venir. Dans un premier temps, à court terme, nous attendons : la cartographie des processus validée, le registre des risques du projet, ainsi que la politique et les

par chaque Direction, et la mise en place opérationnelle du dispositif de maîtrise documentaire. Puis, la formation du personnel, la collecte des preuves de conformité sur le terrain, et un premier tableau de bord qualité.

Dans un second temps, nous engagerons les audits internes, avec un rapport d'audit interne et un registre des non-conformités et actions correctives. Cette étape sera suivie d'une revue de direction présidée par le Secrétaire Général, puis d'un audit à blanc mené par notre consultant, qui donnera lieu à un dossier de certification complet. L'ensemble de cette trajectoire doit nous conduire à l'audit de certification proprement dit, mené par l'organisme certificateur que nous aurons sélectionné. Si le calendrier est respecté, nous pouvons raisonnablement viser l'obtention du certificat ISO 9001:2015 vers mars 2027.

Je précise que ce calendrier reste maîtrisé mais exigeant : il suppose un engagement soutenu des Directions, une appropriation réelle des procédures pas seulement sur le papier et un traitement rigoureux des non-conformités qui pourraient être détectées en cours de route.

Avez-vous un mot pour conclure cette entrevue ?

Pour conclure, je dirais que ce projet me tient particulièrement à cœur. Ce n'est pas juste un dossier

technique parmi d'autres : c'est la preuve que la restructuration que nous avons engagée n'est pas restée sur le papier. Nous avons voulu que le changement se voie dans notre façon concrète de travailler dans nos processus, dans nos documents, dans la manière dont chaque Direction rend compte de son activité.

Ce projet, c'est aussi celui de toute une équipe. Je pense aux Pilotes et Co-Pilotes dans chaque Direction, au personnel qui va devoir apprendre de nouvelles façons de faire, et qui le fera avec engagement. C'est ce collectif qui me donne confiance.

Je suis confiante dans notre capacité à tenir cette trajectoire, parce que les fondations sont posées : une décision institutionnelle claire, une gouvernance qui s'appuie sur l'architecture existante sans complexité inutile, et un plan de travail réaliste. Nous avons rendez-vous vers mars 2027 pour la certification et je crois que ce sera une étape importante dans la modernisation du Secrétariat de l'APPO, au service de nos Pays Membres.

Merci.

Développement d'un modèle de raffinage africain par l'APPO et l'ARDA

Passer des raffineries nationales aux hubs régionaux

En signant un mémorandum d'entente le 14 avril 2026, en marge de l'ARDA Week, puis en installant un Comité technique conjoint à la fin du mois de juin, l'APPO et l'ARDA ont engagé l'élaboration d'un programme de développement d'un modèle de raffinage africain. Derrière l'intitulé technique se joue un changement de doctrine : cesser de raisonner en raffineries nationales pour penser en bassins régionaux.

En signant un mémorandum d'entente le 14 avril 2026, en marge de l'ARDA Week, puis en installant un Comité technique conjoint à la fin du mois de juin, l'APPO et l'ARDA ont engagé l'élaboration d'un programme de développement d'un modèle de raffinage africain. Derrière l'intitulé technique se joue un changement de doctrine : cesser de raisonner en raffineries nationales pour penser en bassins régionaux.

Les chiffres sont connus, presque usés à force d'être cités : environ 125 milliards de barils de réserves prouvées de brut, près de 700 tcf (Trillions Cubic Feet) de gaz naturel, quelque 7 millions de barils par jour de pétrole produits. Et pourtant, l'Afrique importe toujours près de 70 % de ses besoins en produits raffinés, pour une facture



^A Le SG de l'ARDA S.E. Anibor Kragha lors d'une réunion du Comité Technique Conjoint APPO/ARDA à Abidjan (République de Côte d'Ivoire) le 29 juin 2026

annuelle comprise entre 80 et 100 milliards de dollars. Si l'on a longtemps expliqué ce déficit par un simple manque de raffineries, ce diagnostic n'est pas exhaustif. En effet, l'Afrique a mis en place beaucoup de raffineries dans les années 1970 et 1980, selon une logique nationale : une unité par pays, dimensionnée sur le seul marché intérieur, faiblement complexe, rarement intégrée à la pétrochimie et systématiquement privée des moyens de sa maintenance. Quarante années plus tard, le résultat est un parc dont l'indice de complexité de Nelson demeure inférieur à 6 quand les standards internationaux se situent entre 9 et 12, et dont les taux d'utilisation effectifs restent très en deçà des capacités installées. Le problème n'est donc pas l'absence d'outil industriel. Cet outil est juste mal dimensionné, conçu contre la géographie économique du continent plutôt qu'avec elle.

Le hub, une rupture de doctrine

L'approche par hubs entend justement inverser ce constat, avec trois principales ruptures préconisées. Cette approche impose d'abord, une rupture d'échelle puisqu'un hub régional ne se dimensionne pas sur un marché national, mais sur un bassin de consommation mutualisé, seul moyen d'atteindre la taille critique qui rend économiquement soutenable la conversion profonde, celle qui maximise la production de produits blancs là où les configurations simples condamnent à produire des fiouls dont l'Afrique n'a que faire. Ensuite, l'approche par hubs prône

une rupture d'intégration d'autant qu'il ne s'agit plus de juxtaposer une raffinerie, un dépôt et un réseau de distribution, mais d'articuler au sein d'un même écosystème l'approvisionnement en brut, la transformation, la valorisation pétrochimique des naphtas et des gaz, le stockage et la mise à disposition des produits. Enfin, la troisième rupture, institutionnelle, est sans doute la plus exigeante. Un hub régional n'a de sens que si les spécifications produits sont harmonisées, les corridors ouverts, les régimes douaniers et fiscaux lisibles d'un pays à l'autre. Autrement dit, le hub est autant un projet de politique publique qu'un projet d'ingénierie. Il s'inscrit à ce titre dans la dynamique de la ZLE-Caf et des communautés économiques régionales. Il répond aussi à un objectif plus prosaïque : réduire une dépendance aux places extracontinentales, Rotterdam, Fujairah ou Singapour, qui renchérit le prix final des produits de 15 à 20 %.

La méthode plutôt que la promesse

Ce qui distingue le projet de développement d'un Modèle de raffinage africain mis en route par l'APPO et l'ARDA des déclarations d'intention passées tient moins à l'ambition affichée qu'à l'attelage retenu. L'APPO apporte l'accès aux données de dix-huit (18) pays producteurs, une vision stratégique sur la valorisation locale du brut et le lien direct avec les ministères et les compagnies nationales. L'ARDA apporte la connaissance fine des raffineries en exploitation, de leurs performances réelles, des opérateurs de

la distribution et des montages associant acteurs publics et privés. D'ailleurs, sept des dix-huit Pays Membres de l'APPO siègent également à l'ARDA. Ainsi, ces deux Organisations, l'une tournée vers l'amont, l'autre vers l'aval, instruisent désormais un dossier commun. L'exécution en a été confiée à un Comité technique conjoint, installé à la fin du mois de juin 2026 et doté d'un cadre de gouvernance formalisé : sponsors exécutifs, groupes de travail thématiques avec une définition précise de la feuille de route et des points d'étape périodiques. Et si la note conceptuelle du projet a été d'ores et déjà validée depuis août 2026, ce sont à présent les termes de référence de l'étude qui sont désormais en cours d'élaboration. L'étude proprement dite, qui couvrira la cartographie de l'offre et de la demande, la typologie des configurations adaptées au contexte africain, l'identification des hubs sur critères objectifs, les schémas directeurs, l'analyse économique et financière ainsi que la feuille de route continentale, doit livrer ses conclusions en 2027. Restera ensuite l'essentiel, qui n'appartient pas aux experts : la capacité des États à transformer un consensus technique en décisions d'investissement. En tout état de cause, l'ambition de l'APPO et de l'ARDA n'est pas de produire un rapport supplémentaire, mais une feuille de route stratégique et opérationnelle sur laquelle Pays Membres, compagnies nationales, régulateurs et investisseurs pourront s'aligner. Si quarante années d'échecs invitent à la prudence, la méthode retenue, cette fois, autorise néanmoins l'attention et l'espoir.

Prix APPO R&D

Récompenser l'innovation africaine

Parmi les initiatives entrant dans le cadre de son 40^{ème} anniversaire à venir, se distingue une action aussi majeure qu'inédite : le prix APPO R&D dont la finalité est d'identifier et de promouvoir les meilleurs porteurs d'innovations dans la recherche et développement dans le secteur des hydrocarbures en Afrique. Les prix sont répartis en plusieurs catégories dotées de prix en nature et en espèces entrent en ligne de compte.

A l'occasion de la célébration de son quarante-naire, l'APPO ambitionne de célébrer l'excellence africaine. C'est tout le sens de ce prix dédié à la Recherche et au Développement. Le concours est ouvert aux acteurs africains de la recherche, de l'ingénierie et de l'innovation, ainsi qu'aux projets développés en Afrique ou pour une application directe dans les Pays Membres de l'APPO. Ainsi, sont intéressés par ce prix, les Chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et laboratoires, ainsi que les ingénieurs, inventeurs, start-up, PME innovantes et incubateurs. Les centres et instituts de recherche, universités, équipes mixtes université-industrie ainsi que les Sociétés nationales, institutions publiques ou parapubliques, consortiums africains de R&D sont aussi visés par l'initiative.

Plusieurs catégories retenues

Le prix APPO de la R&D couvre cinq principales catégories. Il y a d'abord le Prix Gaz, Émissions et Environnement qui récompensera les meilleures solutions liées au gaz, au torchage, au méthane, au CCUS ou à l'em-

la crème des solutions renforçant la valeur ajoutée locale, les chaînes de valeur et les compétences. Aussi, une Mention spéciale Jeune chercheur / Start-up viendra reconnaître un talent émergent ou d'une jeune entreprise innovante. Enfin, le meilleur pour la fin, le Grand Prix APPO R&D viendra couronner la meilleure innovation globale, à fort impact et à potentiel de déploiement continental. Au total, le prix vise à créer une dynamique continentale de reconnaissance de l'innovation énergétique africaine, constituer un portefeuille de projets R&D pouvant alimenter des coopérations futures et renforcer la crédibilité de l'APPO comme ca-

talyseur de solutions africaines pour l'énergie africaine. Le concours sera bientôt lancé et les candidatures seront évaluées sur des bases techniques traçables, par un jury indépendant, alors que l'APPO veillera à la crédibilité de la décision finale.

**LE PRIX APPO DE LA R&D EST
OUVERT AUX ACTEURS AFRICAINS DE
LA RECHERCHE, DE L'INGÉNIERIE
ET DE L'INNOVATION, AINSI QU'AUX
PROJETS DÉVELOPPÉS EN AFRIQUE
OU POUR UNE APPLICATION DIRECTE
DANS LES PAYS MEMBRES DE L'APPO.**

preinte carbone. Le Prix Digitalisation et Efficacité opérationnelle concerne les innovations dans le domaine de l'IA, l'automatisation, les données, l'optimisation et la maintenance. Le Prix Contenu local et Industrialisation quant à lui primera

La stratégie à long terme de l'APPO

*Passer de coordinateur à architecte
de la souveraineté énergétique africaine*

Dans l'optique d'inscrire ses actions dans une logique prospective, l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africain s'est doté d'une Stratégie à Long Terme à l'horizon 2050. Le document s'appuie sur six piliers stratégiques pensés pour faire de l'APPO de devenir la principale cheville ouvrière de l'indépendance énergétique en Afrique.



M. Mourad Beldjham, Membre du Conseil Exécutif de l'APPO pour l'Algérie
et Président du Comité de Stratégie à Long Terme du Conseil Exécutif de l'APPO

Pouvoir permettre aux Pays Membres de transformer leurs ressources en prospérité pour tous les africains, tel est le leitmotiv du document de Stratégie à Long Terme (LTS) de l'APPO présenté par le Comité LTS et endossé par la 27^{ème} Réunion Ordinaire du Conseil Exécutif tenue à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire le 3 juillet 2026. Inscrit dans un contexte mondial volatile, caractérisé par une sécurité énergétique fragilisée, une pression climatique traduite par le désinvestissement dans les hydrocarbures et de grandes avancées technologiques, le LTS répond à l'ambition de l'APPO de mettre fin au paradoxe africain de l'exportation de brut et de l'importation de produits raffinés. L'ambition affichée est de passer de coordinateur à maître d'œuvre de la souveraineté énergétique. Cette stratégie est sous-tendue par la vision de transformer les ressources énergétiques en levier de développement socio-économique, avec une transition juste et équitable. Elle repose sur six piliers stratégiques.

Pilier 1 - Souveraineté & Valeur Ajoutée : Ancrer la souveraineté énergétique

Les objectifs clés sont :

Contenu local : 75% d'ici 2050 (cadre commun, plateforme numérique)

Champions africains : Mobilisation de la Banque Africaine de l'Énergie pour financer les PME/PMI locales
Midstream & Aval : 5 hubs régionaux de raffinage et stockage, création d'un Fonds Régional de Garantie adossé à la Banque Africaine de l'Énergie pour sécuriser les investissements

Marché intra-africain : Harmonisation des spécifications techniques des produits pétroliers et étude d'un mécanisme régional de règlement des différends commerciaux énergétiques

Délais : 2025-2050 | Responsables : Secrétariat APPO, Ministères, SNHs

Pilier 2 – Innovation & Technologie : Catalyser l'innovation africaine

Les objectifs clés sont :

Centres d'excellence R&D : 75% des technologies d'origine africaine d'ici 2050

Plateforme numérique R& opérationnelle en 2026

Charte de Coopération inter-Centres d'Excellence adoptée en 2027 pour définir les spécialisations et assurer complémentarité

Digitalisation & IA : 10% des investissements alloués au numérique (2045)

Solutions IA locales : 100% locales d'ici 2045

Cybersécurité : Protocole commun incluant l'hébergement souverain des données E&P sur le continent (2030)

Propriété intellectuelle : Groupe de travail dédié pour un cadre harmonisé adopté par 100% des pays (2030).

Pilier 3 – Capital Humain & Excellence : Développer les compétences et l'inclusion

Les objectifs clés sont :

Formation : 90% des formations assurées par des instituts africains (2040)

Plateforme numérique de formations (2026)

Mobilité des talents : 90% des besoins comblés par talents africains (2050)

Inclusion :

45% de femmes dans les métiers de l'énergie (2050)

30% de jeunes diplômés (2040)

Gouvernance : Code de conformité APPO (2026), chartes éthiques (2028)

Passport APPO à statut diplomatique (2029) avec établissement du calendrier et de la liste des bénéficiaires dès 2026.

Pilier 4 – Exploration & Production (E&P) : Renforcer la coopération dans l'amont

Les objectifs clés sont :

Banque de données mutualisée (African Exploration Data Hub)

Programmes d'exploration conjoints dans bassins transfrontaliers

Harmonisation des régimes contractuels : modèle unique pour bassins sédimentaires (2030)

Mécanismes juridiques, financiers et opérationnels pour permettre aux SNH de prendre des participations dans les projets d'exploration entre pays membres

Cible : 25% des investissements

amont en Afrique provenant des SNH (2050).

Pilier 5 – Influence Mondiale & Partenariats : Amplifier l'influence énergétique de l'Afrique

Les objectifs clés sont :

Coopération Sud-Sud : 5 partenariats stratégiques d'ici 2028 (ex: OLACDE)

Alliances régionales : AFREC, ARDA – 3 MoUs d'ici 2028

Dialogue international : OPEP, OPAEP, IEF, IEA, GECF – 5 dialogues actifs

Dialogue avec les économies émergentes : dialogues structurés avec l'Inde, la Chine et les pays du Golfe

Finance climatique : 3 partenariats avec institutions de financement climatique (2030).

Pilier 6 – Transition Juste & Équitable : Une transition énergétique propre à l'Afrique

Les objectifs clés sont :

Gaz naturel : 75% du mix électrique (2040) – Combustible de transition

Infrastructures gazières : Extension des gazoducs GAO, Trans-Saharien, CAPS

Décarbonation : Programme régional de réduction du torchage avec objectifs chiffrés par pays

Énergies renouvelables : 25% de pénétration dans les opérations pétrolières (2050)

Hydrogène vert : 4 pôles régionaux de diversification énergétique (2045)

Plaidoyer : Position APPO unifiée dans les COPs, adhésion de tous les pays producteurs africains à l'APPO (2035).



Audience accordée à la Présidente du CABEF par le SG de l'APPO

Un souffle nouveau pour le projet CAPS

* La Présidente du CABEF Nathalie Lum reçue par le SG de l'APPO S.E. Farid Ghezali le 04 août 2026 à Brazzaville (République du Congo).

La Présidente du Forum des affaires et de l'énergie d'Afrique Centrale (CABEF), Mme Nathalie Lum a été reçue en audience par le SG de l'APPO S.E. Farid Ghezali, le 4 août dernier au siège de l'APPO à Brazzaville (République du Congo). Cette rencontre a permis de faire le point de la coopération entre l'APPO, le CABEF et la CEMAC pour la concrétisation du CAPS, un réseau de distribution de gaz naturel et de produits d'hydrocarbures raffinés couvrant la sous-région de l'Afrique Centrale.

C'est depuis septembre 2022 que l'APPO et le CABEF ont signé un Protocole d'Accord dans le cadre de la mise en œuvre du Central Africa Pipeline System (CAPS). Quatre années plus tard, après que les deux Organisations ont réussi à inscrire ce projet structurant à l'agenda de la CEMAC, leurs deux responsables se retrouvent pour ébaucher un bilan d'étape de leurs diligences. Cette prise de contact institutionnelle a aussi permis de réaffirmer le soutien de l'APPO qui sera matérialisé par la signature d'un contrat cadre, le précédant Protocole d'Accord arrivant à expiration. L'occasion a été saisie par la Présidente du CABEF pour faire le point des diligences entreprises pour faire avancer le projet. Le SG de l'APPO, pour sa part, a indiqué que le CAPS sera porté à l'agenda du pre-

mier sommet des Chefs d'État de l'APPO prévu pour se tenir à Brazzaville en République du Congo. La Présidente du CABEF a, pour finir, indiqué qu'un roadshow de présentation du projet aux bailleurs de fond est envisagé pour l'année prochaine. Né de la conférence du CABEF qui s'est tenue à Brazzaville (République du Congo) en 2021, le CAPS est un projet commun des pays de la CEEAC visant à construire un pipeline, le premier réseau transfrontalier de pipelines de pétrole et de gaz en Afrique centrale, qui promet de stimuler l'approvisionnement énergétique de la région. Le réseau comprendra une grande variété d'infrastructures, notamment des gazoducs, des oléoducs, des stations de pompage, des terminaux GNL, des centrales électriques, des raffineries de pétrole et des dépôts de stockage, qui libéreront le potentiel énergétique et économique de l'Afrique centrale.

**Mots de la Présidente du CABEF
à la sortie de l'audience**

« Je voudrais remercier Son Excellence Farid Ghezali pour avoir reçu ma délégation, ici au siège de l'APPO. Je suis venue prendre un contact institutionnel et féliciter le Secrétaire Général pour sa nomination à la tête du Secrétariat de l'APPO. Je suis également venue discuter de la feuille de route à mettre en place pour le projet CAPS. L'APPO est notre partenaire depuis 2022, et nous comptons travailler ensemble pour que le projet que nous avons à cœur, le projet du Central Africa Pipeline System puisse voir le jour. Cette audience nous a permis de poser certains jalons pour implémenter ce projet qui nous tient à cœur. Le CAPS est un projet d'infrastructure permettant à ce que les pays enclavés et les pays d'Afrique centrale puissent avoir de l'énergie. On parle déjà du gaz naturel qui pourrait passer par des pipelines pour les pays qui pourraient avoir des problèmes d'énergie. Aussi, à l'aval nous projetons que le même pipeline adjacent à ce projet puisse desservir des pays enclavés avec des produits pétroliers. Pour les prochaines étapes, et comme discuté au cours de l'audience, il est question de mettre en place l'accord cadre qui devrait être signé dans les jours à venir. Aussi, nous allons continuer la mobilisation des États afin que nous puissions travailler ensemble pour trouver les financements pour le projet CAPS. »



S.E. Mohamed Arkab
Ministre des Hydrocarbures



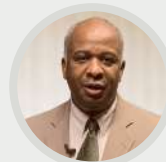
ALGERIE



S.E. Diamantino Pedro Azevedo
Ministre des Ressources Minérales, du Pétrole
et du Gaz



ANGOLA



S.E. Édouard Dahome
Ministre de l'Énergie, de l'Eau et des Mines



BENIN



S.E. Adolphe Moudiki
Plénipotentiaire au Conseil des Ministres



CAMEROUN



S.E. Stev Simplicie Onanga
Ministre des Hydrocarbures



CONGO



S.E. Acacia Bandubola Mbongo
Ministre des Hydrocarbures



R.D. CONGO



S.E. Mamadou Sangafowa-Coulibaly
Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie & Ministre du Pétrole et des Ressources Minérales



Président de l'APPO
CÔTE D'IVOIRE



S.E. Eng. Karim Ibrahim Ali Badawi
Ministre du Pétrole et des Ressources Minérales



EGYPTE



S.E. Clotaire Kondja
Ministre du Pétrole et du Gaz



GABON



S.E. Hon. John Abdulai Jinapor
Ministre de l'Énergie et de la Transition Verte



GHANA



S.E. Antonio Oburu Ondo
Ministre des Hydrocarbures et du Développement
Minier



GUINÉE EQUATORIALE



S.E. Dr. Khalifa R. Abdul Sadek
Ministre du Pétrole et du Gaz



LIBYE



S.E. Kornelia Shilunga
Conseiller spécial Amont



NAMIBIE



S.E. Hamadou Tini
Ministre du Pétrole



NIGER



S.E. Heineken Lokpobiri
Ministre Délégué aux Ressources Pétrolières



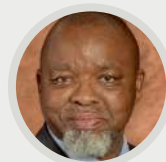
NIGERIA



S.E. Dr. Abdourahmane Diouf
Ministre de l'Énergie et du Pétrole



SENEGAL



S.E. Gwede Mantashe
Ministre des Ressources Minérales et de l'Énergie



AFRIQUE DU SUD



S.E. Fatimé Haram Acyl
Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie



TCHAD



M. Mourad Beldjeham
Membre du Conseil Exécutif



ALGERIE



M. Estêvão Pedro
Membre du Conseil Exécutif



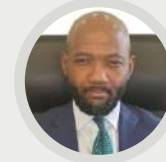
ANGOLA



M. Celestin Gbétognon Enanto
Membre du Conseil Exécutif



BENIN



M. Jean Paul Hervé Akono
Membre du Conseil Exécutif



CAMEROUN



M. Didier Claver Ngankama
Membre du Conseil Exécutif



CONGO



M. Karrol Leta
Membre du Conseil Exécutif



R.D. CONGO



M. Esse Kouamé Bienvenu
Membre du Conseil Exécutif et Président du CE



CÔTE D'IVOIRE



Ing. Ishaq Saad
Membre du Conseil Exécutif



EGYPTE



M. Fernand Epigat
Membre du Conseil Exécutif



GABON



Hon. Richard Gyan-Mensah
Membre du Conseil Exécutif



GHANA



M. Agustin Mba Okomo
Membre du Conseil Exécutif



GUINÉE EQUATORIALE



M. Bader Fadlalla Masoud Elseid
Membre du Conseil Exécutif



LIBYE



Membre du Conseil Exécutif



NAMIBIE



M. Salissou Moussa Diakité
Membre du Conseil Exécutif



NIGER



M. Felix Omatsola Ogbe
Membre du Conseil Exécutif



NIGERIA



M. Ibrahima Noba
Membre du Conseil Exécutif



SENEGAL



Mme Gosetseone Leketi Florence
Membre du Conseil Exécutif



AFRIQUE DU SUD



M. Boukar Moustapha
Membre du Conseil Exécutif



TCHAD

La SANPC accueille la Réunion du Forum APPO des PDG des SNH



MM. Godfrey Mogi, PDG de la SANPC et Kwame Ntow Amoah, PDG de GNPC, respectivement Présidents entrant et sortant du Forum APPO des PDG des SNH

Après Accra au Ghana l'an dernier, la ville du Cap en Afrique du Sud accueille cette année, le 12 octobre 2026, la huitième édition du Forum APPO des PDG des SNH. Il s'agit d'un rendez-majeur pour faire avancer l'agenda du Forum et concrétiser les partenariats entamés ou envisagés.

C'est la Compagnie nationale sud-africaine du pétrole (SANPC) qui accueille ses

Sociétés nationales d'hydrocarbures (SNH) sœurs, à la faveur de cette huitième réunion du Forum APPO des PDG des SNH. Organisée en marge de la Semaine Africaine de l'Énergie, cette rencontre importante verra la consolidation de la place du Forum des PDG sur la scène énergétique africaine. Plusieurs temps forts sont prévus pour meubler cette rencontre. D'abord, les allocutions au menu de la cérémonie, notamment celle d'ouverture de S.E. Gwede Mantashe, Ministre des Ressources Minérales et de l'Énergie de la République Sud-Africaine, permettront de préciser les objectifs du Forum et les fortes attentes de ses retombées importantes pour les millions d'africains vivant sans accès à l'énergie. Il faut également signaler que l'agenda des discussions prévoit des points importants, relatifs aux pôles régionaux de raffinage et de pétrochimie. Les discussions vont aussi porter sur les corridors régionaux du gaz et le GNL. À

cet égard, des programmes multi-pays seront envisagés et discutés. Relativement à la question spécifique du financement de ces projets intégrateurs, un point de l'ordre du jour est consacré à la Banque Africaine de l'Énergie. Aussi, les questions traditionnelle de coopération entre SNH seront abordées avec, en point de mire, la mise en œuvre de stratégies pour renforcer la coopération par des actions et initiatives concrètes.

L'AGENDA DES DISCUSSIONS PRÉVOIT DES POINTS IMPORTANTS, RELATIFS AUX PÔLES RÉGIONAUX DE RAFFINAGE ET DE PÉTROCHIMIE. LES DISCUSSIONS VONT AUSSI PORTER SUR LES CORRIDORS RÉGIONAUX DU GAZ ET LE GNL.

D'importantes missions pour un Forum de premier plan

L'une des initiatives phares de l'APPO pour renforcer l'impact du Forum des PDG des SNH, est la mise en place d'une plateforme numérique dédiée à ce Forum. La réunion verra la présentation et la démonstration de cette plateforme, de même que

celle des autres plateformes complémentaires en cours d'implémentation : plateforme contenu local, plateforme R&D et innovation, et plateforme formation dédiée aux Instituts de formation pétrole & gaz de l'APPO. Il faut noter que le Forum des PDG des Sociétés Nationales d'Hydrocarbures de l'APPO a pour mission d'assurer la collaboration commerciale, technique et technologique dans le domaine des ressources en hydrocarbures entre les Pays Membres, de soutenir le partage des études de recherche et de développement afin d'améliorer la production d'hydrocarbures et d'appuyer un large éventail d'activités de renforcement des capacités dans l'industrie pétrolière pour les ressortissants des pays membres. Ce forum sert également à partager les évolutions du marché

et l'impact des réglementations énergétiques mondiales et régionales ainsi que leurs implications sur la production d'hydrocarbures. La réunion du Cap verra la passation de témoin entre M. Moagi Godfrey, PDG de la SANPC et Président entrant et M. Kwame Ntow Amoah, PDG de la GNPC et Président sortant du Forum.

Vingt sociétés, vingt dates de naissance

Portrait de famille

des Sociétés Nationales d'Hydrocarbures de l'APPO

Il suffit d'aligner les actes de création des Sociétés Nationales d'Hydrocarbures (SNH) des Pays Membres de l'APPO pour lire, en filigrane, l'histoire pétrolière du continent. Les premières, EGPC, SONATRACH, la NOC libyenne, SONANGOL, NNPC, sont filles des indépendances et des nationalisations : entre 1956 et 1977, certains des États africain reprennent la main sur une rente jusque-là administrée depuis l'étranger. Une deuxième vague de naissance de Sociétés Nationales, dans les années 1980, accompagne l'ouverture de nouveaux bassins. Une troisième, beaucoup plus récente, répond à des découvertes majeures ou à des réformes institutionnelles de fond. Six décennies séparent la doyenne des SNH de l'APPO de la benjamine.

Algérie — SONATRACH

Créée le 31 décembre 1963, la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures est un groupe intégré de l'exploration à la pétrochimie, opérateur des réseaux de transport et des exportations gazières vers l'Europe.

Angola — SONANGOL

Instituée par le décret 52/76 du 9 juin 1976, après la nationalisation d'ANGOL, la Sociedade Nacional de Combustíveis de Angola E.P. s'est recentrée sur l'opérationnel depuis 2019, la régulation étant transférée à l'ANPG.



Bénin — SNH-Bénin

Héritière de la SOBEH (2013), la Société Nationale des Hydrocarbures du Bénin prend sa dénomination actuelle par le décret d'octobre 2020. Elle est l'opérateur national au sens du code pétrolier de 2019.

Cameroun — SNH

Créée le 12 mars 1980, elle a été transformée en société à capital public en 2019. Elle gère les intérêts de l'État et commercialise la part de brut lui revenant.

Congo — SNPC

La Société Nationale des Pétroles du Congo est née de la loi du 23 avril 1998, en remplacement d'Hydro-Congo. Ce groupe est présent de l'exploration au raffinage, avec la CORAF, jusqu'à la distribution et au trading.

RD Congo — SONAHYDROC

Créée en 1999 sous le nom de COHYDRO, cette société est rebaptisée Société nationale des hydrocarbures en 2016, en application du régime général des hydrocarbures de 2015. Elle gère l'approvisionnement et la mise en valeur du domaine.

Côte d'Ivoire — PETROCI

Créée le 21 octobre 1975, la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire a célébré son cinquantième en 2025. Elle gère la promotion du bassin sédimentaire ivoirien, participe dans les blocs et assure la distribution du butane.

Égypte — EGPC

La Egyptian General Petroleum Corporation est fondée en 1956 sous le nom de General Petroleum Authority, avant d'être rebaptisée en 1962. C'est une holding coiffant des dizaines de sociétés publiques et de coentreprises.

Égypte — EGAS

L'Egyptian Natural Gas Holding Company a été créée en août 2001 par décret du Premier ministre. Elle organise l'ensemble des activités gazières du pays, de l'exploration à la distribution et à l'exportation de GNL, à travers un réseau de filiales et de coentreprises. Elle délivre également les licences d'exploration gazière.

Gabon — GOC

La Gabon Oil Company est créée par décret le 24 août 2011. C'est la deuxième compagnie nationale après Petrogab. Elle gère des participations de l'État et la montée en puissance comme opérateur.

Ghana — GNPC

La Ghana National Petroleum Corporation est établie en 1983 par la PNDC Law 64, opérationnelle en 1985. Elle est partie prenante de tous les contrats pétroliers du pays et agrégateur gazier national.

Guinée Équatoriale — GEPetrol

Créée par décret présidentiel en février 2001, GEPetrol est opérationnelle dès 2002. Elle administre les parts de l'État dans les contrats de partage de production.

Guinée Équatoriale — SONAGAS GE

La Sociedad Nacional de Gas de Guinea Ecuatorial est créée en janvier 2005. Elle porte la participation de l'État dans tous les projets gaziers du pays, aux côtés de GEPetrol. Valorisation du gaz aujourd'hui torché, méthanol, GPL et GNL constituent son cœur d'activité, avec l'ambition d'un pôle gazier dans le golfe de Guinée.

Libye — NOC

La National Oil Corporation est instituée le 12 novembre 1970, en remplacement de la LIPETCO. Elle chapeaute l'ensemble des filiales opérationnelles du secteur libyen.

Namibie — NAMCOR

Héritière de SWAKOR, la National Petroleum Corporation est structurée sous sa forme actuelle après l'indépendance. Elle est dépositaire de la base de données E&P et partenaire des campagnes du bassin de l'Orange.

Niger — SONIDEP

La Société nigérienne des produits pétroliers est créée le 20 janvier 1977 pour sécuriser l'approvisionnement en produits pétroliers. Elle est devenue Société Nigérienne de Pétrole en 2020, puis opérateur amont en 2024.

Nigeria — NNPC

La Nigerian National Petroleum Corporation est née en 1977 de la fusion de la NNOC et du ministère

des Ressources pétrolières. Elle est transformée en société commerciale, NNPC Limited, en 2022.

Sénégal — PETROSEN

La Société nationale des pétroles du Sénégal est créée en mai 1981 et restructurée en groupe en 2019. Sangomar et Grand Tortue l'ont fait passer, en quelques années, du statut de promoteur à celui de producteur.

Afrique du Sud — SANPC

La South African National Petroleum Company a été officiellement lancée le 23 mai 2025. Elle est née de la fusion de PetroSA, iGas et du Strategic Fuel Fund. Son mandat englobe sécurité d'approvisionnement et la relance des capacités de raffinage.

Tchad — SHT

La Société des hydrocarbures du Tchad est créée par la loi du 23 août 2006. Ses domaines d'activité sont : la prospection, la production, le transport, le raffinage et la distribution.

Ce que la SONATRACH ou la SONANGOL ont appris en un demi-siècle, la SANPC, la SNH-Bénin ou SONIDEP n'ont pas le temps de le réapprendre seules. C'est là toute la logique du Forum : convertir une mémoire industrielle accumulée sur soixante ans en méthodes transmissibles. Les Directeurs Généraux se retrouvent au Cap, en Afrique du Sud, pour la huitième réunion du Forum : vingt dates de création, un seul calendrier donc désormais.



De Luanda au Cap *Le Forum des PDG des SNH change d'échelle*

**Sept réunions, un protocole
fondateur, des accords
signés et une architecture de
travail : bilan avant la
huitième Réunion du Forum
des PDG des SNH
de l'APPO.**

Luanda, 16 mai 2022. En marge du huitième Congrès Africain du Pétrole (CAPE), les Directeurs Généraux des Sociétés Nationales d'Hydrocarbures (SNH) des Pays Membres de l'APPO tiennent leur réunion inaugurale. Accra, 15 septembre 2025 : la septième réunion se clôt sur une conclusion sans ambiguïté, celle qui réaffirme le Forum comme la plateforme privilégiée de coopération et d'action collective entre les SNH du continent. Entre ces deux dates, une institution s'est construite. Deux mois après la réunion inaugurale tenue à Luanda en marge du CAPE, les Directeurs Généraux des Sociétés Nationales d'Hydrocarbures (SNH) de l'APPO se sont retrouvés à Abuja (Nigéria) le 19 juillet 2022, à l'invitation de la NNPC. Ils se réunissent ensuite à Luanda (Angola) le 10 octobre suivant, sous la présidence de SONANGOL, puis Brazzaville (Congo) le 16 novembre 2023, sous la houlette de la SNPC, à Malabo (Guinée Équatoriale) le 24 septembre 2024, avec GEPetrol puis à Accra le 15 septembre 2025, sous l'égide de la GNPC. Semestriel à ses débuts, le rendez-vous est désormais annuel et la présidence du forum change à chaque session : NNPC, SONANGOL, SONATRACH, SNPC, GEPetrol, GNPC. Aucune compagnie ne s'installe durablement à sa tête ; toutes portent la charge à leur tour.

* Vue partielle des PDG des SNH de l'APPO à l'ouverture à Accra (Ghana) le 15 septembre 2025 du 7^{ème} Forum des PDG des SNH de l'APPO.

La contractualisation, un acquis tangible

Dès la troisième réunion, à Luanda en octobre 2022, le Secrétariat soumet un Protocole d'Accord et de Partenariat entre les SNH de l'APPO. Le document est adopté et signé séance tenante par les Directeurs Généraux présents. Adossé à l'Accord Cadre de Coopération et d'Assistance Mutuelle liant les Pays Membres, il devient le socle sur lequel chaque compagnie peut bâtir ses propres accords bilatéraux. Et cet outil n'est pas resté théorique. À Brazzaville, le 16 novembre 2023, cinq accords de collaboration ont été signés à l'issue de la cérémonie d'ouverture du Forum : quatre accords de formation entre SONATRACH et, respectivement, la SNPC, la SNH-Bénin, la GNPC et SONAHYDROC ; un accord de coopération, d'échange d'expertise et de renforcement des capacités entre la SNPC et SONIDEP. Depuis, une séquence de signature d'accords bilatéraux et multilatéraux figure au programme d'ouverture de chacune des réunions du Forum.

Accra 2025 : la consolidation

La septième réunion du Forum a moins créé qu'elle n'a consolidé, ce qui est le signe d'une institution qui mûrit. Elle a reconnu le rôle du Comité des Experts Techniques de l'APPO dans la mise en œuvre des recommandations du Forum. Elle a souligné l'importance de la Banque Africaine de l'Énergie comme véhicule de financement continental. Elle a salué la sélection de quatre domaines de recherche prioritaires, confiés à des centres d'excellence des Pays Membres, et pressé le Forum des Institutions de Formation d'établir le Cadre de Certification de l'APPO. Elle a enfin invité les SNH et leurs filiales à participer à la quatrième Conférence de l'APPO sur le contenu local, tenue à Brazzaville en novembre 2025.

Cap sur Le Cap

À la fin de la réunion d'Accra, la SANPC s'est vu confier l'organisation de la huitième édition, programmée pour le 12 octobre 2026 au Cap. Sur les onze points sont inscrits à l'ordre du jour, deux méritent une attention particulière, parce qu'ils engagent la coopération sur du concret. Le premier porte sur les pôles régionaux de raffinage et de pétrochimie. Le Forum y examinera une proposition de modèle africain de raffinage : une liste restreinte de pôles d'une capacité d'au moins 400 000 barils par jour, assortie de schémas intégrés associant conversion profonde, reformage et production pétrochimique. L'enjeu dépasse la technique. Le continent exporte son brut et réimporte

ses produits raffinés, au prix d'une vulnérabilité que chaque tension logistique rappelle. Raisonner par pôles régionaux plutôt que par projets nationaux isolés, c'est chercher la taille critique là où les marchés nationaux ne la donnent pas. Le second point est la démonstration des plateformes numériques de l'APPO.

Celle du Forum des Directeurs Généraux en est la pièce maîtresse : un centre de coordination sécurisé réunissant bibliothèque documentaire, annuaire des experts de chaque compagnie, observatoire de marché et suivi de l'exécution des décisions. Trois autres plateformes l'accompagnent, consacrées au contenu local, à la recherche et à l'innovation, et aux institutions de formation. La finalisation est visée pour la mi-août 2026. Deux dossiers, deux échelles. L'un engage des investissements industriels considérables, l'autre quelques serveurs. Tous deux répondent à la même question, posée depuis Luanda : comment faire travailler ensemble vingt compagnies que tout, jusqu'ici, incitait à avancer séparément.

LE CONTINENT EXPORTE SON BRUT ET RÉIMPORTE SES PRODUITS RAFFINÉS, AU PRIX D'UNE VULNÉRABILITÉ QUE CHAQUE TENSION LOGISTIQUE RAPPELLE. RAISONNER PAR PÔLES RÉGIONAUX PLUTÔT QUE PAR PROJETS NATIONAUX ISOLÉS, C'EST CHERCHER LA TAILLE CRITIQUE LÀ OÙ LES MARCHÉS NATIONAUX NE LA DONNENT PAS.



African Energy Week

Bilan de 5 années de participation de l'APPO

Conformément à son objectif stratégique de renforcer sa visibilité et sa notoriété en tant qu'institution leader et de référence dans le secteur pétrolier en Afrique et au-delà, l'APPO a su s'imposer comme la première institution internationale en qualité de partenaire officiel de la Chambre Africaine de l'Énergie (AEC) pour l'organisation de la Semaine Africaine de l'Énergie.

La Semaine Africaine de l'Énergie est un événement annuel qui réunit désormais plus de sept cent mille (7 000) participants du continent africain et du monde entier parmi lesquels les membres des gouvernements africains, les Directeurs Généraux des sociétés nationales d'hydrocarbure (SNHs), les Directeurs Généraux des compagnies pétrolières internationales, les investisseurs africains et étrangers du secteur public et privé, les experts, ainsi que la société civile pour débattre et discuter sur l'avenir de l'industrie

pétrolière et gazière africaine. Depuis le lancement de sa première édition en 2021 à Cape Town en Afrique du Sud, l'APPO a été et continue d'être un acteur incontournable dans l'organisation de cette conférence et exhibition annuelle de l'industrie pétrolière et gazière africaine.

Une plateforme de mise en commun des expertises

L'AEW a servi de cadre privilégié et stratégique pour le renforcement de la coopération et de la

NJ Ayuk, Promoteur de la Semaine Africaine de l'Énergie, au Cap (Afrique du Sud) lors de l'édition de 2023 tenue du 16 au 20 octobre 2023

collaboration entre l'APPO et plusieurs organisations internationales dans le domaine de l'énergie notamment l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), l'Association des Raffineurs et Distributeurs Africains (ARDA), le Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF), l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), la Commission Africaine de l'Énergie (AFREC), etc. sur des questions d'intérêts commun. A travers l'AEW, l'APPO a élargi son champ d'actions, non seulement en nouant plusieurs partenariats avec ses paires et d'autres institutions connexes (Afreximbank, CABEF, NCDMB, etc.), mais également en utilisant cet événement comme une plateforme par excellence pour informer sur les nombreuses réalisations enregistrées et surtout pour faire connaître sa position, à l'échelle régionale et internationale, en faveur d'une souveraineté énergétique africaine durable.

Présenter les réformes majeures de l'APPO

A titre illustratif, en 2024, en tant que partenaire et sponsor de marque de l'AEW, le SG de l'APPO, lors de son allocution d'ouverture, a saisi cette occasion pour réaffirmer la volonté et la disponibilité de l'organisation à élargir la liste des Pays Membres (actuellement à 18) par l'adhésion d'autres pays africains. Il a par ailleurs, expliqué les profondes mutations qu'a connu l'institution depuis sa création en 1987 : de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA), elle est passée à l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO). Cette réforme majeure s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de l'APPO aux défis contemporains que connaît l'industrie pétrolière et gazière africaine pour le bénéfice des populations des Pays Membres. Aussi, les efforts de l'APPO en vue de répondre aux challenges de la transition énergétique à travers la création des différents forums (le forum des Directeurs Généraux des Sociétés Nationales d'Hydrocarbure, le forum des Directeurs de la Recherche et Développement et de l'innovation, et le forum des Directeurs des Centres et Instituts de Formation) ont été présentés lors de l'AEW 2024.

Ce qui a valu à l'APPO une plus grande crédibilité et une confiance accrue de la part de ses Pays Membres.

Une participation active entre événements parallèles et animation de panels

Lors de l'AEW 2025, une session spéciale conjointement dirigée par l'APPO et Afreximbank a permis de présenter la Banque Africaine de l'Énergie (AEB). Cette nouvelle institution financière du continent africain créée par l'APPO en collaboration avec l'Afreximbank, en vue garantir un financement durable des programmes et projets énergétiques structurants africains, a été exposée à un public plus large dépassant les frontières du continent africain, démontrant ainsi la détermination de l'APPO à œuvrer au développement de l'industrie pétrolière en Afrique. Au-delà de la présentation de ses actions réalisées et perspectives, l'APPO demeure un acteur clé de l'AEW en matière d'animation des panels de session et dans l'exposition aux stands. Par exemple, en 2025, le Directeur de la Division de la Recherche et la Cheffe de l'Unité Études Énergétiques de l'APPO ont délivré avec succès des panels de session sur des thématiques d'importance capitale, portant sur la transition du pétrole et du gaz aux énergies renouvelables et la promotion de la cuisine propre en Afrique. A travers ces deux sessions, l'APPO a exposé les résultats de ses recherches de solutions durables aux défis actuels de l'industrie pétrolière et gazière africaine. L'édition 2026 de la Semaine Africaine de l'Énergie d'octobre 2026 sera l'occasion pour l'APPO de porter plus haut son rang d'institution de premier plan dans le domaine des hydrocarbures en Afrique et au-delà du continent africain. Il constituera un moyen privilégié de partage des derniers développements sur la AEB et les récentes innovations au sein de l'APPO, à savoir la création des plateformes numériques, la réunion des Chefs d'État des Pays Membres de l'APPO, la réception officielle du nouveau siège de l'APPO ainsi que la signature des plusieurs Accord de Partenariat, notamment l'ARDA et le GECF.

Le message de l'APPO à AEW 2026

Interview du Secrétaire Général de l'APPO

S.E. Farid Ghezali

« L'Afrique doit disposer de rendez-vous qui lui permettent de parler au monde d'une voix forte, structurée et fondée sur ses propres priorités. »



L'APPO participe pour la sixième année consécutive à la Semaine Africaine de l'Énergie. Quel est le message clé porté par l'APPO à cette édition ?

Notre continent ne peut plus se limiter à exporter des ressources brutes tout en important des produits raffinés, des

Le message de l'APPO est clair : l'Afrique doit transformer son potentiel énergétique en développement concret, en emplois et en prospérité pour ses populations.

équipements et des services énergétiques. Nous devons financer davantage nos projets, développer nos capacités de raffinage, renforcer le contenu local et accélérer l'intégration des marchés africains.

À cette édition 2026, l'APPO portera donc un message d'action : il faut passer des déclarations aux projets, des projets aux investissements et des investissements à des résultats mesurables.

La sécurité énergétique, l'accès universel à l'énergie et la transition énergétique doivent être associés à l'industriali-

sation africaine. L'Afrique doit pouvoir utiliser toutes ses ressources — pétrole, gaz, hydroélectricité, solaire, éolien et autres sources — pour répondre à ses besoins immédiats tout en préparant son avenir.

Notre priorité est de construire une Afrique qui produit son énergie, la transforme davantage sur son territoire et retient une plus grande part de sa valeur.

Comment se porte aujourd'hui le partenariat entre l'APPO et la Chambre Africaine de l'Énergie ?

Le partenariat entre l'APPO et la Chambre Africaine de l'Énergie est solide, dynamique et orienté vers des résultats.

L'APPO est une organisation intergouvernementale, tandis que la Chambre Africaine de l'Énergie représente une importante plateforme non gouvernementale rassemblant des entreprises, des investisseurs, des experts et des acteurs du secteur privé. Cette complémentarité est essentielle.

L'Afrique a besoin du dialogue entre les gouvernements, les compagnies nationales, le secteur privé, les institutions financières et les centres d'expertise. Aucun de ces acteurs ne peut, à lui seul, relever tous les défis énergétiques du continent.

Notre coopération porte notamment sur la promotion des investissements énergétiques, la mobilisation des capitaux, le développement du contenu local, la valorisation des compagnies nationales, la promotion du raffinage, la coopération régionale et la visibilité des opportunités énergétiques africaines.

La tenue de l'AEW au Cap, du 12 au 16 octobre 2026, offre une nouvelle occasion de renforcer ce partenariat et de transformer les échanges en engagements et en projets concrets. Le partenariat entre l'APPO et la Chambre Africaine de l'Énergie repose sur une idée simple : rapprocher la vision institutionnelle, les besoins des États et la capacité d'action du secteur privé.

Comment comptez-vous utiliser ce rendez-vous pour avancer dans le recrutement de nouveaux Pays Membres de l'APPO ?

L'AEW réunit des ministres, des compagnies nationales, des investisseurs, des institutions financières, des experts et des représentants de nombreux

pays africains. C'est donc un cadre privilégié pour ex-

pliquer la nouvelle dynamique de l'APPO et échanger avec les pays qui souhaitent renforcer leur coopération énergétique avec le continent.

Notre démarche ne consiste pas à faire de l'adhésion une simple question administrative. Nous souhaitons présenter aux pays intéressés une vision claire de ce que l'APPO peut leur apporter et de ce qu'ils peuvent apporter à l'Organisation.

Nous mettrons l'accent sur plusieurs éléments :

- l'accès à une plateforme de coopération entre pays producteurs et acteurs énergétiques ;
- la participation aux discussions sur la sécurité énergétique africaine ;
- les possibilités de coopération technique et institutionnelle ;
- la participation aux initiatives liées au contenu local ;
- les échanges entre compagnies nationales ;
- l'accès aux opportunités de financement et de partenariat ;
- le développement du gaz, du raffinage et des infrastructures ;
- et la possibilité de contribuer à l'élaboration d'une position africaine commune dans les débats mondiaux sur l'énergie.

Nous souhaitons engager un dialogue particulier avec les pays producteurs, les pays disposant d'un potentiel énergétique important et les pays qui souhaitent développer leurs infrastructures, leurs capacités industrielles et leurs marchés.

L'adhésion à l'APPO doit être comprise comme un investissement dans la coopération énergétique africaine et dans la capacité collective du continent à défendre ses intérêts.

Les dates de l'AEW 2026 coïncident avec celles d'un autre événement mondial de l'énergie. Pourquoi le choix du Cap ?

Le choix du Cap est avant tout lié à la valeur stratégique de l'AEW et à la place qu'occupe cet événement dans l'agen-

da énergétique africain.

L'African Energy Week est devenue une plateforme importante de dialogue, de promotion des investissements et de mise en relation entre les acteurs publics et privés. L'édition 2026 doit réunir les différentes composantes de la chaîne de valeur énergétique et proposer plusieurs axes

consacrés au financement, au pétrole, au gaz, aux énergies renouvelables, à l'industrialisation et aux infrastructures.

Le Cap offre également une position stratégique pour dialoguer avec l'Afrique australe, les marchés internationaux, les investisseurs, les institutions financières et les entreprises technologiques.

Notre participation ne doit pas être considérée comme un choix exclusif entre deux événements internationaux. Il s'agit plutôt de faire de l'AEW une plateforme africaine forte, capable de porter les priorités du continent dans un environnement énergétique mondial en pleine mutation.

La présence de l'APPO au Cap traduit notre volonté d'être présente là où se discutent les investissements, les partenariats et les décisions qui façonneront l'avenir énergétique africain.

L'Afrique doit disposer de rendez-vous qui lui permettent de parler au monde d'une voix forte, structurée et fondée sur ses propres priorités.

Alors que certains discours appellent à l'abandon des énergies non renouvelables, à quoi peuvent encore servir en 2026 des rencontres comme l'AEW ?

Les rencontres comme l'AEW sont plus nécessaires que jamais.

Le débat énergétique ne peut pas être réduit à une opposition entre énergies renouvelables et énergies non renouvelables. La réalité afri-

caine est beaucoup plus complexe.

Des centaines de millions d'Africains ont encore besoin d'un accès fiable à l'électricité. Notre continent doit également industrialiser, créer des emplois, développer ses infrastructures et améliorer les conditions de vie de ses populations.

Dans ce contexte, l'Afrique doit pouvoir mobiliser toutes ses ressources énergétiques. Le pétrole et le gaz continueront à jouer un rôle important dans plusieurs économies africaines, notamment pour le transport, la production d'électricité, l'industrialisation, la pétrochimie et les engrais.

Parallèlement, les investissements dans le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité, la géothermie, le stockage et l'efficacité énergétique doivent être accélérés.

L'AEW permet de débattre de ces questions sans simplification excessive. Elle crée un espace où l'Afrique peut expliquer que sa transition énergétique doit être :

- juste ;
- progressive ;

- réaliste ;
- adaptée à ses besoins ;
- compatible avec l'industrialisation ;
- et soutenue par des financements accessibles.

Pour l'APPO, l'AEW est également un lieu où l'on peut mobiliser des capitaux, promouvoir les projets africains et rapprocher les gouvernements des investisseurs.

L'Afrique ne rejette pas la transition énergétique. Elle demande une transition qui ne sacrifie ni son développement, ni son industrialisation, ni son droit à l'énergie.

L'APPO organise cette année, en marge de l'AEW, la réunion de son Forum des PDG des compagnies nationales. Quelles sont vos ambitions pour ce Forum ?

Le Forum des PDG des compagnies nationales est une initiative stratégique. Les compagnies nationales sont au cœur de l'avenir énergétique africain. Elles disposent de l'expérience, des ressources, des infrastruc-

tures et de la capacité opérationnelle nécessaires pour impulser la transformation du secteur.

La huitième réunion du Forum des PDG des compagnies nationales de l'APPO se tiendra au Cap le 12 octobre, parallèlement à l'AEW.

Notre ambition est de faire de ce Forum un espace de décisions et non un simple cadre d'échanges.

Nous souhaitons notamment avancer sur :

- la coopération entre compagnies nationales ;
- le développement du raffinage africain ;
- le commerce régional du pétrole, du gaz et des produits raffinés ;
- la mutualisation de certaines infrastructures ;
- la mobilisation de capitaux africains ;
- les partenariats dans le domaine du GNL ;
- la transformation locale des ressources ;
- le contenu local ;
- la formation et la mobilité des compétences ;
- et le développement de projets communs.

Nous souhaitons également que les PDG examinent les moyens d'utiliser plus efficacement les capacités existantes. Certaines infrastructures peuvent être partagées, certains achats peuvent être mutualisés et certains projets peuvent être développés conjointement.

Le Forum doit contribuer à l'émergence de compagnies nationales plus fortes, plus compétitives, plus transparentes et davantage tournées vers la coopération continentale.

L'objectif final est de créer un réseau de compagnies na-

tionales capables de construire ensemble des solutions africaines pour les défis africains.

Nos compagnies nationales ne doivent pas seulement être des opérateurs dans leur propre pays ; elles doivent devenir des moteurs de l'intégration énergétique africaine.

Un mot pour conclure cette interview ?

Je voudrais d'abord remercier la Chambre Africaine de l'Énergie pour son partenariat et pour son engagement en faveur de la visibilité et du développement du secteur énergétique africain.

Je voudrais également inviter les gouvernements, les compagnies nationales, les investisseurs, les institutions financières, les entreprises privées et les jeunes professionnels à participer activement à cette édition de l'AEW.

L'Afrique dispose des ressources, des talents et des opportunités nécessaires pour bâtir un avenir énergétique plus solide. Ce qui est désormais attendu, c'est une capacité collective à transformer ces atouts en projets, en infrastructures, en emplois et en valeur ajoutée.

L'APPO est prête à jouer pleinement son rôle dans cette transformation, en renforçant la coopération entre ses États membres, en accueillant de nouveaux pays et en développant des partenariats avec les institutions africaines et internationales.

L'avenir énergétique de l'Afrique ne doit pas être subi. Il doit être pensé, financé et construit par les Africains, avec tous les partenaires qui partagent cette ambition.

Je vous donne rendez-vous au Cap pour une semaine de dialogue, de partenariats et d'action au service d'une Afrique plus intégrée, plus industrialisée et plus souveraine sur le plan énergétique.

Le stand de l'APPO à la Semaine Africaine de l'Énergie 2026

Fidèle à sa mission qui est de promouvoir la coopération dans le domaine des hydrocarbures entre ses Pays Membres et d'autres institutions mondiales, l'APPO prend part depuis 2021, année de sa création, à la Semaine Africaine de l'Énergie. Son stand, lieu privilégié de rencontres et d'échanges reflète, cette année encore, les défis et les engagements d'une Organisation panafricaine de premier plan. Il est placé sous deux thématiques phares de l'Organisation : d'une part, la promotion de la Banque Africaine de l'Énergie et, d'autre part, le lancement symbolique des activités de préparation du 40^{ème} anniversaire l'APPO. En ce qui concerne la Banque, les travaux préparatifs de son lancement sont quasiment achevés, et l'APPO s'apprête, de concert avec son partenaire pour ce projet, Afreximbank, pour officiellement porter sur les fonds baptismaux cette institution bancaire dédiée à révolutionner le financement des projets énergétiques en Afrique. Les Pays Membres de l'APPO ayant choisi Abuja (République Fédérale du Nigéria) comme siège de cette Banque, c'est dans cette ville que son lancement aura lieu, en présence de prestigieux invités de marque des deux Organisations fondatrices. Le stand servira donc de vitrine à ce projet novateur qui constitue, depuis quelques années, l'un des centres d'intérêt les plus évoqués par les visiteurs du stand de l'APPO. De même, puisque l'APPO fête, trois mois seulement après la Semaine, son 40^{ème} anniversaire, le stand est décliné aux couleurs de cet événement qui s'annonce. Ses visiteurs seront amplement renseignés sur les activités phares prévues dans le cadre de cet anniversaire, qui culminera le 27 janvier 2027, mais dont la commémoration est prévue pour couvrir l'entièreté de l'année 2027. Et bien entendu, le stand servira de vitrine pour les projets importants actuellement en cours au Secrétariat de l'APPO, avec la possibilité d'y suivre des démonstrations des différentes plateformes et de la carte interactive en cours d'implémentation : plateformes R&D, Contenu Local, NOC, Banque de données et Training.

Opinion

Jeunesse africaine et métiers de l'énergie

« La jeunesse africaine est déjà au cœur de l'avenir énergétique du continent. La question n'est plus de savoir si elle aura un rôle à jouer, mais de savoir si nous lui donnons les moyens de le jouer pleinement, à la hauteur des enjeux. »

Par S.E. Farid Ghezali, SG de l'APPO

(Éditorial signé le 12 août 2026 lors de la journée de la jeunesse africaine)

Les jeunes Africains grandissent dans un contexte paradoxal : un continent riche en ressources énergétiques – pétrole, gaz, solaire, vent, hydro, géothermie – mais où des centaines de millions de personnes n'ont toujours pas accès à une électricité fiable, moderne et abordable. Dans le même temps, ils voient le monde parler de transition énergétique, de neutralité carbone, de nouvelles technologies... souvent sans que leurs réalités quotidiennes soient pleinement intégrées. Pour eux, l'énergie n'est pas un concept abstrait : c'est la lumière dans une salle de classe, la connexion d'un incubateur numérique, le fonctionnement d'un hôpital, la possibilité de créer une entreprise.

Des métiers de l'énergie en pleine mutation

L'un des grands changements des dernières années est que les métiers de l'énergie ne se limitent plus aux ingénieurs pétroliers ou aux techniciens de centrales. Le secteur se transforme et avec lui, la carte des

compétences :

- métiers classiques, toujours indispensables : ingénierie pétrolière et gazière, génie électrique, mécanique, maintenance industrielle ;
- métiers des nouvelles énergies : ingénieurs en énergies renouvelables, spécialistes du stockage, de l'efficacité énergétique, de la gestion de réseaux intelligents ;
- métiers de la donnée et du digital : analyse de données, modélisation, cybersécurité des infrastructures, systèmes de contrôle ;
- métiers de la régulation et des politiques publiques : juristes, économistes, régulateurs, experts en gouvernance, fiscalité, marchés de l'énergie ;
- métiers de la durabilité : spécialistes environnement, climat, responsabilité sociale, relations avec les communautés.

Autrement dit, l'énergie est devenue un écosystème de compétences. Cela ouvre d'immenses possibilités pour la jeunesse africaine, à condition d'organiser l'accès à ces métiers.

Sans souveraineté des compétences, pas de souveraineté énergétique

On parle beaucoup de souve-



Départ de 4 étudiants congolais boursiers de la SNPC en métiers du pétrole et du gaz, de Brazzaville (République du Congo) pour l'Institut Algérien du Pétrole (Boumerdès, Algérie) le 21 janvier 2026.

raineté énergétique, d'indépendance, de contrôle de nos ressources et de nos décisions. Mais aucune de ces ambitions n'est possible si nos pays continuent de dépendre principalement d'expertises externes.

La vraie souveraineté passe par :

- des universités et écoles capables de former des ingénieurs, des techniciens, des régulateurs au meilleur niveau ;
- des programmes de formation continue qui permettent aux jeunes professionnels de suivre l'évolution rapide des technologies et des normes ;
- des partenariats structurés entre États, compagnies nationales, opérateurs privés et centres de formation pour aligner les compétences sur les besoins réels des projets.

C'est précisément dans cette logique que l'APPO a mis en place son Forum des directeurs des instituts de formation du secteur pétrolier et gazier. Lancé pour renforcer la coopération entre les pays membres en matière de formation et de développement des compétences, ce Forum vise à rapprocher les institutions, à partager les expériences et à harmoniser les programmes. Il constitue une réponse concrète à un enjeu majeur : doter l'Afrique des compétences nécessaires pour maîtriser sa propre destinée énergétique.

Investir dans la jeunesse, ce n'est pas seulement financer des bourses ; c'est lui donner accès à des projets, à des responsabilités, à des parcours de carrière dans l'énergie. C'est accepter qu'elle soit une force de proposition, pas seulement une force d'exécution.

Vers un catalogue africain unique de formation

L'ambition portée par l'APPO va plus loin : elle est de construire pro-

gressivement un catalogue africain unique de formation dans le domaine de l'énergie. Ce n'est pas un simple exercice administratif. C'est une vision stratégique.

Un tel catalogue permettrait :

- d'identifier les formations disponibles dans les différents pays membres ;
- de rendre les parcours plus lisibles pour les jeunes Africains ;
- d'harmoniser les référentiels et les certifications ;
- de favoriser la mobilité des étudiants, des techniciens et des jeunes professionnels ;
- et, à terme, de créer une véritable marque africaine de compétence énergétique reconnue au niveau international.

C'est une étape essentielle vers une Afrique qui ne se contente pas d'exploiter ses ressources, mais qui forme elle-même les femmes et les hommes capables de les valoriser durablement.

Donner à la jeunesse une place à la table

Le débat sur l'avenir énergétique de l'Afrique se tient encore trop souvent sans la présence suffisante des jeunes : réunions techniques, négociations internationales, conférences, instances de décision. On les invite pour les photos, et rarement pour les décisions.

Pourtant, les choix que nous faisons aujourd'hui – sur le pétrole, le gaz, les infrastructures, les renouvelables – sont des choix qui structurent leur horizon, pas le nôtre. Il est donc légitime qu'ils soient :

- associés à la réflexion : consultations, panels, forums de jeunes professionnels de l'énergie ;
- présents dans les instances : comités consultatifs jeunesse auprès des

ministères et des organisations régionales ;

- mis en avant dans les projets : programmes "jeunes talents", accès aux responsabilités sur les projets innovants.

Parler de "jeunesse africaine et métiers de l'énergie" ne doit pas se limiter à célébrer un potentiel abstrait, mais à organiser une véritable co-construction de l'avenir énergétique avec elle.

Un éditorial pour dire notre responsabilité

En ce mois d'août, traditionnellement consacré à la jeunesse, le message que nous pouvons porter est clair :

- La jeunesse africaine n'est pas un supplément d'âme dans nos politiques énergétiques ; elle en est le pilier.
- Les métiers de l'énergie ne sont plus un domaine fermé, mais un champ d'opportunités immense, qui doit s'ouvrir à nos jeunes, nos femmes, nos entrepreneurs.
- Notre responsabilité collective – États, institutions, entreprises – est d'investir massivement dans les compétences, la formation, l'insertion professionnelle et de donner à cette génération les moyens d'être actrice, pas spectatrice, de la transformation énergétique du continent.

Si l'Afrique parvient à aligner ses ressources naturelles avec les talents de sa jeunesse, alors elle ne sera pas seulement un acteur de la transition énergétique mondiale : elle pourra en devenir l'un des architectes.

"Le jour où l'Afrique formera elle-même les femmes et les hommes qui maîtrisent son énergie, ce jour là, elle ne négociera plus sa place dans le monde : elle la définira."



Conseil des Ministres 2026 de l'APPO

*Abidjan la métropole ivoirienne
accueille l'événement*

Les membres du Conseil des Ministres de l'APPO se retrouvent à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 17 novembre 2026 pour leur Réunion annuelle. Cette rencontre marquera une étape charnière dans l'évolution de l'Organisation, avec plusieurs points cruciaux à l'ordre du jour.

Banque Africaine de l'Énergie, restructuration et certification du Secrétariat, modèle de raffinage africain..., les membres du Conseil des Ministres de l'APPO ont du pain sur la planche pour la réunion annuelle statutaire de leur Organisation. Prévu pour se tenir en prélude du Salon International des Ressources Extractives et de l'Énergie (Sirexe) 2026, la rencontre est placée sous la présidence de S.E. Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie de la Côte d'Ivoire et Président de l'APPO. Ce dernier, dès l'entame de son mandat, début 2026, avait déjà défini les priorités de l'APPO sous sa gouverne. La réunion d'Abidjan servira de tremplin pour mesurer les succès obtenus, ainsi que le restant du chemin à parcourir.

La Banque Africaine de l'Énergie : un succès tangible

L'histoire retiendra que c'est sous la présidence de S.E. Mamadou Sangafowa Coulibaly que le projet de mise en place de la Banque Africaine de l'Énergie (AEB) a connu ses jalons décisifs, notamment avec le bouclage du capital minimal attendu des Pays Membres de l'APPO pour son décollage effectif. La satisfaction de ce prérequis a permis de donner un coup d'accélérateur au projet, conduit conjointement avec Afreximbank. Ceci a notamment déclenché la mise en route d'un certain nombre de diligences internes, parmi lesquelles, la création d'un groupe de travail conjoint pour le recrutement du Président de la Banque. La réunion d'Abidjan sera le lieu, pour les membres du Conseil des Ministres, de faire le point du che-

min parcouru dans la création de cette banque révolutionnaire, tout en se donnant les moyens d'aller encore plus loin, pour la AEB et pour l'Afrique.

Réformer le Secrétariat pour le mettre aux normes internationales

L'autre point important à l'ordre du jour du Conseil des Ministres de Novembre est celui de la restructuration du Secrétariat. À cet effet, le Secrétariat, sous la houlette du Conseil Exécutif, a travaillé sur la mouture du projet qui sera présenté aux Ministres de l'APPO, à charge pour eux de l'étudier et de l'adopter. Le projet prévoit un important redéploiement du personnel, de nouveaux recrutements ainsi que le renforcement des capacités du personnel. L'objectif ici est de rendre le Secrétariat plus moderne



SEM Mamadou Sangafowa-Coulibaly, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie de la République de Côte d'Ivoire & Président de l'APPO, lors des travaux de la 48^{ème} Session du Conseil des Ministres de l'APPO le 4 novembre 2025 à Brazzaville (République du Congo)

et plus performant, pour un meilleur service à l'Organisation. En attendant la mise en œuvre de cette réforme, le Secrétariat, déférant aux instructions du Président de l'APPO, s'est d'ores et déjà engagé dans un projet ambitieux de mise en place de différentes plateformes devant appuyer les engagements de l'APPO en faveur du Contenu Local, de la maîtrise par l'Afrique de ses

données, de sa Recherche & Développement ainsi que de ses filières de formation. Toutes ces plateformes seront présentées lors du Conseil des Ministres pour avis et orientations. D'autres points importants de l'ordre du jour concernent le projet de certification de l'Organisation ainsi que le projet de modèle africain de raffinage que l'APPO développe en partenariat avec l'ARDA.

L'organe suprême de décision de l'Organisation

Composé des ministres chargés du secteur des hydrocarbures des Pays Membres ou des plénipotentiaires desdits pays, le Conseil des Ministres est l'organe suprême de politique et de décision de l'APPO. Il est entre autres chargé d'approuver les politiques générales, l'orientation et les programmes de l'Organisation, approuver la création, au sein de l'Organisation, de tout organe qu'elle jugera approprié pour la réalisation de ses objectifs et confirmer la nomination des membres du Conseil Exécutif. Il a aussi à charge d'approuver le budget et les états financiers du Secrétariat, de décider de la candidature des nouveaux membres et observateurs ainsi que d'examiner et de statuer sur toute autre question qu'elle juge pertinente, y compris les questions non prévues par la loi. Notons, pour finir, que le Conseil Exécutif de l'APPO, qui s'était déjà rencontré à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) courant juillet de l'année pour sa réunion de mi-mandat, se réunira à nouveau en novembre en prélude au Conseil des Ministres, pour étude et amendement de son rapport à présenter au Conseil des Ministres pour adoption.



Au centre, S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire à l'ouverture de la 1^{re} édition du SIREXE le 27 novembre 2024 à Abidjan (Côte d'Ivoire)

SIREXE 2026

Le carrefour de l'avenir extractif et énergétique de l'Afrique

Le Salon International des Ressources Extractives et de l'Énergie (SIREXE) s'impose comme la plateforme de référence en Afrique pour les secteurs minier, pétrolier et énergétique. Placée sous le Haut Patronage de S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, la deuxième édition de 2026 marque un tournant décisif en mettant les infrastructures au cœur des dynamiques de transformation économique du continent.



Après le succès retentissant de sa première édition, le SIREXE revient en 2026 avec une ambition clairement affirmée : changer d'échelle. Plus grand, plus structurant, plus international, le Salon International des Ressources Extractives et de l'Énergie s'impose désormais comme une plateforme de référence en Afrique, au cœur des enjeux stratégiques liés aux mines, au pétrole et à l'énergie. Sous le haut patronage du Président Alassane Ouattara, cette deuxième édition marquera une nouvelle étape, avec une participation renforcée des États, des majors, des investisseurs et

des experts du monde entier. Entre impératif de souveraineté énergétique, valorisation des ressources naturelles et exigence de durabilité, les défis sont nombreux — mais les opportunités le sont tout autant. Le SIREXE 2026 se positionne comme une réponse concrète à ces enjeux en réunissant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur : États, majors internationales, investisseurs, PME locales et startups innovantes.

Des intervenants de haut niveau

Moment inaugural du SIREXE 2026, la cérémonie d'ouverture réunira les plus hautes autorités de l'État, des délégations internationales ainsi que les leaders des industries extractives et énergétiques. Ce temps fort marquera le lancement officiel du salon et donnera le ton de cette deuxième édition, à travers des allocutions de haut niveau, des annonces stratégiques et une vision partagée de l'avenir du secteur. Tout au long du SIREXE proprement dit, de nombreux événements parallèles seront organisés par les exposants, partenaires et institutions. Cocktails, soirées privées, rencontres informelles... ces formats plus libres favorisent des échanges directs dans un cadre convivial et propice au développement de relations durables. Le SIREXE 2026 proposera également un programme riche de conférences, panels et sessions stratégiques, réunissant des experts, décideurs publics, industriels, chercheurs et investisseurs venus du monde entier. Ce volet scientifique et stratégique fait du SIREXE une plateforme de réflexion, d'échange et de projection sur l'avenir des industries extractives et énergétiques en Afrique.

Plusieurs rendez-vous incontournables

Parmi les autres rendez-vous les plus attendus figurent les explosifs Abidjan Mining Drinks, devenus un incontournable pour les professionnels du secteur. Événement emblématique du salon, le tournoi de golf du SIREXE réunit décideurs, dirigeants et partenaires dans un cadre d'exception. Au-delà de la compétition, ce rendez-vous offre un espace privilégié de networking, où les échanges se font dans un environnement détendu, favorisant des discussions de qualité et la création de liens durables. Le SIREXE met également à l'honneur l'innovation à travers son Hackathon, un temps fort dédié aux talents, aux startups et aux esprits créatifs. Enfin, véritable colonne vertébrale du SIREXE, la zone d'exposition rassemble l'ensemble des acteurs des industries minières, pétrolières et énergétiques dans un environnement conçu pour favoriser les rencontres, valoriser les expertises et accélérer les opportunités d'affaires. Pensée comme un parcours fluide et immersif, elle permet aux visiteurs professionnels d'explorer l'ensemble de la chaîne de valeur, de découvrir les innovations du secteur et d'entrer en contact direct avec les décideurs clés. Au terme de plusieurs jours d'exposition, d'échanges et de réseautage, la cérémonie de clôture viendra consacrer les temps forts du SIREXE 2026, en mettant en lumière les avancées, les engagements et les perspectives ouvertes durant l'événement. Elle constituera également un moment privilégié pour valoriser les initiatives marquantes et renforcer les dynamiques de coopération engagées tout au long du salon.

Source : www.sirexe.ci



10 km Brazza

L'APPO a soutenu et participé

Le groupe Maison Colibri a organisé le 19 juillet 2026 la deuxième édition de la course dénommée « 10 km Brazza » à Brazzaville (République du Congo). Parmi les athlètes venus de divers horizons pour participer à la course, figuraient plusieurs membres du personnel du Secrétariat de l'APPO, d'autant que celui-ci a sponsorisé l'événement.

« Ensemble, tout devient possible ». C'est sous ce leitmotiv que s'est tenue la deuxième édition du « 10 km Brazza » à Brazzaville en République du Congo le dimanche 19 juillet 2026. L'APPO apporte son soutien au « 10km Brazza » qui aura lieu le dimanche prochain 19 juillet 2026 à Brazzaville (République du Congo). Parti de la Corniche de Brazzaville, la course a parcouru divers points stratégiques et emblématiques de la capitale congolaise, notamment la stèle de l'éléphant, le CHU de Brazzaville et la Tour Nabemba. L'événement vise à promouvoir les valeurs de la sportivité, de la solidarité, de la citoyenneté, du rayonnement et du développement durable. C'est



d'ailleurs ce qu'est allé expliquer le Directeur de la Course, M. Derrick Kadza, Directeur de Maison Colibri à S.E. Farid Ghezali lors d'une audience à lui accordée quelques jours avant l'événement, le 15 juillet 2026 dans les locaux du Secrétariat à Brazzaville. Plusieurs membres du personnel du Secrétariat ont effectivement participé à la course des 10km de Brazza. Habillés aux couleurs de l'APPO, ils ont couru sur les 10 km du parcours, portant fièrement les valeurs de l'Organisation. Au terme de la course, le Directeur de la Recherche & Développement, M. Sahgui Tiatti Tchananti a, au nom du SG de l'APPO, réitéré le soutien de l'Organisation pour cette course et précisé les raisons qui ont motivé cet accompagnement : « Le sport, c'est la santé et cette activité nous a permis de

nous dégourdir du stress accumulé en semaine et de garder les muscles en forme. L'événement est donc venu à point nommé et je souhaite qu'il soit fréquemment répété. Le parcours de la course a été très bien pensé. J'ai moi-même chronométré : il fait effectivement 10 km. J'ai fait tout le tour sans hésiter et tout s'est très bien passé. Le trajet était balisé de policiers et de guides pour orienter les coureurs. De pareils événements doivent être soutenus et voilà pourquoi l'APPO est sponsor des 10 km Brazza. Je rendrai fidèlement compte à S.E. M. le Secrétaire Général qui est d'ailleurs très content de la mobilisation du personnel du Secrétariat, car un personnel en forme contribuera forcément mieux au développement des activités de l'APPO. »

L'équipe de l'APPO au 10km Brazza le 19 juillet 2026 à Brazzaville (République du Congo)

La révolution pétrolière du schiste dans les années 2010

Dans les années 2010, le pétrole et le gaz de schiste ont propulsé les hydrocarbures non conventionnels dans une nouvelle dimension. Ce qui avait débuté comme une expérimentation aux États-Unis a rapidement bouleversé la donne géopolitique mondiale du secteur pétrolier et gazier. Alors que la production pétrolière américaine était auparavant en déclin, l'essor de l'industrie du pétrole de schiste a hissé les États-Unis au rang d'acteur énergétique parmi les plus influents au monde, transformant à jamais la structure énergétique mondiale.

La clé du succès de ce secteur pétrolier non conventionnel réside dans les avancées technologiques de la fracturation hydraulique et du forage horizontal. L'évolution de la technologie de fracturation a permis de libérer des hydrocarbures piégés dans des formations étroites, tandis que le forage directionnel ou horizontal a permis aux opérateurs de forer latéralement à travers de grandes sections de réservoir. La combinaison de ces deux prouesses technologiques et du prix du pétrole en vigueur a permis de débloquent d'importants réservoirs étroits aux États-Unis. Depuis, la production pétrolière des États-Unis a connu une augmentation spectaculaire, passant de 5 millions de barils par jour en 2008 à 9 millions de barils par jour en 2015, puis à 13 millions de barils par jour en 2019. Le pays est ainsi devenu le plus grand producteur de pétrole au monde.

économique principalement en Russie et en Asie.

Risques environnementaux

Cependant, malgré son succès éblouissant, le pétrole et le gaz de schiste pourraient être extrêmement désastreux pour l'environnement. En effet, les technologies utilisées nécessitent une grande quantité d'eau, des émissions de GES et peuvent provoquer des tremblements dus aux activités de fracturation souterraine. Malgré les critiques concernant le coût de production du pétrole de schiste, les impacts environnementaux et sociaux, il continue de marquer de son empreinte le marché mondial de l'énergie. Cette révolution pétrolière non conventionnelle laissera sans aucun doute ses marques dans l'histoire de l'énergie mondiale pour les décennies à venir pour avoir réussi à défier les producteurs traditionnels grâce à une technologie accélérée et à l'innovation. C'est une leçon pour l'Afrique. Cela montre que les engagements et initiatives de l'APPO pour passer de la dépendance technologique et financière aux technologies et fonds importés pourraient libérer beaucoup plus de ressources pétrolières à travers le continent. Bien que pour l'instant l'Afrique accorde la priorité aux ressources pétrolières conventionnelles, de très grands potentiels ont été identifiés à travers le continent et devraient être pris en compte dans la position de l'APPO pour la transition énergétique.

La réponse des producteurs traditionnels

Le coût de production plus élevé est un élément critique de la viabilité économique du pétrole de schiste. Alors que le pétrole non conventionnel généré par les États-Unis créait un surplus, les pays de l'OPEP ont adopté un plan stratégique visant à maintenir la production stable plutôt que de la réduire. En 2014, cette stratégie a entraîné l'effondrement spectaculaire du prix du pétrole, passant de 100 USD/baril à moins de 50 USD/baril. En effet, la stratégie de l'OPEP a réussi à faire disparaître des centaines de compagnies pétrolières de schiste. Il est vrai que la révolution du pétrole et du gaz de schiste a fondamentalement remodelé le cadre géopolitique mondial. Elle a considérablement réduit la dépendance des États-Unis au pétrole du Moyen-Orient, entraînant une érosion significative du contrôle des prix par l'OPEP. Elle a ensuite propulsé les États-Unis comme l'un des principaux exportateurs mondiaux de pétrole brut et de GNL, forçant une diversification

Soigner son empreinte numérique

Un capital à protéger

Un clic, une inscription, une photo publiée : chaque geste laisse une trace. Bout à bout, ces traces composent notre empreinte numérique, sorte de double électronique qui parle de nous — parfois avec justesse, parfois plus que nous ne le voudrions.

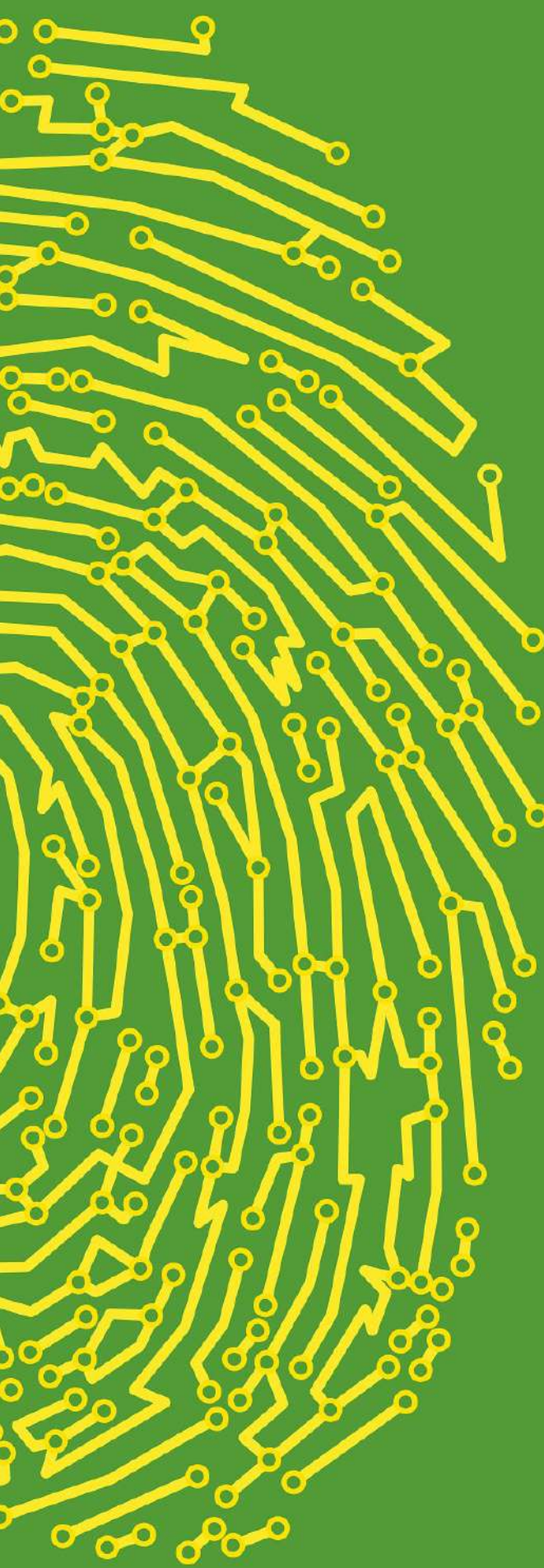
Réputation, sécurité, carrière : tout se joue aussi désormais derrière un écran. En prendre soin n'est plus un luxe, c'est une vraie compétence.

Notre empreinte numérique a deux visages. Il y a d'abord ce que nous choisissons de montrer : profils sur les réseaux, publications, avis en ligne, tribunes. Et puis il y a le reste, ce qui échappe à notre vigilance : cookies, géolocalisation, historiques de navigation, données aspirées par les applications, mentions faites par d'autres. Un simple nom tapé dans un moteur de recherche en révèle déjà une bonne partie. Le résultat surprend souvent : informations obsolètes, faits déformés, éléments qu'on croyait oubliés. Dans un monde où tout se vérifie en ligne, cette image nous précède désormais partout, jusque dans la salle de réunion.

L'e-réputation : cohérence plutôt que volume

L'e-réputation, c'est ce que les autres perçoivent de nous à travers nos traces en ligne. Devenue un actif immatériel à part entière, elle se voit pourtant souvent réduite à un compteur : nombre d'abonnés, taux d'engagement, visibilité algorithmique. La course aux followers, longtemps érigée en symbole de succès, reste un indicateur trompeur. Acheter de faux abonnés expose à un discrédit brutal le jour où la fraude éclate. Publier à tout-va, sans ligne directrice, dilue le message. S'exposer sans mesure ouvre grand la porte à l'usurpation d'identité, au harcèle-





ment, à l'ingénierie sociale. Au fond, la vraie e-réputation ne se pèse pas au poids de l'audience mais à la cohérence : un profil sobre, tenu à jour, fidèle à un parcours vaut mieux qu'une foule d'abonnés sans substance.

Les gestes qui font la différence

Tout commence par un petit audit. Prenez l'habitude, chaque trimestre, de taper votre nom dans plusieurs moteurs de recherche. Que dit-on de vous ? Les informations sont-elles à jour ? Correspondent-elles encore à votre parcours ? Vient ensuite un travail plus discret : revoir les paramètres de confidentialité de chaque réseau social, couper la géolocalisation par défaut, faire le tri parmi les applications tierces qui accèdent à vos comptes. Côté sécurité, la règle d'or ne bouge pas : un mot de passe unique par service, un gestionnaire dédié, l'authentification à deux facteurs pour verrouiller l'accès. Et avant chaque publication, une question toute simple : si ce contenu paraissait demain à la une d'un journal, seriez-vous à l'aise ?

Le droit à l'oubli : un levier à connaître

Consacré en 2014 par un arrêt fondateur de la Cour de justice de l'Union européenne, le droit à l'oubli permet de demander le déréférencement d'un contenu nous concernant lorsqu'il

est inexact, dépassé, excessif ou préjudiciable. Concrètement, on demande au moteur de recherche de supprimer le lien qui mène à l'information, sans forcément effacer la page d'origine. Le droit n'est pas pour autant absolu : il doit composer avec la liberté d'expression, le droit à l'information et l'intérêt public. En Afrique, le cadre juridique prend forme peu à peu. La Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données, dite Convention de Malabo, adoptée en 2014, est entrée en vigueur le 8 juin 2023, après une quinzième ratification. Elle reconnaît quatre droits essentiels : accès, rectification, opposition, effacement. Plusieurs pays africains, parmi lesquels des Pays Membres de l'APPO — Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal —, ont leurs propres autorités de protection des données, où chacun peut porter réclamation. Connaître ces recours, c'est se donner une chance d'agir le jour où une information en ligne finit par nuire. Au total, notre empreinte numérique est un capital, au même titre qu'une réputation professionnelle. Elle se cultive, se protège et, quand il le faut, se corrige. À l'heure où la frontière entre vie privée et vie professionnelle tient parfois à un simple écran, en prendre soin, c'est protéger sa réputation, sa sécurité, et celle des institutions qu'on représente.

Retrouvez toutes les
deux semaines sur nos
différentes plateformes,
notre nouvelle émission
« La minute de l'APPO »
pour rester informé de
notre actualité ainsi que
des nouveautés.



www.apposecretariat.org

OLEODUC CULTUREL



Année 1 // No. 00003 // Oct 2026

SUPPLÉMENT DU MAGAZINE DE L'APPO - COPRODUIT AVEC LE VENEZUELA

La culture est énergie... Faites-la circuler !

Editorial

Ce numéro de l'Oléoduc Culturel » paraît dans un contexte africain marqué par l'organisation de la Semaine Africaine de l'Énergie, un rendez-vous des peuples africains et du Sud global producteurs de pétrole mais aussi de culture. Car oui, nous le pensons à l'Oléoduc Culturel, la culture est une énergie, et une énergie essentielle pour irriguer nos oléoducs en même temps que le pétrole, afin que cette ressource stratégique ne demeure pas un vain vecteur de déstabilisation et de paupérisation de nos peuples.

Une telle approche s'inscrit dans la vision plus large de l'APPO concernant l'exploitation rationnelle des ressources pétrolières — dans une perspective Sud-Sud et au service d'un développement durable fondé sur l'intérêt social général des peuples. Cela permet de mieux comprendre l'accueil réservé au supplément « Oléoduc culturel » dans la revue de l'APPO, ainsi que la parution opportune de celle-ci durant cette Semaine africaine de l'énergie 2026. Cet événement majeur, qui se déroule actuellement, réunit des acteurs économiques, culturels, techniques et spécialisés — venus d'Afrique comme d'autres régions — au sein de l'univers stratégique et crucial de l'énergie et des hydrocarbures.

Continuons donc la promotion de nos ressources pétrolières essentielles, mais également de nos cultures plurielles, afin que nos oléoducs ne tarissent jamais de cet amour que nous partageons, depuis l'Afrique, jusqu'au Vénézuéla, et au Sud global.

Dans ce numéro



Ville murale

Où les murs
racontent et chantent
des histoires



Mur du Port

Cotonou, l'une des
capitales mondiales
de l'art mural



Amazonie

Environnement,
géopolitique et
culture de la Paix



Bassin du Congo

Garante mondiale
de la biodiversité

Équipe Oléoduc Culturel (Caracas - Brazzaville - Dakar)

Fondateur : Aníbal Márquez / Coordinatrice Générale : Carmen Fifamè Toudonou

Membres : Irama Díaz - Noel Márquez - Gabriel Mbaedzou - Abraxas Iribarren - Reinaldo Mijares R. - Mariela Colina - Babacar Dieng



Ville murale

Où les murs racontent et chantent des histoires

Par l'équipe de coordination de la Ville murale

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MURALISME "VILLE MURALE" EST UN PROJET ITINÉRANT D'ART URBAIN AU VENEZUELA, INSPIRÉ PAR UN PROFOND ESPRIT POPULAIRE QUI TRANSFORME LES ESPACES PUBLICS EN GALERIES À CIEL OUVERT.

Le Festival "Ville Murale", comme on l'appelle communément, rassemble des centaines d'artistes nationaux et internationaux qui, en interaction directe et bienveillante avec les communautés locales, mettent leur précieuse créativité au service d'un objectif commun : revitaliser l'identité locale à travers des ateliers de conception et de création de fresques murales, des événements musicaux, du théâtre de rue, des foires communautaires et des activités de création collective innovantes. Ces initiatives ont fait de ce festival un mouvement dynamique d'art public et de revitalisation communautaire, transformant les façades urbaines en toiles ouvertes qui racontent l'identité, l'histoire et la résilience de ses habitants. Plus de

400 créateurs locaux et étrangers, originaires notamment du Mexique, de Colombie, du Panama, de France et d'Espagne, ont participé à des interventions sur les façades, des ateliers de formation, des projections de films en plein air, des spectacles de danse, de poésie et des démonstrations culinaires.

PLUSIEURS ÉDITIONS ET DOMAINES D'INTERVENTION

Le Festival International de Muralisme "Ville Murale" a vu le jour en 2023. Sa première édition s'est tenue à Clarines, ville magique et historique de l'est du Venezuela, dans l'État d'Anzoátegui, qui nous a littéralement ouvert ses portes, parta-

geant son histoire et ses récits pour les faire refléter sur ses murs. De là a débuté un parcours qui nous a menés à la 25ème édition, laissant une empreinte indélébile dans treize États et vingt-trois villes à travers le pays.

Il est important de souligner que le Festival "Ville Murale" comprend un volet éducatif communautaire, proposant des ateliers dans divers domaines culturels. Chaque jour, chaque événement allie muralisme et ateliers pédagogiques, colloques, musique, danse et présentations de l'identité locale de chaque communauté. Ainsi, puisque cette initiative découle du besoin des villes et des communautés de se reconnaître dans l'espace public, "Ville Murale", au-delà d'une simple intervention esthétique, rend un profond hommage aux habitants



de chaque territoire, honorant leur mémoire collective et transformant l'espace public en une source de fierté.

Sur le plan de l'organisation, le Festival International de Muralisme "Ville Murale" a connu un succès immédiat dès ses débuts et a maintenu un rythme soutenu et itinérant grâce à la rencontre essentielle des diverses organisations et mouvements sociaux et culturels qui composent aujourd'hui sa plateforme. Le Festival est piloté par une équipe de coordination, avec la participation et l'interaction de plusieurs organisations et mouvements sociaux et culturels actifs dans la vie communautaire vénézuélienne, parmi lesquels on peut notamment citer : le Front Francisco de Miranda, 100 % San Agustín, Horno Colectivo, La Belleza de Vivir et Modo Cultura.

Concernant la philosophie du Festival "Ville Murale", son approche s'éloigne du format traditionnel des galeries, privilégiant la rue comme lieu de rencontre multidisciplinaire. "Ville Murale" fonctionne comme une plateforme dynamique qui favorise la circulation des muralistes, musiciens, artisans, artistes de cirque, danseurs, poètes et chefs, tant nationaux qu'internationaux.

Ce croisement de disciplines enrichit non seulement l'expé-

rience du public, mais génère également un précieux échange créatif qui promeut et développe les carrières artistiques et les expériences créatives des artistes participants, tout en revitalisant l'ensemble du quartier.

IMPACT ET REVITALISATION GLOBALE DU QUARTIER

Le rayonnement du Festival International de Muralisme "Ville Murale" embrasse de multiples dimensions de la vie communautaire et culturelle. Il est à la fois un hommage et un sentiment d'appartenance : chaque œuvre naît d'un dialogue direct avec la communauté ; les habitants partagent leurs histoires et leurs souvenirs avec les créateurs, garantissant ainsi que chaque fresque reflète fidèlement l'identité du lieu.

"Ville Murale" offre une plateforme artistique où se rencontrent muralistes, musiciens, poètes, gastronomie haut de gamme et rêveurs, créant un flux culturel dynamique qui met en lumière les talents locaux et internationaux. Parallèlement, le festival favorise l'animation sociale et touristique par l'investissement dans l'espace public. Il contribue au tourisme culturel, dynamise l'économie locale et

laisse un héritage artistique accessible à tous.

Le Festival fonctionne comme un travail d'équipe, avec une approche participative. Le succès de chaque édition repose sur une gestion de production rigoureuse sur le terrain et un fort engagement social. De la logistique pré-événementielle jusqu'à la clôture, l'équipe de coordination du festival garantit un processus participatif, proactif et fondé sur la responsabilité partagée, respectueux des spécificités du territoire. Elle réaffirme que l'art public est un outil fondamental pour démocratiser la culture et tisser des liens communautaires à travers la couleur et la mémoire.

Considérant que l'amour, l'amitié et la fraternité entre les peuples, la solidarité, l'équité et la justice sociale, la beauté spirituelle et le bien-être matériel constituent des valeurs fondamentales et des principes directeurs pour les pays du Sud, Le Festival international de muralisme "Ville Murale" et le Mouvement de Muralisme du Venezuela lèvent leurs pinceaux à l'aube, leurs huiles de pétrole et leurs textures acryliques, leurs tropiques chromatiques et leurs mains de fraternité, pour construire avec tous et toutes, le Mural universel d'honneur suprême à notre Espèce Humaine : La paix.

Mur du Port

Cotonou, l'une des capitales mondiales de l'art mural

Par Carmen Fifamè Toudonou

LA VILLE DE COTONOU (RÉPUBLIQUE DU BÉNIN) ABRITE L'UN DES PLUS LONGS MURS GRAFFÉS AU MONDE. SITUÉ AU CŒUR DE LA CAPITALE ÉCONOMIQUE, CETTE FRESQUE AUX MILLES COLORIS RACONTE LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET LE FUTUR DE CE PAYS HISTORIQUEMENT ET CULTURELLEMENT RICHE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.



Cotonou abritait déjà, avec son mur du patrimoine, le plus long mur graffé de l'Afrique. La cité change d'échelle avec la réalisation du mur du Port de Cotonou, actuellement long de 1800 mètres, et qui fera, à terme, 2000 mètres au total, tutoyant ainsi les dimensions des plus

longs murs graffés au monde. Tout est justement parti de la réalisation du mur du patrimoine par le festival Effet Graff, initié par les graffeurs Seencelor Labombe, Dr Mario et Stone. Soutenus par la Fondation Claudine Talon, les participants au festival se sont, dans le cadre d'une première phase du

projet, lancés le pari de doter Cotonou d'une fresque murale monumentale. Le projet a ensuite été soutenu par le Ministère de la Culture, avec pour objectif d'apporter l'art urbain au cœur de la ville car tout le public n'a pas le loisir de se rendre dans les galeries pour consommer de l'art.

DES TALENTS VENUS DU MONDE ENTIER

La réalisation du mur a mis en commun les talents d'une trentaine d'artistes graffeurs et muralistes du Bénin et d'autres pays d'Afrique et du monde tels que l'Allemagne, le Brésil, le Sénégal, le Ghana, la Belgique, la

il y avait notamment Sitou, artiste togolais basé en France, Edmun artiste brésilien, Bakeroner artiste allemand, Madzoo et Chimère du Sénégal Mo-hawudu du Ghana, Eduardo Cobra du Brésil et Kalouf Kessadi de la France. Il faut aussi noter que plusieurs femmes artistes ont travaillé sur le mur. Parmi ces femmes artistes, l'on peut citer

pour la première phase, la thématique commune à tous était « New Bénin ». Il s'agissait donc de raconter l'histoire du Bénin, le passé, le quotidien avec une projection sur le futur du pays. Par la suite, les artistes ont pu aborder d'autres thématiques personnelles ayant toujours rapport au Bénin, mais



France et le Maroc. Parmi les grands noms de l'art urbain béninois qui y ont contribué, l'on peut citer, outre les initiateurs du festival, Lionel Attere, Tipam, Julien Sinzogan, Dominique Zinkpè, Gratien Zossou, Docteur Mario et Fatiou Akindé. En ce qui concerne les artistes internationaux,

Paola Delfin du Mexique ainsi que Afi Kodjobi et Drusille Fagnibo du Bénin.

DES COULEURS VIVES ET PRÉCIEUSES

Les thématiques abordées ont trait à la culture du Bénin. Ainsi,

non abordées par d'autres artistes : les attributs des rois, le guépard (animal emblématique des équipes nationales du Bénin), les visages féminins du Bénin dans la culture, le dialogue interculturel, l'art vodoun, le retour des cerveaux ainsi que des scènes de la vie ordinaire. La philosophie du mur est simple : ra-

mener l'art vers la population et inviter le grand public à découvrir le travail des artistes d'ici et d'ailleurs et à s'interroger sur les thématiques abordées par les artistes. Pour ce faire, ces derniers ont veillé à utiliser du matériel de qualité, à savoir la peinture acrylique et les bombes Montana. Grâce à cette

continuer à travailler de nuit ainsi que d'échafaudages, car le mur mesure cinq mètres de hauteur, voire un peu plus par endroits.

AMENER L'ART AU CŒUR DE LA VILLE

Le projet, démarré en 2022, est

tisant par la même occasion. Ainsi, circulant dans la ville de Cotonou, il n'est pas rare de rencontrer des touristes et même des cotonnois admirant les graffitis, se faisant prendre en photo dans leur décor magnifique. Et le mur lui, par ses touches de couleurs vives et impressionnantes, apporte une note



précaution, les couleurs du mur gardent, au fil des années, leur vivacité très frappante. Mais la réalisation d'un projet aussi gigantesque implique également une logistique importante et rigoureuse. Les artistes ont dû par exemple user de containers pour stocker leur matériel, de projecteurs pour pouvoir

encore en cours puisque quelques parties du mur restent à peindre. Par leur prouesse, tous ces graffeurs et muralistes ont démontré leur talent et prouvé que l'art ne se limite pas aux galeries et aux musées, qu'il peut être porté au cœur même de la cité, le démocra-

de gaieté et de vie dans la ville, rendant silencieusement hommage à ces hommes et ces femmes artistes qui ont un jour, pensé qu'il était possible d'offrir à la face du monde leur talent et leur imagination.

Remerciements

M. Lionel Attere, artiste muraliste.

L'Amazonie Vénézuélienne

Dimension environnementale, géopolitique et culturelle de la paix

Par Franklin Leal et Aníbal Márquez

CE N'EST PAS PAR HASARD, MAIS EN RAISON D'UN EUPHÉMISME POUR DÉCRIRE LA MAJESTÉ ET LA BEAUTÉ DE LA FORÊT TROPICALE DE NOTRE AMÉRIQUE DU SUD, QUE SON NOM A ÉTÉ CHOISI ; AMAZONE (DU LAT. ET GR. BELLE FEMME COMBATIVE).

L'Amazonie est comprise comme une unité continue de bassin et de biome, mais aussi comme un espace géopolitique d'une très grande importance pour l'Amérique du Sud et pour l'équilibre climatique mondial. On la considère aussi - à juste titre ! - le poumon de la planète. Son importance ne se limite pas à l'étendue territoriale. Le bassin versant de l'Amazone couvre environ 7 millions de km² et près de 40 % de l'Amérique du Sud, qui s'étend sur huit pays : la Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Guyana, le Pérou, le Suriname et le Venezuela, intégrant un réseau de plus de 50 écosystèmes aquatiques et terrestres interconnectés, tandis que le Biome Amazonien comprend des forêts humides, des forêts inondables, des savanes, des marais et d'autres environnements de transition qui soutiennent une biodiversité unique et irremplaçable. Ensemble, l'Amazonie abrite plus de 10 % de la biodiversité mondiale connue, concentre entre 90 et 140 milliards de tonnes métriques de carbone et joue un rôle décisif dans

la formation des pluies et la circulation atmosphérique à l'échelle régionale et mondiale.

SOUTIEN DE LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE

Son fonctionnement écologique dépend de l'interaction entre la forêt, l'eau et l'atmosphère. L'Amazonie fournit de l'humidité à toute l'Amérique du Sud, influence les précipitations dans la région et contribue à la stabilisation du climat mondial. Les forêts amazoniennes recyclent l'eau par évapotranspiration et alimentent des « rivières volantes » qui transportent la vapeur vers d'autres régions du continent, tandis que les rivières, les zones humides et les plaines alluviales soutiennent la connectivité écologique, la pêche et la productivité biologique. Le bassin fournit environ 16% à 22% du débit total des fleuves vers les océans, une proportion extraordinaire qui montre son rôle dans le système hydrologique planétaire. Par

conséquent, comprendre l'Amazonie uniquement comme une forêt serait insuffisant. Elle doit être considérée comme une infrastructure naturelle critique dont l'intégrité dépend de la continuité des cycles de l'eau, du carbone et de la biodiversité.

UN ÉCOSYSTÈME SOUS HAUTE PRESSION

L'état actuel de l'Amazonie est sous haute pression. La déforestation, les incendies, l'exploitation minière illégale, l'expansion agricole et les infrastructures fragmentent le paysage, réduisent la connectivité et affaiblissent la capacité du système à réguler le climat. Le « Sommet des trois bassins versants », tenu à Brazzaville en 2023, a souligné que l'Amazonie, le Congo et le Bornéo-Mékong concentrent une grande partie des forêts tropicales et de la biodiversité terrestre de la planète, et que leur disparition menace la stabilité climatique mondiale. Plusieurs évalua-



tions avertissent que la région pourrait atteindre des seuils critiques si la dégradation continue, en particulier dans les zones où les sécheresses sont plus sévères et où la saison sèche se prolonge.

UN ATOUT GÉOPOLITIQUE PLANÉTAIRE

La dimension géopolitique est centrale. L'Amazonie ne peut pas être lue seulement comme un espace naturel, mais comme un territoire où se croisent

souveraineté, droits indigènes, approche culturelle, contrôle territorial et critères sur les modèles de développement. L'Organisation du Traité de coopération amazonienne - OTCA joue un rôle essentiel en tant que mécanisme de coopération entre les pays amazoniens pour renforcer la gouvernance régionale, le suivi et la protection des forêts. En même temps, l'alliance entre les bassins de l'Amazone, du Congo et du Bornéo-Mékong vise à construire une voix commune du Sud mondial pour favoriser la conservation et la justice climatique. Dans ce contexte,

l'Amazonie est un atout géopolitique à l'échelle planétaire : sa conservation protège non seulement les écosystèmes, mais renforce également la capacité des pays amazoniens à influencer l'agenda international.

PLUS DE LA MOITIÉ DU TERRITOIRE DU VÉNÉZUELA

L'Amazonie vénézuélienne occupe une place singulière dans ce panorama. Au sens large, elle comprend principalement

les états d'Amazonas, de Bolívar, du delta Amacuro et de la Guyane Esequiba et représente environ 55 % du territoire national. Son noyau plus proprement amazonien est concentré dans le sud de l'État d'Amazonas, où la population est dispersée et fortement dépendante des fleuves, avec des localités comme Puerto Ayacucho, San Fernando de Atabapo, La Esmeralda et San Carlos de Río Negro. La région est également un corridor de transition entre le bassin de l'Orénoque et celui de l'Amazone, ce qui en fait un espace de connexion écologique et géographique de grande valeur.

CONNEXION ENTRE BASSINS CONTINENTAUX

L'axe hydrologique le plus important est le système Orinoco-Casiquiare-Río Negro. L'Orénoque prend sa source dans le sud du Venezuela et son cours supérieur est relié au Casiquiare, un bras fluvial unique au monde qui dévie une partie de ses eaux vers le río Negro et, par cette voie, vers le bassin amazonien. Le Casiquiare est la seule connexion naturelle prouvée entre deux grands bassins continentaux et fonctionne comme un corridor écologique d'échange d'espèces, de nutriments et de processus hydrologiques. Sa valeur n'est pas seulement hydrographique, elle exprime aussi la condition de charnière biogéographique du sud du Venezuela entre l'Orénoque et l'Amazonie.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PEUPLES AUTOCHTONES

L'Amazonie vénézuélienne est également l'une des régions avec la plus grande diversité indigène du pays. Dans l'État d'Amazonas, la population indigène représente environ 45 % des habitants et au moins 21 peuples indigènes cohabitent dans l'État, ce qui en fait la région multiethnique et pluriculturelle du Venezuela, dont les Yanomami, Ye'kwana, Jivi, Uwöttuja, Curripaco, Warekena, Baniva, Baré, Piapoco, Sanema, Hoti, Eñepa et d'autres communautés. Dans l'ensemble amazonien vénézuélien sont également présents des villages comme Warao et Pemón, entre autres. Cette diversité n'est pas seulement démographique, mais reflète une territorialité ancestrale qui a soutenu la forêt par la connaissance écologique, la mobilité fluviale et la défense du territoire. La flore et la faune exotiques sont également remarquables, parmi lesquelles : les oiseaux de Toucan et les guacamayas ; le danta ou tapir, le jaguar, le plus grand félin d'Amérique, le dauphin rose, des reptiles géants comme l'anaconda, le caïman noir, entre autres.

UN ÉCOSYSTÈME SINGULIER

La présence de l'État dans la région amazonienne du Venezuela s'exprime par la reconnaissance résolue des droits ancestraux, spirituels, culturels et économiques des peuples autoch-

tones, dont les postulats primordiaux se voient attribuer un rang constitutionnel et, Des cadres appropriés de participation sociale, législative, politique, électorale, éducative et culturelle sont mis en place, gérés directement par les communautés amazoniennes en correspondance avec leurs propres traditions et valeurs culturelles. Elle s'exprime également à travers des zones naturelles protégées, des postes administratifs, des unités militaires et la mise en œuvre de programmes sociaux. Les aires protégées, comme les parcs nationaux de Canaima, Yapacana, Parima-Tapirapecó, Duida-Marahuaca et d'autres, sont essentielles pour conserver la biodiversité et freiner la dégradation, produit des pressions et modifications dérivées de l'activité humaine. Dans ce cadre, le parc national de la Caura a une importance stratégique en tant que corridor écologique du biome amazonien, étant le plus vaste du Venezuela et le deuxième au niveau mondial pour la protection des forêts. L'Amazonie est donc une infrastructure naturelle et politique indispensable à la stabilité climatique, à la biodiversité mondiale et à la diversité culturelle. L'Amazonie vénézuélienne, par sa singularité hydrologique, sa diversité indigène et sa position de charnière entre le fleuve Orénoque et le fleuve Amazone, appelle à une protection renforcée basée sur une gouvernance efficace, contrôle territorial, renforcement des aires protégées et reconnaissance des peuples indigènes comme acteurs centraux de la conservation. Autrement dit, culture amazonienne pour la paix.

Forêt équatoriale du Bassin du Congo

Garante mondiale de la biodiversité

Par Carmen Fifamè Toudonou

DEUXIÈME PLUS GRAND MASSIF FORESTIER DU MONDE APRÈS L'AMAZONIE, LA FORÊT ÉQUATORIALE COUVRE SIX PAYS DONT CINQ MEMBRES DE L'APPO, À SAVOIR LE CAMEROUN, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, LA GUINÉE ÉQUATORIALE, LE GABON ET LA RÉPUBLIQUE DU CONGO. CE DEUXIÈME POUMON VERT DE NOTRE PLANÈTE RECÈLE D'UNE RICHESSE INOÛÏE EN FAUNE, EN FLORE ET EN BIODIVERSITÉ, AVEC DES POPULATIONS HORS NORME DES ESPÈCES LES PLUS RARES AU MONDE.

Plus des deux tiers du couvert forestier du continent africain et 26% de la surface des forêts tropicales de la planète est concentré dans la forêt équatoriale congolaise, avec un cinquième de toutes les espèces vivant sur la planète terre et une production des 20% de l'oxygène mondial. Avec des 286 millions d'hectares¹, elle est centrée sur le bassin du fleuve du Congo, deuxième fleuve du monde par son débit et comprend plusieurs écosystèmes forestiers dont des forêts denses humides, des forêts marécageuses ainsi que des forêts secondaires. La région présente un climat de type équatorial avec une faible amplitude thermique et des précipitations annuelles supérieures à 1500 mm. C'est dans ces éco-

systèmes qu'évolue une flore très diversifiée ainsi qu'une fascinante faune sauvage.

LE PLUS GROS PIÈGE À CARBONE MONDIAL

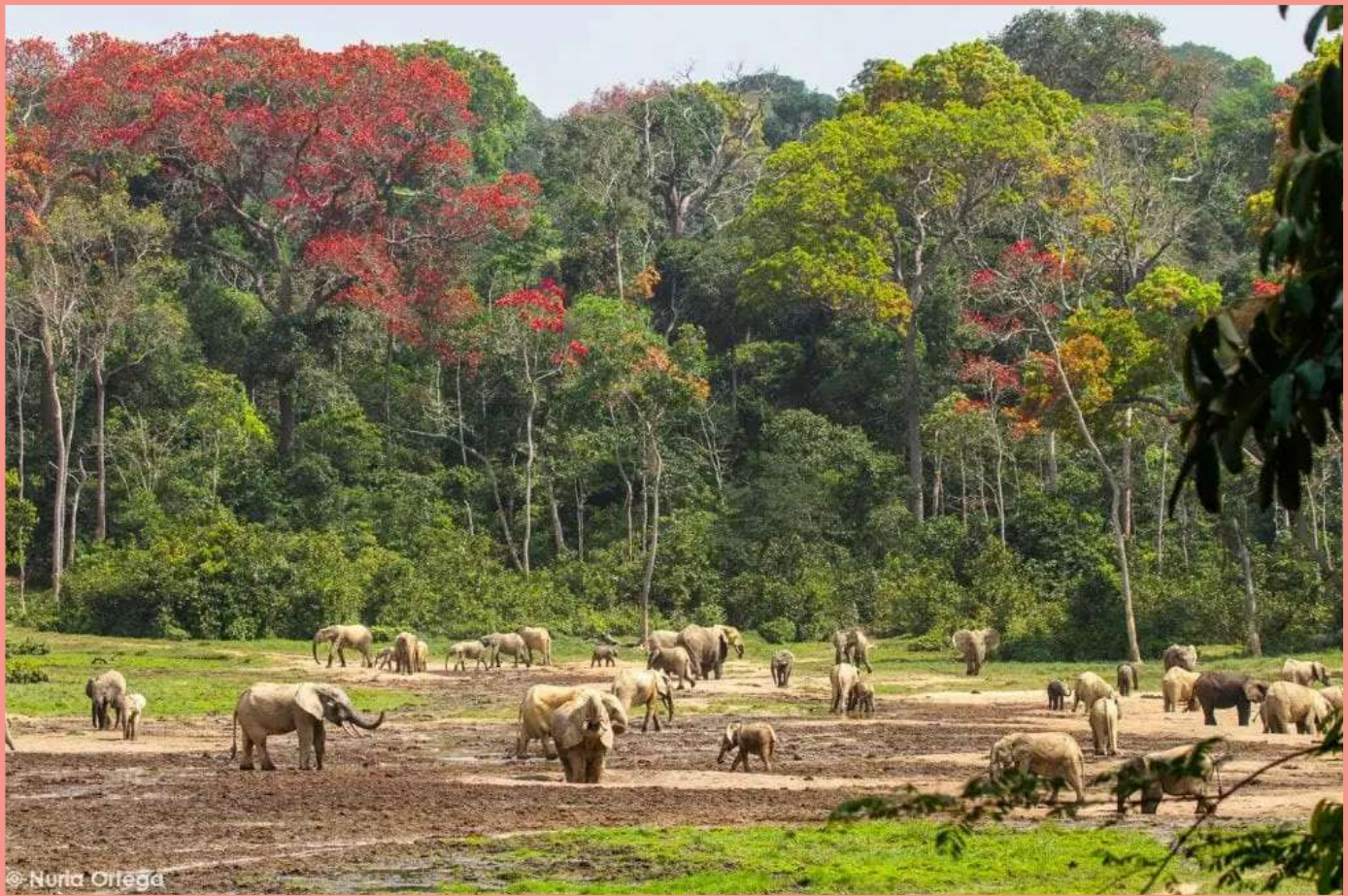
La forêt présente une structure de végétation à stratification verticale : émergents, canopée, sous-bois et strate herbacée. Les arbres dominants sont le moabi et le sapelli et leur hauteur peut dépasser 60 mètres. Globalement, la flore est composée des arbres producteurs de fruits charnus, les espèces fixatrices de nutriments, des plantes épiphytes ainsi que des lianes contribuant à la connectivité verticale. Tout ce couvert végétal joue un rôle de premier plan dans le cycle biogéochimique du

carbone, de l'azote et du phosphore. Pour le cas spécifique du carbone, selon le Fonds pour l'Environnement Mondial, encore mieux que toutes les forêts tropicales de l'Amazonie et de l'Asie réunies, le bassin du Congo séquestre plus de 60 milliards de tonne de carbone², ce qui correspond à 10 ans d'émissions mondiales de CO₂³. La forêt du Congo stocke le carbone à la fois dans la biomasse aérienne et souterraine et dans les tourbières. Son influence sur le climat intervient ainsi par l'absorption du CO₂ de l'atmosphère, la régulation thermique régionale et l'évapotranspiration, essentielle à la formation des précipitations. Ceci fait du Bassin du Congo un excellent agent de la lutte contre le changement climatique, qu'il convient de préserver.

1 www.developpement-durable.gouv.cg consulté le 25 août 2026 à 10h22

2 www.unep.org, consulté le 24 août 2026 à 17h04

3 www.developpement-durable.gouv.cg consulté le 25 août 2026 à 10h29



LES GARDIENS DE LA BIODIVERSITÉ

La forêt du Congo recouvre une faune composée de grands mammifères, indispensables au maintien des équilibres écologiques. Parmi eux figurent les éléphants de forêts ainsi que les grands singes tels que les gorilles et les chimpanzés. On retrouve également de grands carnivores tels que le léopard, la panthère ainsi qu'une grande panoplie d'oiseaux, d'amphibiens et d'insectes. Les eaux du fleuve Congo

regorgent de poissons extraordinaires dont le poisson-tigre Goliath (Mbenga). Au total, on y trouve plus de 400 espèces de mammifères, 1 000 espèces d'oiseaux et 700 espèces de poissons. Les peuples autochtones vivant dans cette forêt sont les gardiens de cette biodiversité, car elles ont développé, au cours des millénaires, un mode de vie en adéquation avec la forêt, et oralement transmis de génération en génération. Elles pratiquent la chasse sélective, la cueillette saisonnière, la pêche traditionnelle ainsi

qu'une agriculture itinérante à faible impact. Si la forêt est actuellement peuplée de 185 millions d'habitants, sa population devrait doubler d'ici 2050. Voilà pourquoi les pressions aujourd'hui liées à l'exploitation forestière, l'expansion agricole et la construction d'infrastructures font de la conservation de la forêt du Congo, un enjeu majeur, car préserver ce massif forestier revient à garantir la biodiversité et la stabilité climatique mondiale.

Source photo : expeditions-ducret.com

OLEODUCTO CULTURAL



Año 1 // No. 00003 // Oct 2026

SUPLEMENTO DE LA REVISTA APPO - COPRODUCIDA CON VENEZUELA

Cultura es Energía... Muevela!

Editorial

Este número de Oleoducto Cultural se publica en un contexto africano marcado por la organización de la Semana Africana de Energía, un encuentro de pueblos africanos y del Sur Global que producen petróleo, pero también cultura. En Oleoducto Cultural creemos firmemente que la cultura es energía, una energía esencial para impulsar nuestros proyectos junto con el petróleo, de modo que este recurso estratégico no siga siendo un vector inútil de desestabilización y empobrecimiento para nuestros pueblos.

Este enfoque se alinea con la visión más amplia de la APPO sobre la explotación racional de los recursos petrolíferos, desde una perspectiva Sur-Sur y al servicio del desarrollo sostenible basado en el interés social general de la población. Esto nos ayuda a comprender mejor la acogida que ha tenido el Suplemento Oleoducto Cultural en la revista de la APPO, así como su oportuna publicación durante la Semana Africana de Energía 2026. Este importante evento, que se está celebrando actualmente, reúne a actores económicos, culturales, técnicos y especializados —de África y otras regiones— en el ámbito estratégico y crucial de la energía y los hidrocarburos.

Por lo tanto, continuemos promoviendo nuestros recursos petrolíferos esenciales, pero también nuestras diversas culturas, para que nuestros oleoductos nunca se queden sin esta pasión compartida, desde África hasta Venezuela, y en todo el Sur Global.

En este número



Ciudad mural

Donde las paredes cuentan y cantan historias



Muro del Puerto

Cotonú, una de las capitales mundiales del arte mural



Amazonia

Dimensión ambiental, geopolítica y cultural de paz



Cuenca del Congo

Garante mundial de la biodiversidad

Equipo Oleoducto Cultural (Caracas - Brazzaville - Dakar)

Fundator : Aníbal Márquez / Coordinadora General : Carmen Fifamè Toudonou

Miembros : Irama Díaz - Noel Márquez - Gabriel Mbaedzou - Abraxas Iribarren - Reinaldo Mijares R. - Mariela Colina - Babacar Dieng



Ciudad mural

Donde las paredes cuentan y cantan historias

Por el equipo de coordinación de la Ciudad Mural

EL FESTIVAL INTERNACIONAL DE MURALISMO “CIUDAD MURAL” ES UN PROYECTO ITINERANTE DE ARTE URBANO EN VENEZUELA INSPIRADO EN UN PROFUNDO ESPÍRITU Y RAIGAMBRE POPULAR QUE TRANSFORMA ESPACIOS PÚBLICOS EN GALERÍAS A CIELO ABIERTO.

El Festival “Ciudad Mural” como popularmente también se le conoce, reúne a cientos de artistas nacionales e internacionales que -en directa y amorosa interacción con las comunidades organizadas- aportan sus valiosas experiencias creativas al propósito común de revalorizar la identidad local mediante Talleres de diseño y pintura de murales, jornadas de música, teatro de calle, ferias comunitarias e inéditas dinámicas de creación colectiva que, le han consolidado como un Movimiento vivo de Arte público y recuperación comunitaria, transformando las fachadas urbanas

en lienzos abiertos que narran la identidad, la historia y la resistencia de sus habitantes. Más de 400 creadores de trayectoria local y extranjera, de países como Francia, España, Colombia, México y Panamá, entre otros, han participado y acompañado en Intervención de fachadas, talleres formativos, cine al aire libre, danza, poesía y muestras gastronómicas.

VARIAS EDICIONES Y ÁMBITOS DE ACTUACIÓN

El Festival Internacional de Muralismo - Ciudad Mural nace, en el

2023, su 1era. Edición fue en Clarines, un mágico e histórico pueblo al oriente de la República Bolivariana de Venezuela, Estado Anzoátegui y que, nos abrió, literalmente, las puertas de sus habitantes y de su historia para reflejarlas en sus paredes. De allí comenzó un recorrido que nos ha llevado a la 25ava. Edición, dejando exitosa huella en trece estados y veintitrés ciudades de nuestro país.

Importante dato a resaltar es que, el Festival “Ciudad Mural” cuenta con una línea formativa comunitaria donde se imparte Talleres en diferentes áreas de la Cultura. Cada



evento, cada Jornada combina el muralismo con talleres formativos, conversatorios, música, danza y muestras de la identidad local de cada comunidad patrimonial. Así, y dado que la iniciativa nace de la necesidad de los pueblos y las Comunidades de reconocernos en el espacio público, “Ciudad Mural”, más allá de una intervención estética, rinde un profundo homenaje a la gente que habita cada territorio, honrando su memoria cotidiana y convirtiendo el espacio colectivo en un motivo de orgullo.

En cuanto al aspecto organizativo, el Festival Internacional de Muralismo - Ciudad Mural da sus exitosos primeros pasos -y ha mantenido un ritmo constante e itinerante- a partir del importante encuentro entre las diversas Organizaciones y Movimientos Sociales y Culturales que hoy integran la Plataforma. El Festival es liderado mediante un Equipo Coordinador con participación e interacción de diversas Organizaciones y Movimientos sociales y Culturales que hacen intensa vida comunitaria en Venezuela, entre los cuales que destacan: el Frente Francisco de Miranda, 100% San Agustín, Horno

Colectivo, La Belleza de Vivir, Modo Cultura, entre otros.

Respecto a la filosofía del Festival “Ciudad Mural”, su propuesta se aleja del formato tradicional de Galería para tomar la calle como un punto de encuentro Multidisciplinario. Ciudad Mural funciona como una Plataforma viva que impulsa la circulación de muralistas, músicos, artesanos, artes circenses, danza, poetas y chefs, tanto nacionales como internacionales.

Este cruce de disciplinas no solo enriquece la experiencia del público, sino que genera un valioso intercambio creativo que impulsa la proyección y potenciación de las carreras artísticas y experiencias creativas de los artistas participantes, al tiempo que reactiva integralmente el territorio.

IMPACTO Y DINAMIZACIÓN INTEGRAL DEL TERRITORIO

El alcance del Festival Internacional de Muralismo - Ciudad Mural abarca múltiples dimensiones de la vida comunitaria y cultural. Es un homenaje y sentido de pertenencia: Cada obra nace del diálogo directo con la

comunidad; los vecinos comparten sus historias y memorias con los creadores, logrando que cada Muro refleje fielmente la identidad del lugar.

Ciudad Mural fomenta una plataforma de circulación artística donde convergen muralistas, músicos, poetas y gastronomía de alto nivel, creando un flujo cultural dinámico que visibiliza el talento local e internacional. Junto a ello, promueve la activación social y turística con la intervención del espacio público, aportando al turismo cultural, reactiva la economía local y deja un legado artístico accesible para todos.

Desde el Festival se realiza un trabajo en equipo con vocación comunitaria. El éxito de cada Edición radica en una cuidada gestión de producción de campo y articulación social. Desde la logística previa hasta la jornada de clausura, el Equipo coordinador del Festival garantiza un proceso participativo, protagónico y de responsabilidad compartida que respeta la dinámica del territorio, reafirmando que el arte público es una herramienta fundamental para democratizar la cultura y tejer comunidad a través del color y la memoria.

Muro del Puerto

Cotonú, una de las Capitales Mundiales del Arte Mural

Por Carmen Fifamè Toudonou

LA CIUDAD DE COTONÚ (REPÚBLICA DE BENÍN) ALBERGA UNO DE LOS MUROS DE GRAFFITI MÁS LARGOS DEL MUNDO. UBICADO EN EL CORAZÓN DE LA CAPITAL ECONÓMICA, ESTE VIBRANTE MURAL NARRA LA HISTORIA DEL PASADO, PRESENTE Y FUTURO DE ESTE PAÍS DE ÁFRICA OCCIDENTAL, RICO EN HISTORIA Y CULTURA.



Cotonú ya contaba con el muro de graffiti más largo de África gracias a su muro histórico. Ahora, la ciudad ha alcanzado una nueva dimensión con la creación del muro del Puerto de Cotonú, que actualmente

mide 1.800 metros y que eventualmente se extenderá a 2.000 metros, acercándose así a las dimensiones de los muros de graffiti más largos del mundo. Todo comenzó con la creación del muro histórico por parte del festival Effet Graff,

iniciativa de los artistas de graffiti Seencelor Labombe, Dr. Mario y Stone. Con el apoyo de la Fundación Claudine Talon, los participantes del festival, en la primera fase del proyecto, se embarcaron en el ambicioso objetivo de crear

un mural monumental en Cotonú. Posteriormente, el proyecto recibió el apoyo del Ministerio de Cultura, con el fin de acercar el arte urbano al corazón de la ciudad, ya que no todos tienen la oportunidad de visitar galerías para disfrutar del arte.

que contribuyeron, además de los promotores del festival, se encontraban Lionel Attere, Tipam, Julien Sinzogan, Dominique Zinkpè, Gratien Zossou, Docteur Mario y Fatiou Akindé. En cuanto a los artistas internacionales, figuraron Sitou, artista togolés afincado

COLORES VIVOS Y PRECIOSOS

Los temas explorados se relacionan con la cultura beninesa. En la primera fase, el tema común para todos los participantes fue "Nuevo Benín". Esto implicó



TALENTOS DE TODO EL MUNDO

La creación del mural reunió el talento de unos treinta artistas de graffiti y muralistas de Benín y otros países africanos e internacionales, como Alemania, Brasil, Senegal, Ghana, Bélgica, Francia y Marruecos. Entre las figuras destacadas del arte urbano beninés

do en Francia; Edmun, artista brasileño; Bakeroner, artista alemán; Madzoo y Chimère, de Senegal. Mohawudu, de Ghana; Eduardo Cobra, de Brasil; y Kalouf Kessadi, de Francia. Cabe destacar también la participación de varias artistas femeninas en el mural. Entre ellas se encontraban Paola Delfín, de México, así como Afi Kodjobi y Dru-sille Fagnibo, de Benín.

narrar la historia de Benín, su pasado, su vida cotidiana y proyectar una visión para el futuro del país. Posteriormente, los artistas pudieron explorar otros temas personales, también relacionados con Benín, pero no abordados por otros artistas: los atributos de los reyes, el guepardo (animal emblemático de las selecciones nacionales de Benín), los

rostros femeninos de Benín en la cultura, el diálogo intercultural, el arte vudú, la recuperación cerebral y escenas de la vida cotidiana. La filosofía detrás del mural es simple: devolver el arte a la gente e invitar al público a descubrir la obra de artistas locales e internacio-

logística considerable y meticulosa. Los artistas tuvieron que usar contenedores para almacenar su equipo, focos para trabajar de noche y andamios, ya que el muro tiene cinco metros de altura, o incluso un poco más en algunos puntos.

to y probado que el arte no se limita a galerías y museos, sino que puede llegar al corazón de la ciudad, democratizándolo en el proceso. Así, al recorrer la ciudad de Cotonú, es común encontrarse con turistas e incluso lugareños admirando los grafitis y foto-



nales, y a reflexionar sobre los temas que exploran. Para lograrlo, los artistas se aseguraron de utilizar materiales de alta calidad, principalmente pintura acrílica y aerosoles Montana. Gracias a este cuidado, los colores del mural han conservado su vibrante intensidad a lo largo de los años. Sin embargo, la realización de un proyecto de tal envergadura también requiere una planificación

LLEVAR EL ARTE AL CORAZÓN DE LA CIUDAD

El proyecto, que comenzó en 2022, aún continúa, ya que algunas secciones del muro todavía están por pintar. Con su destreza, todos estos grafiteros y muralistas han demostrado su talen-

grafiándose en su magnífico entorno. El muro en sí, con sus vibrantes y llamativos colores, aporta alegría y vitalidad a la ciudad, rindiendo un silencioso homenaje a estos artistas que un día creyeron posible compartir su talento e imaginación con el mundo.

*Agradecimientos:
Sr. Lionel Attère, muralista.*

Amazonia Venezolana

Dimensión ambiental, geopolítica y cultural de paz

Por: Franklin Leal y Aníbal Márquez

NO POR CASUALIDAD, SINO POR UN ENALTECEDOR ACIERTO PARA DESCRIBIR LA MAJESTUOSIDAD Y BELLEZA DE LA SELVA TROPICAL DE NUESTRA AMÉRICA DEL SUR, SE ELIGIÓ NOMBRARLA; AMAZONA (DEL LAT. Y GR. HERMOSA MUJER COMBATIVA).

No por casualidad, sino por un enaltecedor acierto para describir la majestuosidad y belleza de la Selva tropical de nuestra América del Sur, se eligió nombrarla; Amazona (Del lat. y gr. Hermosa mujer combativa).

La Amazonía se entiende como una unidad continua de cuenca y bioma, pero también como un espacio geopolítico de altísima relevancia para Suramérica y para el equilibrio climático global. Se la considera también -¡con razón! - el pulmón del Planeta. Su importancia no se limita a la extensión territorial. La cuenca del Amazonas abarca unos 7 millones de km² y casi el 40% de Suramérica a lo largo de ocho países: Bolivia, Brasil, Colombia, Ecuador, Guyana, Perú, Surinam y Venezuela, integrando una red de más de 50 ecosistemas acuáticos y terrestres interconectados, mientras que el Bioma Amazónico incluye bosques húmedos, bosques inundables, sabanas, pantanos y otros ambientes de transición que sostienen una biodiversidad única e ir-

remplazable. En conjunto, la Amazonía alberga más del 10% de la biodiversidad mundial conocida, concentra entre 90.000 y 140.000 millones de toneladas métricas de carbono y juega un papel decisivo en la formación de lluvias y en la circulación atmosférica a escala regional y global.

APOYO A LA CONECTIVIDAD ECOLÓGICA

Su funcionamiento ecológico depende de la interacción entre bosque, agua y atmósfera. La Amazonía suministra humedad a toda Suramérica, influye en las lluvias de la región y contribuye a la estabilización del clima global. Los bosques amazónicos reciclan agua mediante evapotranspiración y alimentan los llamados “ríos voladores”, que trasladan vapor hacia otras regiones del Continente, mientras que los ríos, humedales y llanuras aluviales sostienen la conectividad ecológica, la pesca y la productividad biológica. La cuen-

ca aporta alrededor del 16% al 22% de la descarga fluvial total hacia los océanos, una proporción extraordinaria que muestra su papel en el sistema hidrológico planetario. Por eso, entender la Amazonía solo como bosque sería insuficiente, debe verse como una infraestructura natural crítica cuya integridad depende de la continuidad de sus ciclos de agua, carbono y biodiversidad.

UN ECOSISTEMA BAJO GRAN PRESIÓN

El estado actual de la Amazonía es de alta presión. La deforestación, los incendios, la minería ilegal, la expansión agropecuaria y la infraestructura fragmentan el paisaje, reducen la conectividad y debilitan la capacidad del sistema para regular el clima. La “Cumbre de las Tres Cuencas”, celebrada en Brazzaville en 2023, subrayó que Amazonía, Congo y Borneo-Mekong concentran buena parte de los bosques tropicales y



de la biodiversidad terrestre del planeta, y que su pérdida amenaza la estabilidad climática mundial. Diversas evaluaciones advierten que la región puede acercarse a umbrales críticos si continúa la degradación, especialmente en zonas donde las sequías son más severas y la estación seca se prolonga.

UN ACTIVO GEOPOLÍTICO MUNDIAL

La dimensión geopolítica es central. La Amazonía no puede leerse solo como un espacio natural, sino como un terri-

torio donde se cruzan soberanía, derechos indígenas, enfoque cultural, control territorial y criterios sobre modelos de desarrollo. La Organización del Tratado de Cooperación Amazónica - OTCA cumple un papel esencial como mecanismo de cooperación entre los países amazónicos para fortalecer la gobernanza regional, el monitoreo y la protección del bosque. A la vez, la alianza entre las cuencas del Amazonas, el Congo y el Borneo-Mekong busca construir una voz común del Sur Global para propiciar conservación y justicia climática. En ese marco, la Amazonía es un activo geopolítico de escala planetaria,

su conservación no solo protege ecosistemas, sino que también fortalece la capacidad de los países amazónicos para influir en la agenda internacional.

MÁS DE LA MITAD DEL TERRITORIO DE VENEZUELA

La Amazonía venezolana ocupa un lugar singular dentro de este panorama. En sentido amplio, abarca principalmente los estados Amazonas, Bolívar, Delta Amacuro y Guayana Esequiba y representa cerca del 55% del territorio nacional. Su núcleo más propiamente

amazónico se concentra en el sur del estado Amazonas, donde el poblamiento es disperso y fuertemente dependiente de los ríos, con localidades como Puerto Ayacucho, San Fernando de Atabapo, La Esmeralda y San Carlos de Río Negro. La región también es un corredor de transición entre la cuenca del Orinoco y la del Amazonas, lo que la convierte en un espacio de conexión ecológica y geográfica de gran valor.

CONEXIÓN ENTRE CUENCAS CONTINENTALES

El eje hidrológico más importante es el sistema Orinoco-Casiquiare-Río Negro. El Orinoco nace en el sur de Venezuela y su curso alto se conecta con el Casiquiare, un brazo fluvial único en el mundo que desvía parte de sus aguas hacia el río Negro y, por esa vía, hacia la cuenca amazónica. El Casiquiare es la única conexión natural comprobada entre dos grandes cuencas continentales y funciona como un corredor ecológico de intercambio de especies, nutrientes y procesos hidrológicos. Su valor no es solo hidrográfico, también expresa la condición de bisagra biogeográfica del sur de Venezuela entre el Orinoco y la Amazonía.

UNA GRAN DIVERSIDAD DE PUEBLOS INDÍGENAS

La Amazonía venezolana también es una de las regiones con mayor di-

versidad indígena del país. En el estado Amazonas, la población indígena representa alrededor del 45% de los habitantes, y al menos 21 pueblos indígenas cohabitan en el estado, convirtiéndola en la región multiétnica y pluricultural de Venezuela, entre ellas Yanomami, Ye'kwana, Jivi, Uwöttuja, Curripaco, Warekena, Baniva, Baré, Piapoco, Sanema, Hoti, E'ñepa y otras comunidades. En el conjunto amazónico venezolano también están presentes pueblos como Warao y Pemón, entre otros. Esta diversidad no es solo demográfica, sino que refleja una territorialidad ancestral que ha sostenido el bosque mediante conocimiento ecológico, movilidad fluvial y defensa del territorio. Destaca también la exótica flora y fauna, entre la que destaca: Aves Tucanes, y guacamayas; la danta o tapir, jaguar, el felino más grande de América, el delfín rosado, reptiles gigantes como la anaconda, el caimán negro, entre otros.

UN ECOSISTEMA SINGULAR

La presencia del Estado en el ámbito amazónico de Venezuela, se expresa mediante el decidido reconocimiento de los derechos ancestrales, espirituales, culturales y económicos de los pueblos indígenas, para cuyos primordiales postulados se asigna rango Constitucional y, se habilita escenarios idóneos de participación

social, legislativa, política, electoral, educativa y cultural, directamente gestionados por las comunidades amazónicas en correspondencia con sus propias tradiciones y valores culturales. También, se expresa a través de áreas naturales protegidas, puestos administrativos, unidades militares y la implementación de programas sociales. Las áreas protegidas, como los Parques Nacionales Canaima, Yapacana, Parima-Tapirapécó, Duida-Marahuaca y otras, son claves para conservar biodiversidad y frenar la degradación, producto de las presiones y modificaciones derivadas de la actividad humana. Dentro de este marco, el Parque Nacional Caura tiene una importancia estratégica como corredor ecológico del bioma Amazónico, siendo el de mayor superficie en Venezuela y segundo a nivel mundial para la protección de bosques. La Amazonía es pues, una infraestructura natural y política indispensable para la estabilidad climática, la biodiversidad mundial y la diversidad cultural. La Amazonía venezolana, por su singularidad hidrológica, su diversidad indígena y su posición de bisagra entre el río Orinoco y el río Amazonas, convoca una protección reforzada basada en gobernanza efectiva, control territorial, fortalecimiento de las áreas protegidas y reconocimiento de los pueblos indígenas como actores centrales de conservación. Vale decir, cultura amazónica para la paz.

Bosque Ecuatorial de la Cuenca del Congo

Garante mundial de la biodiversidad

Por Carmen Fifamè Toudonou

SEGUNDO MACIZO FORESTAL MÁS GRANDE DEL MUNDO DESPUÉS DE LA AMAZONIA, LA SELVA ECUATORIAL ABARCA SEIS PAÍSES, ENTRE ELLOS CINCO MIEMBROS DE LA APPO: CAMERÚN, LA REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL CONGO, GUINEA ECUATORIAL, GABÓN Y LA REPÚBLICA DEL CONGO. ESTE SEGUNDO PULMÓN VERDE DE NUESTRO PLANETA ALBERGA UNA RIQUEZA SIN PRECEDENTES EN FAUNA, FLORA Y BIODIVERSIDAD, CON POBLACIONES EXCEPCIONALES DE ALGUNAS DE LAS ESPECIES MÁS RARAS DEL MUNDO.

Más de dos tercios de la cubierta forestal del continente africano y el 26 % de la superficie de selva tropical del mundo se concentran en el bosque ecuatorial de la Cuenca del Congo, hogar de una quinta parte de todas las especies que habitan la Tierra y productor del 20 % del oxígeno del planeta. Con una extensión de 286 millones de hectáreas¹, se centra en la cuenca del río Congo, el segundo río más caudaloso del mundo, y comprende diversos ecosistemas forestales, incluyendo selvas tropicales densas, bosques pantanosos y bosques secundarios. La región presenta un clima ecuatorial con una pequeña amplitud térmica y precipitaciones anuales superiores a 1500 mm. Estos ecosistemas albergan una flora muy diversa y una fauna fascinante.

EL MAYOR SUMIDERO DE CARBONO DEL MUNDO

El bosque presenta una estructura de vegetación estratificada verticalmente: árboles emergentes, dosel, sotobosque y capa herbácea. Los árboles dominantes son el moabi y el sapeli, que pueden alcanzar alturas superiores a los 60 metros. En general, la flora se compone de árboles frutales, especies fijadoras de nutrientes, epífitas y lianas que contribuyen a la conectividad vertical. Toda esta vegetación desempeña un papel fundamental en el ciclo biogeoquímico del carbono, el nitrógeno y el fósforo. En lo que respecta al carbono, según el Fondo para el Medio Ambiente Mundial, la Cuenca del Congo secuestra más de 60 mil millones de toneladas de carbono², incluso con mayor eficacia que to-

das las selvas tropicales del Amazonas y Asia juntas, lo que equivale a 10 años de emisiones globales de CO₂.³ La Cuenca del Congo almacena carbono tanto en la biomasa aérea como subterránea, así como en las turberas. Su influencia en el clima se ejerce mediante la absorción de CO₂ de la atmósfera, la regulación de la temperatura regional y la evapotranspiración, esencial para la formación de lluvias. Esto convierte a la cuenca del Congo en un excelente agente en la lucha contra el cambio climático, y en un ecosistema que debe preservarse.

GUARDIANES DE LA BIODIVERSIDAD

La cuenca del Congo alberga una fauna compuesta por grandes mamíferos, esenciales para mante-

1 www.developpement-durable.gouv.cg, consultado el 25 de agosto de 2026 a las 10:22

2 www.unep.org, consultado el 24 de agosto de 2026 a las 17:04

3 www.developpement-durable.gouv.cg, consultado el 25 de agosto de 2026 a las 10:29



ner el equilibrio ecológico. Entre ellos se encuentran elefantes de bosque y grandes simios como gorilas y chimpancés. También habitan grandes carnívoros como el leopardo y la pantera, junto con una gran variedad de aves, anfibios e insectos. Las aguas del río Congo rebosan de peces extraordinarios, como el pez tigre Goliath (Mbenga). En total, existen más de 400 especies de mamíferos, 1000 especies de aves y 700 especies

de peces. Los pueblos indígenas que habitan este bosque son los guardianes de esta biodiversidad, habiendo desarrollado, a lo largo de milenios, un modo de vida en armonía con la naturaleza, transmitido oralmente de generación en generación. Practican la caza selectiva, la recolección estacional, la pesca tradicional y la agricultura itinerante de bajo impacto. Si bien el bosque alberga actualmente a 185 millones de personas, se es-

pera que su población se duplique para 2050. Por ello, las presiones actuales derivadas de la tala, la expansión agrícola y el desarrollo de infraestructuras convierten la conservación de la selva tropical de la cuenca del Congo en una cuestión fundamental, ya que preservar este vasto bosque es esencial para garantizar la biodiversidad y la estabilidad climática global.

Fuentes fotos: expeditions-ducret.com